

L'équité, le développement et la citoyenneté

Version condensée



NACIONES UNIDAS



Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
Santiago du Chili, mars 2002

Ce document a été élaboré sous la coordination de José Antonio Ocampo, Secrétaire exécutif de la CEPALC, avec la collaboration de Reynaldo Bajraj, Secrétaire exécutif adjoint; Ernesto Ottone, Secrétaire de la Commission; et les conseillers régionaux Juan Carlos Ramírez y Osvaldo Rosales. Différents chapitres ont été rédigés avec la collaboration de Alicia Bárcena, Jorge Katz, Ricardo Ffrench-Davis, Hubert Escaith, Martín Hopenhayn, Luis Felipe Jiménez, Juan Martín, Ana Sojo, Miguel Solanes, Rogelio Studart, Daniel Titelman, Andras Uthoff, Miguel Villa et Jurgen Weller. De nombreux experts et membres du personnel ont participé à la formulation et analyse du contenu, notamment Jean Acquatella, Guillermo Acuña, Oscar Altimir, Hugo Altomonte, Renato Baumann, Ricardo Bielschowsky, Rómulo Caballeros, Alfredo Calcagno, Beatriz David, Martine Dirven, Carlo Ferraro, Rolando Franco, Francisco Gatto, Pascual Gerstenfeld, Juan Javier Gómez, Daniel Heymann, David Ibarra, Len Ishmael, Bernardo Kosacoff, Mikio Kuwayama, Guillermo Labarca, Arturo León, Carla Macario, Jorge Mattar, Graciela Moguillansky, César Morales, Michael Mortimore, Carlos Mussi, Edgardo Noya, Sidya Ould El Hadj, María Ángela Parra, Wilson Peres, Esteban Pérez, Pedro Sáinz, Fernando Sánchez-Albavera, Verónica Silva, Barbara Stallings, Giovanni Stumpo, Vivianne Ventura-Dias et Ricardo Zapata.

Cet ouvrage a été publié avec le concours de l'Office allemand de coopération technique (Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ)), dans le cadre d'un fonds de conseil destiné à financer les activités menées par la CEPALC dans le domaine de l'équité sociale en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que grâce à d'autres projets financés par l'Allemagne et les Pays-Bas.

Publication des Nations Unies
LC/G.2133-P
ISBN: 92-1-221037-6
Copyright © Nations Unies, mars 2002. Tous droits réservés
Numéro de vente : F.01.II.G.89
Couverture: Andrés Hannach
Imprimé aux Nations Unies, Santiago du Chili

Les demandes de reproduction de cet ouvrage doivent être adressées au Secrétaire du Comité de publications, siège des Nations Unies, New York 10017, Etats-Unis. Les États membres et les organismes gouvernementaux peuvent reproduire cet ouvrage sans autorisation préalable mais, sont priés de mentionner la source et d'en informer les Nations Unies.

Table des matières

Prologue	7
Chapitre I Le contexte actuel des politiques de développement ..	9
A. Enjeux	10
B. L'environnement mondial: la mondialisation	14
C. Le cadre éthique de référence: les droits de la personne et l'équité	19
D. Le caractère intégral du développement	23
Chapitre II L'héritage des années 90	27
A. Performance économique, intégration à l'économie mondiale et les nouveaux modèles de production .	28
1. Performance macro-économique	28
2. Intégration à l'économie mondiale	33
3. Modification des patrons de production	38
4. Les modifications du cadre institutionnel	42
B. Fragilité des tendances sociales	43
1. Faiblesse des marchés de l'emploi	43
2. Les dépenses sociales et la restructuration des services sociaux	45
3. Pauvreté et répartition du revenu	46

C. Progrès incomplets et nouveaux enjeux en matière d'égalité entre hommes et femmes, de développement durable, de démocratie et citoyenneté	50
1. Progrès incomplet dans le domaine de l'égalité entre les sexes	51
2. L'émergence partielle de possibilités de développement durable	52
3. Progrès partiels en matière de démocratie	55
Chapitre III Un programme de développement pour le vingt-et-unième siècle	57
A. Une politique sociale universelle, solidaire et efficiente	58
1. Principes de politique sociale	59
2. Les deux clés essentielle: l'éducation et l'emploi ...	61
3. L'équité en regard des risques de maladie et vieillesse: la réforme des systèmes de sécurité sociale	66
4. L'équité et les dépenses publiques	68
B. Des stratégies de développement plus stables, dynamiques, intégratives et durables	70
1. Une macro-économie plus stable	71
2. Des politiques macro-économiques et de développement productif pour encourager la croissance	75
3. Renforcement des sphères d'action pour la promotion du développement durable	80
C. La citoyenneté et la société	83
BIBLIOGRAPHIE	89

Avant-propos

La vingt-huitième session de la CEPALC s'est tenue à Mexico en avril 2000 et a donc coïncidé avec le début d'une nouvelle décennie et d'un nouveau siècle. C'est pourquoi le Secrétariat a élaboré un document intitulé «*L'équité, le développement et la citoyenneté*», qui présente de façon générale la pensée de l'institution sur les défis du développement régional dans le monde actuel. Cette publication est une version abrégée de ce rapport.*

Ce volume abrégé est composé de trois chapitres. Le premier, contient un panorama des tendances globales ainsi que des défis y associés en matière de droits de la personne et d'équité, de même qu'une analyse de la nature intégrale du développement. Le deuxième, présente une vision générale des conditions économiques, sociales et environnementales de la région dans les années 90. Le troisième, propose un agenda pour l'action régionale à l'aube du vingt-et-unième siècle. On y analyse, d'abord, les principes de la politique sociale et des mesures concernant la réduction de la pauvreté, l'éducation, l'emploi, la sécurité sociale et les dépenses sociales. Le plan de développement économique accompagnant ces idées contient des sujets tels que la croissance et la stabilité macroéconomique, le

* Une version en espagnol totalement révisée a été publiée sous le titre, CEPALC, *Equidad, desarrollo y ciudadanía* ((LC/G.2071/Rev.1-P), Santiago, Chili, 2000. Publication des Nations Unies, N° de vente S.00.II.G.81; *Equidad, desarrollo y ciudadanía*, 2ème édition, Bogota, D.C, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/ Alfaomega, 2000; une version a été publiée en anglais sous le titre *Equity, Development and Citizenship* (LC/G.2071(SSES:28/3)), Santiago du Chili, 2000.

développement productif, la réglementation des revenus publics et la consolidation d'un développement durable. Finalement le chapitre présente quelques réflexions sur la cohésion sociale et la citoyenneté.

JOSÉ ANTONIO OCAMPO
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Chapitre I

Le contexte actuel des politiques de développement

A l'aube du vingt-et-unième siècle, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a, à son actif, d'importants progrès sur plusieurs fronts –économique, politique et social–. Elle est toutefois restée incapable de résoudre certains problèmes associés à l'incidence de la libéralisation économique, aux séquelles de la crise de l'endettement et à de graves problèmes structurels profondément enracinés dans son histoire. À la lumière de cet héritage, la gageure principale, pour la région, est d'incorporer l'équité en tant qu'objectif fondamental du développement, de consolider les progrès accomplis en termes d'équilibres macro-économiques, d'accélérer le rythme de la croissance économique, d'avancer dans la prise en compte d'un agenda du développement durable et d'aborder les problèmes croissants de cohésion sociale. Un tel agenda s'inscrit dans un contexte formé, d'une part, par le processus actuel de mondialisation intense et, d'autre part, par le besoin de progresser davantage dans la consolidation des droits de la personne sous ses deux facettes des droits civils et politiques et des droits économiques, sociaux et culturels. La mondialisation et les droits humains constituent donc le cadre de référence éthique et externe de tout plan de développement. C'est précisément pour contribuer à définir le contexte nécessaire à un examen approfondi de l'héritage des années 90 et de l'agenda de développement régional pour le vingt-et-unième siècle que ce chapitre présente une vision générale de la controverse actuelle en matière de réformes économiques, de mondialisation et de droits de l'homme. Cette analyse sert de base à la mise au point du concept de développement intégral.

A. Défis

Les controverses quant aux résultats des réformes économiques n'ont cessé de s'exacerber au cours des dernières années (voir chapitre 2). Des objections aux effets causés et un sentiment d'insécurité face à l'avenir sont exprimés dans toute l'Amérique latine et dans les Caraïbes. Ceci a bien évidemment des implications sur le plan politique, où l'on commence à percevoir un désenchantement croissant à l'égard du système politique en soi, lequel rencontre de graves difficultés pour articuler et répondre aux exigences des citoyens

Cependant, les résultats tant positifs que négatifs ne peuvent, à proprement parler, être entièrement attribués aux répercussions de ces réformes, l'évolution observée étant également influencée par le contexte international, d'autres processus actuellement en cours dans la région, certaines séquelles de la crise de l'endettement et des facteurs structurels profondément enracinés dans l'histoire de la région, tels que la forte concentration de la richesse et des revenus et la profonde segmentation sociale qui y est associée.

A mesure que cette polémique se poursuit, la terminologie utilisée dans le débat est devenue quelque peu complexe. Il est beaucoup question de la nécessité de compléter la première génération de réformes par une deuxième et actuellement, selon certains, par une troisième génération. La frontière qui délimite le passage d'une génération à l'autre est de plus en plus floue. Les réformes de la première génération associées à ce qui a été appelé le Consensus de Washington ont elles-mêmes fait l'objet de diverses interprétations (Williamson, 1990 et 1998), différents degrés d'importance ont été accordés à leurs aspects de fond et leurs répercussions ont fait l'objet de controverses de tous types.¹ La «deuxième génération» de réformes présente autant de significations que d'interprétations possibles du concept de «création d'institutions», considéré essentiel par les apôtres de ces réformes.² Le besoin d'améliorer les résultats des modes actuels de développement en termes d'équité sociale peut donner lieu à une troisième génération de réformes qui mettraient l'équité sociale au cœur de l'agenda politique. Ceci n'est toutefois la meilleure façon d'aborder la réorientation des stratégies de développement. En fait, le concept même de «générations» différentes de réformes implique qu'il s'agit de processus de nature linéaire et universelle. Selon cette idée, les mesures adoptées durant les premières phases du processus constituent des réalisations immuables qui servent d'assises à la construction de nouvelles sections de l'édifice. Pourtant, ce

¹ Voir, par exemple, Stiglitz (1998), French-Davis (1999) et Ocampo (1998b).

² Voir, par exemple, Burki et Perry (1998).

cadre conceptuel est certes inadéquat dans la mesure où, comme cela est le cas, la précarité de certaines parties de ces assises est à l'origine de problèmes qu'il faut résoudre ultérieurement.

On retrouve la même sorte de confusion terminologique dans l'idée qu'il est nécessaire de «consolider les réformes». Il existe un certain degré de consensus quant à un panier de base de réalisations qu'il convient de maintenir (bien que faisant, elles aussi, l'objet de certaines divergences): la consolidation des résultats obtenus sur le plan macro-économique, en particulier la réduction du déficit budgétaire et de l'inflation, une plus grande ouverture sur les possibilités offertes par l'économie internationale, la participation accrue du secteur privé au processus de développement et la nécessité d'accroître l'efficacité de l'État. Au-delà de ces réalisations, il existe toutefois de profondes divergences de vues quant à la signification réelle de tous ces termes. De fait, il n'existe pas un modèle unique de gestion macro-économique susceptible de garantir la stabilité macro-économique, ni une seule et unique façon de s'intégrer à l'économie internationale ou de conjuguer les efforts des secteurs privé et public. Ces divergences se reflètent également dans le processus même de développement régional, dans lequel la diversité des solutions aux problèmes soulevés par ce consensus de base commence à s'imposer à la prétendue homogénéité de «nouveau modèle de développement».³

La CEPALC adhère certainement à la formulation générale de ce consensus, à savoir la nécessité de poursuivre et développer les réalisations du passé en termes de réduction du déficit budgétaire et de l'inflation, de consolidation des rapports avec l'économie mondiale, d'accroissement de la participation du secteur privé et d'amélioration de l'efficacité de l'État. Elle ne partage pas toutefois l'idée selon laquelle il existe une solution unique ou universelle aux problèmes qui se posent dans tous ces domaines. La Commission estime également que, dans certains cas, les réformes de la première génération, voire de la deuxième, ont été à l'origine de certains problèmes que nous connaissons actuellement et que, dans ces cas-là, une «réforme des réformes» s'impose. Tel est le cas, par exemple, des situations dans lesquelles les mécanismes de politique sociale ont abandonné les principes d'universalité et de solidarité, où les systèmes de gestion macro-économique ont conduit à des pratiques gestionnaires pro-cycliques qui

³ L'idée selon laquelle il existe, au-delà d'une homogénéité de base, tout un éventail de «formes de capitalisme» est également implicite dans la critique formulée à l'égard du consensus de Washington. Cette opinion découle du débat amorcé il y a quelques années par Albert (1992) et est sous-jacente dans l'appel lancé récemment par Rodrik (1999) en faveur d'un système international qui permette le développement de différentes variétés de capitalisme.

aggravent le risque pour les investisseurs, les systèmes financiers nationaux et les secteurs les plus vulnérables de la société, ou encore là où l'absence d'institutions ou de mécanismes adéquats pour épauler les secteurs productifs, loin d'avoir eu un effet neutre, a favorisé une discrimination à l'égard des entreprises qui, n'ayant pas accès au capital ou à la technologie, étaient insuffisamment préparées pour faire face aux changements, de même qu'à l'égard des entreprises et secteurs qui dépendent fortement des complémentarités offertes par d'autres secteurs et entreprises, et à l'égard des activités particulièrement susceptibles aux facteurs d'incertitude.

Dans ce genre de situations, il est possible qu'un ajustement de ces réformes soit absolument nécessaire pour qu'elles obtiennent les résultats escomptés. Effectivement, loin de conspirer contre le marché, l'action publique et privée visant à créer ou compléter des marchés moyennant l'introduction de mécanismes institutionnels spécialement conçus à cet effet peut contribuer à renforcer le marché. Tel est le cas lorsque les mesures en question permettent de fournir une information qui contribue au fonctionnement du marché, au développement de segments de la filière de production fournissant des biens et des services que le marché ne produit pas à lui seul, à la mise sur pied d'institutions et de sociétés spécialisées qui peuvent fournir les biens et les services que le marché a «délaiés», ou créer des incitations de façon à ce que soient produits des biens présentant un intérêt social ou environnemental et éviter que ne le soient des biens et des services comportant des externalités négatives. La même chose s'applique aux mesures visant à stimuler les marchés moyennant l'utilisation de mécanismes régulateurs qui, en l'absence de concurrence, reproduiront les résultats que la compétition devrait engendrer. Dans la mesure où elles sont appliquées correctement, avec la participation des secteurs privé et public à tous les stades du processus, cette démarche volontariste au niveau de la politique publique peut s'avérer beaucoup plus «conviviale vis-à-vis du marché» que les approches passives qui constituaient la tendance prédominante durant la première vague de réformes.

Dans ce contexte, le terme «politique publique» doit être interprété comme une forme d'action organisée visant à la réalisation d'objectifs d'intérêt collectif, plutôt que comme synonyme de l'action gouvernementale. C'est pourquoi, dans cette étude, le terme «public» est utilisé dans un sens large qui comprend de nombreuses sphères d'action différentes correspondant à la société civile. Cette définition du terme «public» répond également à la prise de conscience quant à la nécessité d'ouvrir de nouvelles voies de participation de la société civile, de travailler pour surmonter une crise que l'État a été incapable de résoudre tout à fait, de corriger à la fois

les «déficiences du marché» et les «déficiences du gouvernement» et, d'une manière plus générale, de construire et reconstruire des institutions, ce qui constitue, de toute évidence, l'un des principaux enjeux que rencontre aujourd'hui la région.⁴ Il apparaît clairement que, dans de nombreux pays, la combinaison entre la crise de l'endettement et la première vague de réformes économiques a gravement sapé voire détruit plusieurs institutions privées et surtout publiques, sans qu'aucun effort n'ait été fait dans le même temps pour en créer de nouvelles, même celles qui servent ou sont nécessaires au fonctionnement adéquat des mécanismes du marché. Une exception notable semble être la mise sur pied de solides institutions macro-économiques, qui peut avoir contribué à aggraver les asymétries par rapport au développement institutionnel dans le secteur social, les services d'infrastructure, les organismes de développement de la production ou le processus émergent de création d'institutions chargées de promouvoir le développement durable.

Par conséquent, l'accent est mis, dans cette approche, sur l'importance que revêt la construction d'une structure institutionnelle solide (d'atteindre une forte «densité institutionnelle») au sein de laquelle divers opérateurs sociaux peuvent participer activement et qui rend compte à l'ensemble des citoyens (c'est-à-dire une forte «densité démographique»). Cela permet également l'ouverture de nouveaux domaines d'action aux institutions publiques ou de la société civile à l'échelon national, ainsi qu'aux institutions locales et sous-régionales ou régionales. Tout ceci est le reflet de la profonde restructuration des domaines d'action publique intervenue au cours de ces dernières décennies, laquelle s'est traduite par un affaiblissement de l'Etat-nation et parallèlement par un renforcement de l'action menée aux échelons à la fois local et supranational.

La CEPALC estime également que les modèles de développement de la région doivent être réorientés de façon à mettre l'accent sur l'équité, à savoir la réduction de l'inégalité sociale dans toutes ses manifestations. Dans une région généralement décrite comme présentant le plus haut degré d'inégalité du monde (bien que cela s'applique plus à l'Amérique latine qu'aux Caraïbes anglophones), il s'agit d'un objectif absolument incontournable. Cet effort n'étant pas sans rapport avec les modes de développement économique, la région devrait, tout en cherchant des

⁴ Dans cette étude, le terme «institutions» est utilisé dans un sens beaucoup plus large et plus traditionnel que celui qui lui est donné dans les études plus récentes. Ce terme comprend non seulement des organisations (par exemple, des firmes commerciales, des associations de producteurs et des organismes gouvernementaux), mais aussi des politiques, des dispositions constitutionnelles, juridiques et normatives, ainsi que des facteurs intangibles tels que les traditions et les conventions.

modalités plus stables et dynamiques, et partant plus compétitives, de croissance économique, s'efforcer de parvenir à un mode de développement plus propice à l'intégration sociale et respectueux de l'environnement. Un autre objectif, qui n'est pas des moindres, serait, parallèlement à cette démarche, de consentir un effort résolu pour former un tissu social permettant le développement de sociétés plus intégrées. De tels objectifs sont plus vastes et, surtout, reflètent des priorités différentes de celles qui constituent le cadre de référence de la libéralisation et de la stabilisation macro-économique des économies de la région, tout en essayant de préserver les résultats positifs de ces processus. De tels défis ne sont pas faciles à relever et ne sont pas non plus exempts de contraintes et de contradictions diverses. C'est pourquoi, et parce que nous sommes fermement convaincus que ce genre d'édifice ne peut être érigé que dans le cadre de sociétés plus démocratiques et d'une citoyenneté renforcée, nous estimons que différentes solutions devront nécessairement être apportées aux problèmes rencontrés dans le cadre de contextes nationaux différents. Dans ces circonstances, la diversité devrait être considérée comme un atout et il serait inapproprié de tenter d'imposer des modèles uniformes et valables à l'échelon universel. Cette diversité est d'autant plus importante que notre région est également hétérogène en termes de dimensions, de stades de développement et de force ou faiblesse des institutions économiques, sociales et politiques.

L'équité, le développement économique et la citoyenneté sont donc les trois chevilles ouvrières autour desquelles évoluent les défis complexes qui se posent à la région. Ils constituent l'élément central de ce livre. Les deux sections ci-après décrivent le contexte dans lequel devront s'inscrire les débats futurs, à savoir l'environnement extérieur engendré par le processus de mondialisation et le cadre éthique de référence de cette analyse, qui découle du concept des droits de la personne. Un tel examen conduit inévitablement à se pencher sur la nature intégrale du développement.

B. L'environnement mondial: la mondialisation

Le concept de mondialisation peut être défini de façons diverses, lesquelles ont toutes en commun l'influence croissante que les processus économiques, sociaux et culturels à l'échelon international exercent sur ces mêmes processus à l'échelon national ou régional. Il ne s'agit naturellement pas d'un processus récent: il remonte très loin dans l'histoire. Cependant, les changements profonds en termes de temps et d'espace dérivés de la révolution des communications et de l'information lui octroient des nouvelles dimensions qui le distinguent nettement de ce qu'il était dans le

passé.⁵ Les variations au niveau des rapports de force intervenues à la fin de la guerre froide ont également apporté un certain nombre d'éléments nouveaux.

L'une des facettes principales de ce processus, qui est souvent ignorée, est la généralisation progressive d'idées et de valeurs mondiales, telles que les droits de la personne, le développement social, l'égalité entre les sexes, le respect de la diversité ethnique et culturelle, la protection de l'environnement et d'autres principes à l'égard desquels des engagements ont été contractés lors des conférences des Nations Unies. Le développement de cette action de grande envergure sur les plans social et de l'environnement n'a toutefois pas été accompagné d'un courant équivalent de ressources internationales nécessaires à sa mise en œuvre, de la mise sur pied de la structure institutionnelle requise à l'échelon international, ni même d'un engagement de la part des pays signataires de mettre en œuvre des politiques nationales qui répondent à cet agenda.

Sur le plan économique, l'aspect principal est la mondialisation incomplète des marchés (CEPALC, 1996a), processus qui est le résultat des changements technologiques mentionnés plus haut, de la portée de plus en plus planétaire des stratégies de commercialisation et de production de grandes sociétés transnationales (la rupture des chaînes de valeur qui permet aujourd'hui de mener à bien différentes phases du processus de production dans des endroits absolument éloignés l'un de l'autre), ainsi que de l'interaction de tous ces facteurs avec les changements institutionnels qui les ont accompagnés. Parmi ces changements, sont inclus les processus de libéralisation financière et commerciale qui concernent tous les pays, à des degrés divers, et la consolidation des mécanismes multilatéraux de commerce grâce à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a étendu les principes de la libéralisation du commerce de biens au commerce des services et a jeté les bases de normes internationales en matière de droits de propriété intellectuelle. De telles normes et disciplines multilatérales n'ont pas encore été mises au point pour la libéralisation des marchés financiers, qui s'est également développée à grande échelle. Un certain degré de mondialisation peut également être observé sur le marché de la main d'œuvre spécialisée. L'exception la plus notable à cette tendance globale à la mondialisation des marchés est néanmoins le maintien de restrictions nationales rigoureuses à la mobilité de la main d'œuvre.

Dans le domaine de la technologie, de même que dans le cas du commerce des biens et des services, la mondialisation présente aux pays

⁵ Castells (1996) présente l'une des descriptions les plus complètes de ces tendances mondiales.

en développement des claires opportunités d'amorcer des stratégies de développement visant à tirer parti des possibilités offertes par une plus grande insertion au sein de l'économie mondiale. De ce point de vue, la croissance constante des échanges commerciaux internationaux ainsi que la consolidation des normes multilatérales et des mécanismes de solution de controverses sous l'égide de l'OMC constituent des mesures positives. Il en va de même pour le régionalisme, ce terme étant entendu dans le sens positif utilisé par la CEPALC dans le cas du «régionalisme ouvert» (CEPALC, 1994a). Ce processus positif est néanmoins freiné par la libéralisation incomplète des économies industrialisées qui continuent d'appliquer un grand nombre de mesures protectionnistes dans le monde entier, et par l'offre excédentaire de certains types de produits, tels que les matières premières, sur les marchés internationaux. Les pays en développement se heurtent également aux défis qu'impliquent la modification de leurs politiques de développement et la mise sur pied des mécanismes institutionnels exigés par l'OMC; de telles mesures se sont avérées difficiles à appliquer et pourraient se traduire par des restrictions peu désirables.

Le développement explosif des marchés financiers internationaux a créé des opportunités de financement et d'opérations de contreparties mais a, dans le même temps, mis en relief de graves problèmes causés par l'asymétrie existant entre des forces du marché dynamiques et de faibles cadres institutionnels créés pour les régler.⁶ La coexistence d'un processus de mondialisation financière et de politiques macro-économiques nationales dont l'élaboration reste sujette aux conditions et intérêts nationaux engendre des pressions considérables pour les pays en développement; ces derniers subissent également l'incertitude associée aux politiques macro-économiques adoptées par les pays industrialisés, lesquelles n'internalisent pas tout à fait les effets qu'elles produisent sur le reste du monde et ne sont pas dotées des mécanismes de coordination nécessaires pour assurer leur cohérence globale. À cette situation viennent se greffer les problèmes qui touchent le marché financier tels, notamment, que sa volatilité et l'effet de contagion qui ont eu de si graves répercussions sur les pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans les années 1990. Ces phénomènes sont associés à l'incapacité des marchés à faire une distinction claire entre les différents types d'emprunteurs, ce qui donne lieu à «l'effet de ralliement», si fréquent sur les marchés financiers durant les périodes d'essor et, surtout, de crise économique.

L'instabilité financière n'est que l'une des manifestations de l'asymétrie croissante entre le dynamisme des différents marchés et le manque du degré suffisant de gouvernance économique dans le monde

⁶ Voir Nations Unies (1999a), CEPALC (1998a), CNUCED (1998) et Ocampo (1999a).

actuel. Une autre manifestation est la concentration économique extrême qui prédomine dans le monde entier, de même que les tensions en matière de répartition entre pays et dans les pays engendrées par le processus de mondialisation.⁷ Cette situation reflète, entre autres phénomènes, les hauts niveaux d'éducation et de connaissances requis par les technologies et les marchés mondiaux; cet état de choses constitue une menace au sens où ceux qui ne possèdent pas les compétences suffisantes risquent d'être marginalisés et que, par voie de conséquence, l'utilisation de ce type de technologies et la création de nouvelles connaissances risquent d'être encore plus fortement concentrés dans quelques pays, groupes sociaux et sociétés. Ce processus implique des menaces à la fois anciennes et nouvelles pour la sécurité des populations mondiales, par suite du démantèlement de pans entiers des systèmes de protection, de ceux qui fonctionnent au sein de la famille comme ceux gérés par l'État.

L'évolution de la mondialisation des marchés met également en évidence le caractère incomplet et asymétrique des mesures qui l'accompagnent. Ceci est sans nul doute le reflet de l'asymétrie existant au sein des structures organisationnelles des différents opérateurs internationaux qui participent aux débats actuels. Des mesures volontaristes sont adoptées dans plusieurs directions: le libre-échange (bien que présentant des lacunes dans de nombreux domaines), la mobilité des capitaux et la protection juridique des droits de propriété intellectuelle et de l'investissement. Des questions tout aussi importantes sont néanmoins laissées à l'écart: la mise au point de mécanismes propres à garantir la cohérence globale des politiques macro-économiques des économies centrales; la mobilité internationale de la main d'œuvre; des accords internationaux visant à assurer l'imposition adéquate du revenu du capital ou pour freiner l'évasion fiscale; l'acheminement de ressources compensatoires vers les pays et les secteurs sociaux qui tendent à rester à la traîne dans le processus de mondialisation; et la mise en place de réglementations internationales antitrust et des codes de conduites pour les sociétés transnationales. Selon les termes employés au cours des débats financiers de ces dernières années, tous ces éléments soulignent la nécessité de mettre en place une nouvelle «architecture» économique internationale qui réponde à la nouvelle phase de mondialisation et soit basée sur un plan d'action de grande envergure et un processus représentatif de négociation.

Les problèmes actuels en matière de gouvernance internationale ne concernent pas seulement les questions économiques mais aussi les affaires sociales et l'environnement. Ils mettent en relief une problématique

⁷ Voir, à titre d'exemple, CNUCED (1997), PNUD (1999) *Cornia* (1999) et Rodrik (1997).

profondément enracinée, à savoir le contraste entre les thèmes relevant de l'échelle mondiale et les processus politiques locaux. Ce contraste implique notamment qu'aucun des mécanismes de prise de décision à l'échelon mondial n'est en mesure de garantir que les pays et les secteurs sociaux les plus faibles soient représentés de façon adéquate dans les décisions adoptées. Cet état de choses engendre des tensions qui sont de plus en plus manifestes. Cela implique également que les espaces réservés à l'action démocratique des citoyens restent limités aux échelons national et, peut-être de plus en plus, local.⁸ Il s'agit, en fait, du vestige le plus important du concept de nation dans le monde actuel. Dans le même temps, toutefois, la mondialisation aiguë, sur le plan des difficultés que rencontrent les nations du monde, les tensions qui existent entre les revendications des citoyens, qui se sont accrues avec l'avènement de la démocratie, et les restrictions à la liberté d'action engendrées par la mondialisation. Cette tension se conjugue à d'autres qui caractérisent le monde actuel et qui ont atteint dans notre région une très forte intensité, en particulier la tension existant entre les perspectives offertes par les communications modernes, qui promettent une intégration «symbolique» avec le reste du monde, et les restrictions imposées à une modalité plus «matérielle» d'intégration, à savoir le manque d'accès aux opportunités offertes par les modes de développement national et international.

Cette analyse ne porte pas sur les processus mondiaux en tant que tels mais prend en considération leur influence dans la création d'opportunités ainsi que de contraintes et les sources potentielles de risque. On y étudie donc les façons dont l'action publique nationale et locale, et dans certains cas régionale ou sous-régionale, peut tirer un meilleur parti de ces possibilités tout en gérant les risques du processus de mondialisation.⁹ On tient également compte des restrictions imposées à l'effectivité de certaines politiques pour des raisons liées à l'environnement et par les dispositions d'accords multilatéraux récemment signés. Toutefois, ces contraintes ne devraient pas être considérées simplement comme un fait établi mais comme un appel à l'action concertée des gouvernements et des secteurs sociaux des pays de la région afin qu'ils tentent de peser sur la

⁸ Certes, des domaines d'action civique mondiale sont en train d'apparaître, comme le démontre la participation de représentants de la société civile au sein des conférences mondiales des Nations Unies, dans les débats mondiaux sur l'environnement et dans les négociations commerciales (par exemple, la séance pour membres de la société civile dans le cadre de la réunion ministérielle sur la Zone de libre-échange des Amériques, tenue à Toronto, Canada, en 1999 et les confrontations qui ont entouré la conférence de l'OMC tenue la même année à Seattle).

⁹ Reprenant le terme employé dans une étude publiée il y a une décennie, le développement est analysé «de l'intérieur» (Sunkel, 1991).

direction vers laquelle ces mesures nous conduisent et qu'ils adoptent les mesures pertinentes à l'échelon régional ou sous-régional, chaque fois que nécessaire.

C. Le cadre éthique de référence: les droits de la personne et l'équité

Malgré les efforts déployés par les pays de la région, les résultats des nouveaux modèles de développement se sont avérés peu satisfaisants sur le plan économique et, surtout, sur le plan social et de l'environnement. Pour une partie importante de la population, cette situation est encore aggravée par le fait que les gens sont souvent dans l'incapacité d'exercer leurs droits en tant que citoyens. Au niveau juridique et politique, ceci se manifeste par une inégalité fondamentale en termes d'accès au système judiciaire et un manque de participation de la population à la prise de décision politique. Dans les domaines économique et social, ce phénomène se présente sous la forme d'une inégalité des chances, de précarité de l'emploi, de faibles revenus, d'entraves à la mobilité sociale (en particulier pour les femmes), d'une indifférence à l'égard de la diversité ethnique et culturelle et d'un manque de protection face à l'infortune. L'enjeu central pour la région à l'aube de ce nouveau siècle est donc la construction de sociétés plus équitables. Telle est l'aune à laquelle doit se mesurer la qualité du développement.

Cependant, l'iniquité est loin d'être une caractéristique du stade actuel de développement. Elle constitue, bien au contraire une caractéristique prédominante dans la plupart des différents modèles de développement appliqués dans le passé en Amérique latine et, dans une moindre mesure, dans les Caraïbes anglophones. Cette situation est le reflet de la profonde segmentation des structures économique, sociale, ethnique et de sexes qui se reproduit d'une génération à l'autre par le biais de différents mécanismes. Les effets de la répartition traditionnellement très inégale ont été exaspérés par un certain nombre de facteurs au cours des décennies récentes: les répercussions des programmes d'ajustement macro-économique, en particulier durant la crise de l'endettement, qui ont creusé les différences en matière de répartition du revenu dans certains pays; l'hétérogénéité structurelle grandissante des secteurs productifs sous l'effet des réformes mises en œuvre; et les besoins croissants en éducation à cette époque de mondialisation et de connaissances, domaine dans lequel notre région est absolument retardataire.

Pour résoudre ces graves problèmes d'iniquité, les pays devront s'attacher à rompre les mécanismes grâce auxquels la pauvreté et l'inégalité se reproduisent de génération en génération. De tels efforts devront porter

sur les quatre principales voies de transmission suivantes: l'éducation, l'emploi, la distribution de la richesse et les profils démographiques, ainsi que sur les entraves créées par la discrimination ethnique et entre les sexes, qui aggravent encore les effets de ces facteurs. L'éducation et l'emploi sont les deux chevilles ouvrières de ces efforts. Assurer l'accès à l'éducation ainsi qu'au savoir et à l'information en général, est la meilleure façon d'ériger des cadres qui serviront de base au combat contre l'inégalité dans des sous-systèmes plus stratifiés, tels que le marché de l'emploi et le partage du pouvoir. L'emploi constitue, pour sa part, le principal mécanisme d'obtention de revenus pour la plupart des ménages, ainsi qu'un mécanisme d'intégration sociale et de réalisation personnelle.

Il importe également d'adopter des mesures visant à améliorer la distribution des avoirs, en facilitant notamment l'accès des ménages au logement (celui-ci étant, avec le capital humain, l'actif principal de la majorité des ménages), et en améliorant l'accès des petites et micro-entreprises rurales et urbaines aux facteurs de production (crédit, technologie, formation professionnelle, compétences gestionnaires et propriété foncière). Dans le cas des entreprises rurales, elles doivent également pouvoir disposer d'une infrastructure comparable à celle qui dessert les entreprises urbaines. Des mesures doivent aussi être adoptées pour réduire le haut coefficient de dépendance démographique qui caractérise encore les ménages les plus démunis dans les pays où la transition démographique n'en est qu'à ses débuts.

Dans des sociétés comme les nôtres, si profondément marquées par les inégalités, la première chose à faire est de garantir une meilleure égalité des chances, tâche qui est en elle-même très complexe. En effet, les personnes défavorisées ne doivent pas leur situation à un seul et unique facteur, mais bien à une combinaison de facteurs. Par conséquent, tout programme ciblé sur l'un de ces facteurs (par exemple, la gratuité de l'éducation publique) risque d'échouer même au niveau de son objectif sectoriel, d'autres facteurs pouvant empêcher les individus visés de tirer pleinement parti des possibilités qui leur sont offertes. C'est pourquoi la réalisation de l'objectif de l'égalité passe par une approche intégrale accompagnée de différentes mesures s'adressant à des personnes différentes ou connaissant des situations différentes. En outre, une fois que l'objectif de l'égalité des chances a été atteint, il importe de savoir le conserver. En effet, même lorsque la mobilité est principalement déterminée par les mérites, des facteurs liés à l'ascendance et à la descendance peut, à long terme, favoriser l'inégalité des chances. De plus, si la société n'a pas donné les possibilités adéquates à une partie importante de la population dans les premières années de vie de ces individus, le terrain perdu est, dans la plupart des cas, irrécupérable même si, à une étape ultérieure, la société

réussit à bloquer la transmission intergénérationnelle des inégalités qui auraient compromis les chances de leurs enfants. D'où la nécessité d'appliquer des politiques qui compensent les inégalités qui se présentent tout au long de la vie tout autant que les inégalités des chances. Par ailleurs, l'équité et, partant, la réduction de la segmentation sociale en fonction du niveau de revenus, du sexe, des considérations ethniques et d'autres facteurs, doivent être considérées comme un objectif à part entière, comme une expression authentique d'un principe collectif de base, alors que les systèmes d'organisation économique (l'activité privée et le marché, de même que l'action gouvernementale) sont des instruments au service d'objectifs sociaux plus vastes plutôt que des objectifs en soi.

Si la construction de sociétés plus équitables est définie comme le but principal du développement, l'attention doit être portée sur les droits civils et politiques du peuple, qui comprennent les droits des individus à exercer leur autonomie par rapport au pouvoir de l'État et à participer à la prise de décisions publiques, de même que les droits économiques, sociaux et culturels fondés sur les valeurs de l'égalité, la solidarité et la non-discrimination. Ces ensembles de droits sont universels, indivisibles et interdépendants. Malgré les différences pouvant exister au niveau des textes législatifs régissant certains aspects tels que la nature, la protection et la possibilité de l'exercice des droits politiques et civils, ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels, ils relèvent néanmoins d'un concept global des droits fondamentaux de l'individu. Par conséquent, si les droits économiques, sociaux et culturels ne sont pas renforcés, les droits civils et politiques conquis avec tant de peine pourraient s'avérer inutiles pour les secteurs à plus faibles revenus, moins éduqués ou moins informés de la population. La pauvreté et l'impossibilité ou l'incapacité de mener une action civique vont souvent de pair. Ce sont en fait ces deux ensembles de droits qui fournissent un cadre éthique de référence authentique à la politique économique et sociale et à la gestion des affaires politiques.

Etant donné les progrès substantiels accomplis durant la dernière décennie en termes d'avancement des droits civils et politiques et leur rapport étroit avec l'équité, le moment est opportun pour accorder la priorité aux aspects sociaux de la citoyenneté dans la région. L'Amérique latine et les Caraïbes sont aujourd'hui une région où les pays connaissent un processus de consolidation de leur démocraties politiques et un développement d'une culture démocratique fondée sur l'exercice des droits civiques et politiques. Il n'est donc pas surprenant que l'attention tende à se centrer sur la garantie des droits à l'équité. Ces droits visent à la mise en place d'une modalité élargie de citoyenneté dans laquelle, outre le respect de leurs droits civiques et politiques, les citoyens sont en mesure de jouir de leurs droits économiques, sociaux et culturels (CEPALC/IIDH, 1997).

Malgré l'existence d'un large consensus au sein de la communauté internationale quant au fait que tous ces droits forment un tout indivisible, leur indivisibilité devient nettement plus problématique au moment de l'application dans les faits. Il s'est avéré tout aussi difficile de garantir les droits économiques, sociaux et culturels que prévenir la violation des droits civils et politiques des individus et des communautés. Garantir «le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence» (Article 11, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) transcende le domaine éthique, culturel, politique et institutionnel de la société et a une incidence économique directe en termes de création et d'affectation d'une quantité suffisante de ressources. Il faut garder à l'esprit que la reconnaissance politique de l'existence de droits économiques, sociaux et culturels n'engendre pas en soi la richesse ni contribue à la répartition de ressources non-existantes. L'application de ces droits doit être notamment compatible avec le degré de développement atteint et avec le pacte budgétaire établi dans chaque société; sinon, ils risquent de créer des attentes peu réalistes ou des déséquilibres macro-économiques qui pourraient en fin de compte, par d'autres voies, porter préjudice aux secteurs mêmes qu'ils sont censés protéger. L'équité, dans ce sens du terme, doit être conçue comme la détermination d'objectifs dans les domaines où la société est, étant donné son niveau actuel de développement, effectivement en mesure de les réaliser. En d'autres termes, le point de référence est ce qui est effectivement réalisable.

La valeur des droits économiques, sociaux et culturels réside dans le fait qu'ils établissent un régime institutionnel et juridique qui contribue à inculquer des perspectives éthiques qui se matérialisent dans des objectifs collectifs et, partant, au niveau du processus de prise de décision économique et politique qui permet de satisfaire les besoins de l'ensemble des citoyens et réduire les inégalités. La reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels permettra en dernière instance de doter les citoyens de chacun des pays de la région d'un ensemble de compétences qui leur permettront d'accéder, une fois atteint un certain niveau de compétitivité, aux réseaux par lesquels sont échangés d'autres avoirs. Ces compétences serviront également à favoriser l'émergence d'une nouvelle forme de citoyenneté grâce à laquelle tous les individus seront en mesure d'évoluer en tant que véritables agents sociaux dotés des pouvoirs autonomes, de la capacité de défendre certains intérêts et de formuler des revendications, ainsi que d'exercer pleinement leurs droits individuels et collectifs légalement reconnus.

Au cours des dernières décennies, la protection de l'environnement a également commencé à être reconnue comme un droit qui a été inclus en tant que tel dans les constitutions d'un certain nombre de pays de la région. Des progrès substantiels ont été accomplis dans les années 1990 quant au développement du concept de justice environnementale fondée sur le principe selon lequel les politiques et les programmes appliqués en matière d'environnement doivent nécessairement compenser les différents impacts exercés sur les différents groupes sociaux et, à titre rétroactif, les dommages résultant de la pollution provoquée dans le passé. Dans le même ordre d'idées, certains pays adhèrent maintenant au principe selon lequel les communautés doivent être consultées à propos d'activités économiques qui peuvent avoir une incidence sur l'environnement dans lequel elles vivent.

D. Le caractère intégral du développement

L'objectif central, à savoir parvenir à améliorer les niveaux de bien-être de l'ensemble de la population n'est réalisable que dans la mesure où les pays consentent des efforts majeurs pour conforter des économies dynamiques et compétitives capables de relever les défis posés par un monde sans frontières. A cet égard, l'équité et le développement économique (y compris sa facette de développement durable) relèvent d'une seule stratégie intégrale et sont unis par un ensemble de relations complexes d'interdépendance. Le développement social ne peut être obtenu par la seule politique sociale, tout comme la politique économique et la croissance ne peuvent garantir la réalisation des objectifs sociaux indépendamment de la politique sociale. Les éléments qui unissent la politique économique et la politique sociale sont, notamment, la création d'emplois et de revenus, la stabilité de la croissance économique, la nécessité de venir à bout d'hétérogénéités à la fois héritées et récentes par le biais de politiques qui favorisent la contribution des petites entreprises au développement, et la possibilité d'acheminer davantage de ressources aux fins du développement du capital humain, de réseaux de sécurité sociale ou de programmes intégraux de lutte contre la pauvreté d'une manière qui soit cohérente avec le maintien d'une politique budgétaire viable. Dans tous ces domaines, les modèles de développement économique ne sont pas neutres en termes sociaux et il est donc possible de chercher et de promouvoir des entraînements sociaux plus efficaces qui renforceront l'impact de la politique sociale. Dans le même temps, le développement social, une atténuation des inégalités et l'élimination de toute discrimination vont créer des conditions propices au développement économique moyennant l'investissement en capital humain et la construction d'une série de formes de capital social qui contribueront à fortifier la compétitivité systémique des économies de la région.

Les problèmes relatifs au développement économique et social sont également corrélés avec ceux associés au développement durable. Cette forme de développement pose avant tout des problèmes en termes d'équité, en particulier d'équité intergénérationnelle, au sens où les intérêts des générations futures ne sont pas pris en compte dans la prise de décisions publiques. Certains aspects liés à l'équité intragénérationnelle ne doivent pas non plus être ignorés: les secteurs à plus faibles revenus sont souvent les plus gravement touchés par la pollution, ne disposant de moyens économiques pour s'en protéger; ce sont les paysans les plus pauvres qui travaillent dans les écosystèmes les plus dégradés. La pauvreté en soi constitue, dans bon nombre de pays, l'un des facteurs sous-jacents à l'extension de la frontière agricole qui est à l'origine de graves dommages causés à l'environnement. Le développement durable pose également des problèmes en termes d'efficacité économique, notamment parce qu'à long terme, la prévention est de loin la modalité la plus efficace de préservation de l'environnement. Qui plus est, de nombreux dommages à l'environnement sont permanents et constituent dès lors des pertes d'un capital naturel irremplaçable.

Par ailleurs, la citoyenneté n'est pas seulement un droit qui, en soi, contribue au bien-être des personnes; elle est aussi la façon la plus effective d'assurer que les objectifs sociaux du développement soient dûment pris en compte dans la prise de décisions publiques. Elle contribue donc à la formation d'un contexte stable sur les plans politique et social qui est propice au développement économique. En effet, la cohésion sociale et la stabilité politique sont de plus en plus perçues comme un facteur de compétitivité dans ce monde internationalisé.

Ce concept intégral de développement va bien au-delà de la complémentarité entre, d'une part, les politiques sociale, économique, environnementale et de gouvernance démocratique et, d'autre part, les politiques associées au capital humain, au bien-être social, au développement durable et à la citoyenneté. Ce concept doit être conçu comme le cœur même du développement. En d'autres termes, dans le cadre d'un processus de développement intégré, les personnes ou leur habitat naturel ne peuvent être sacrifiés au nom de la croissance économique. Le progrès et la croissance doivent, au contraire, se manifester par la satisfaction croissante des besoins existants. Le développement ne doit donc pas seulement être orienté vers la satisfaction des attentes croissantes des personnes en termes de consommation, lesquelles, bien que légitimes, restent insuffisantes pour répondre aux attentes d'une meilleure qualité de vie. Le développement doit également viser à créer un climat humain et social de plus grande sécurité et de confiance mutuelle, à étayer un système politique démocratique qui permette une participation plus active des

citoyens au gouvernement et à la prise de décision, à renforcer le bien-être de ceux qui ont un accès plus restreint aux avantages de la société moderne, à favoriser des actions collectives qui favorisent l'engagement accru des citoyens et leur sentiment d'appartenance à la société dans laquelle ils vivent, et à protéger et améliorer l'habitat naturel de ceux qui y vivent aujourd'hui et de ceux qui y vivront demain. Ce sont de tels processus qui donnent au développement son caractère intégral.

Le concept de développement intégral a été au centre des propositions formulées par la CEPALC tout au long de son histoire et aussi le point de départ de celles présentées au début des années 90 (CEPALC, 1990, 1992a, 1992b, 1994b). Nous avons appris, au fil du temps, à mieux appréhender l'importance de ce concept qui est présent, depuis longtemps, dans de nombreuses perspectives du développement qui ont beaucoup de points communs avec la vision du développement proposée par la CEPALC,¹⁰ telles que le concept de développement humain (PNUD, 1994) et, plus récemment, celui de «développement en tant que liberté» (Sen, 1999).

¹⁰ Une des expressions les plus précoces de cette optique a été la distinction établie entre la croissance et le développement, très répandue dans les débats régionaux pendant un certain temps.



Chapitre II

L'héritage des années 90

Dans les années 70, un petit nombre de pays latino-américains a entrepris des réformes structurelles destinées à ouvrir les économies à la concurrence étrangère et à favoriser la participation accrue du secteur privé au développement. Le processus s'est ralenti au début des années 80 mais a connu une reprise vers la moitié des années 80 pour ensuite s'étendre à toute la région. Il s'est ensuite consolidé dans les années 90, bien que les efforts dans les domaines du commerce, des finances, de l'emploi et de la sécurité sociale, ainsi que la réforme de l'Etat aient suivi des rythmes irréguliers dans les différents pays de la région.¹ A partir du milieu des années 80, des efforts ont également été amorcés pour rétablir les équilibres macro-économiques internes. La réforme structurelle et les programmes de stabilisation macro-économique ne constituent pas toutefois le seul héritage reçu par la région à l'aube du vingt-et-unième siècle. Il comporte également des facteurs structurels profondément enracinés dans l'histoire, certaines séquelles encore non résolues de la crise de l'endettement et d'autres processus d'ordre social et politique. Par ailleurs, la région est, par nature, très hétérogène en termes de taille, de structure et stade de développement des différents pays, de même qu'au niveau de la robustesse ou de la faiblesse de leurs institutions économique, politiques et sociales.²

¹ Voir Lora(1998) et Morley, Machado et Pettinato (1999) pour une comparaison quantitative de l'état des réformes.

² La CEPALC (2001) a dressé un bilan plus détaillé de la décennie. Voir les résultats d'un projet à long terme d'un projet de la CEPALC sur l'incidence de la réforme structurelle en Amérique latine et dans les Caraïbes (dans Stallings et Peres, 2000; Moguillansky et Bielschowsky, 2000; Katz, 2000a; Morley, 2000; Weller, 2000).

A. Performance économique, intégration à l'économie mondiale et les nouveaux modèles de production

1. Performance macro-économique

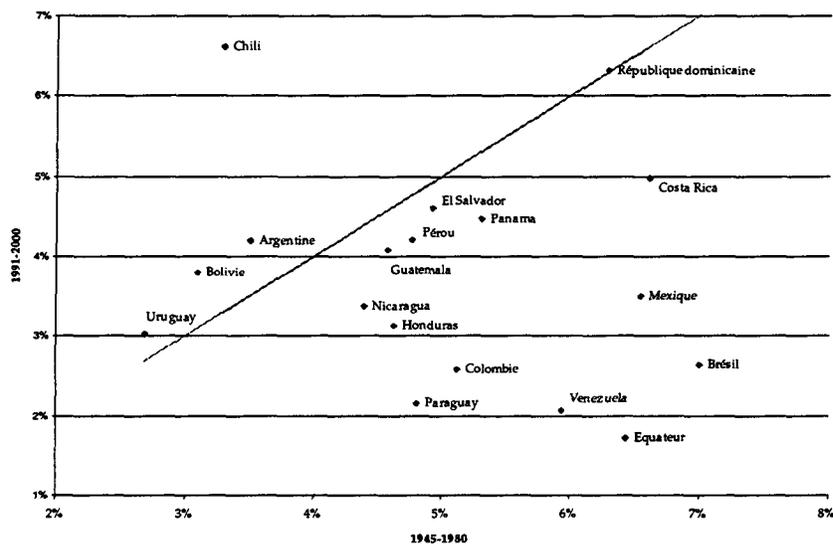
Le fait le plus saillant en matière de développement économique dans les années 90 a été la reprise de la croissance dans un contexte de souci accru pour les déséquilibres macro-économiques internes. Cette relance a été particulièrement évidente en Amérique latine où le produit intérieur brut (PIB) s'est accru à un taux moyen annuel supérieur à celui de la décennie antérieure (3.2% par an de 1990 à 2000, comparé à 1.0% dans les années 80 ou, en termes de produit par tête, de 1.6% comparé à -0.9%), scénario que l'on retrouve dans la plupart des pays de la région. Ceci s'applique également aux Caraïbes, bien que la croissance y ait été plus lente (2.0% dans les années 90 comparé à 0.1% dans les années 80) et qu'un ralentissement ait été enregistré dans un groupe important de pays. Le souci majeur porté par les autorités nationales aux équilibres macro-économiques internes se reflète non seulement dans la réduction du déficit budgétaire à une moyenne de 1 à 2 p.100 du PIB (à quelques exceptions près, et avec une augmentation au cours de la dernière crise) mais aussi dans le fait que l'inflation en Amérique latine s'est stabilisée à son niveau le plus bas depuis une cinquantaine d'années; le taux annuel est d'environ 10% ou moins depuis 1997 et a été ramené à un seul chiffre dans la plupart des pays. Ces progrès sont particulièrement significatifs à la lumière des profonds déséquilibres budgétaires qui ont caractérisé les économies latino-américaines à partir de la fin des années 70, ainsi que de la longue histoire inflationniste de plusieurs d'entre eux, en particulier en Amérique du Sud. Ils se sont traduits par une plus grande confiance à l'égard des autorités macro-économiques de la région, bien que sans entraîner de stabilité au niveau des courants de capitaux.

Le taux moyen de croissance de la région reste toutefois encore trop faible pour combler l'écart qui la sépare des pays plus développés; il reste également inférieur au taux jugé souhaitable et nécessaire par la CEPALC pour résoudre les graves problèmes de pauvreté que connaît la région. Cette croissance a également été inférieure à celle connue par l'Amérique latine entre 1945 et 1980, à savoir 5.5% par an ou 2.7% par habitant. Ce constat est valable même lorsque la comparaison est basée sur de moyennes simples (respectivement 4.9% et 2.1%), de façon à isoler l'impact des pays les plus grands de la région, c'est-à-dire le Brésil et le Mexique, dont la croissance économique dans les années 1990 a été nettement inférieure aux taux historiques.³ Par rapport aux trente cinq ans qui ont précédé la crise

³ Les taux moyens simples de croissance en Amérique latine dans les années 90 ont été de 3.4% pour le PIB et de 1.3% du PIB par habitant.

de l'endettement, le scénario de ralentissement est évident dans la plupart des pays latino-américains, les seules exceptions étant les pays dont les résultats ont été relativement modestes durant cette période (voir diagramme 1).

Diagramme 1
HAUSSE MOYENNE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT



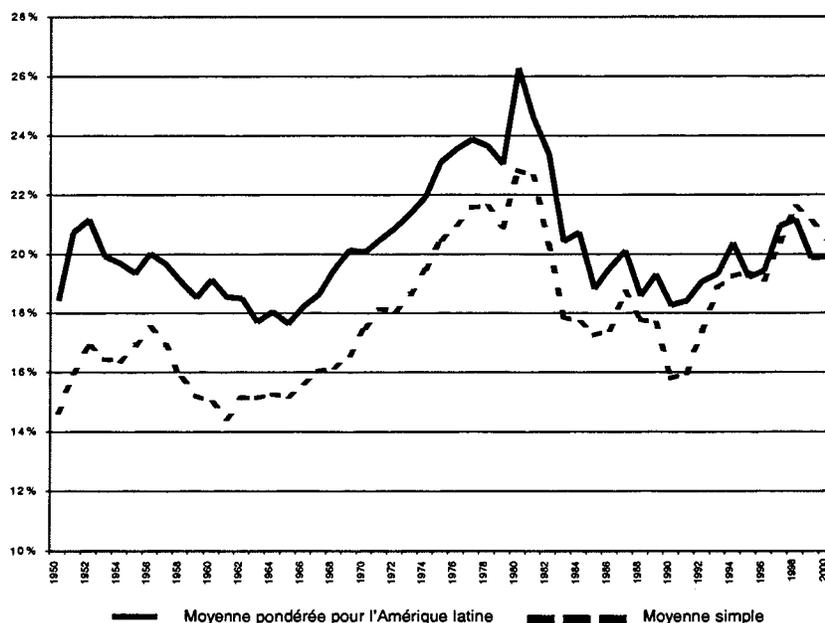
Source: CEPALC.

Le fait même que la croissance se soit ralentie par rapport aux scénarios antérieurs à la crise de l'endettement remet en question l'effet positif profond que, selon certains analystes, les réformes étaient censées exercer sur la croissance économique. D'après une étude récente de la CEPALC (Stallings et Peres, 2000), les effets, bien que positifs, sont restés modérés.⁴ Quoi qu'il en soit, il s'avère difficile, étant donné la diversité des expériences des différents pays en termes d'intensité des réformes, des mesures économiques adoptées dans la foulée et du résultat général de ces mesures, de dégager de simple inférences quant à l'impact de la réforme.

⁴ Selon cette étude, il est impossible de faire la distinction entre l'incidence des réformes et celle de la stabilisation macro-économique et de l'évolution de l'environnement international. Pour les effets de la réforme sur l'investissement, voir Mognuillansky et Bielschowsky (2000); pour les effets sur la productivité, voir Katz (2000a). Ces conclusions ne coïncident pas avec celles d'études antérieures (y compris BID, 1997, sur l'Amérique latine), CNUCED (1999a) et Rodrik (1999) remettent également en question les effets de la réforme.

La tendance en matière de taux d'investissement confirme ces observations. En dépit d'une récupération générale du coefficient d'investissement, ce n'est que vers 1997 et 1998 que le coefficient moyen simple (qui traduit plus fidèlement les améliorations en termes de fermeté relative de l'accumulation de capital dans les pays plus petits) a atteint des niveaux comparables à ceux des années 70 (voir diagramme 2). Le coefficient pondéré d'investissement est, quant à lui, resté inférieur aux niveaux des années 70. Par ailleurs, le coefficient marginal de capital dans les années 90 a été nettement supérieur à celui des années 70 (6.6 contre 4.8), ce qui démontre que le comportement de l'investissement a joué un rôle moindre dans la promotion de la croissance économique (voir diagramme 3A).⁵

Diagramme 2
**INVESTISSEMENT EN CAPITAL FIXE COMME POURCENTAGE
 DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT**

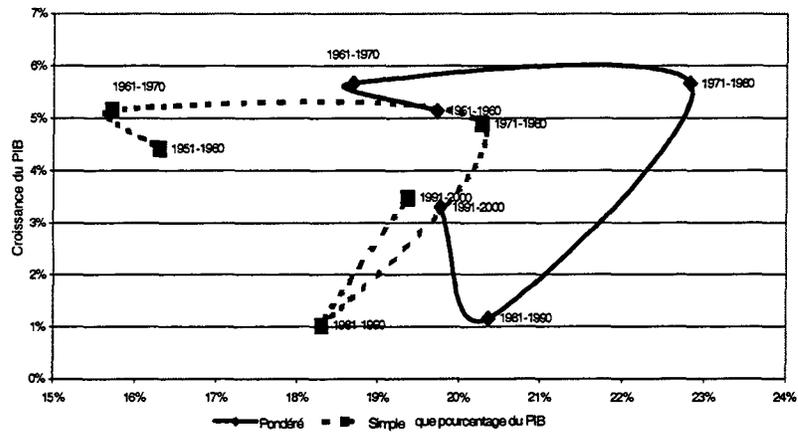


Source: CEPALC.

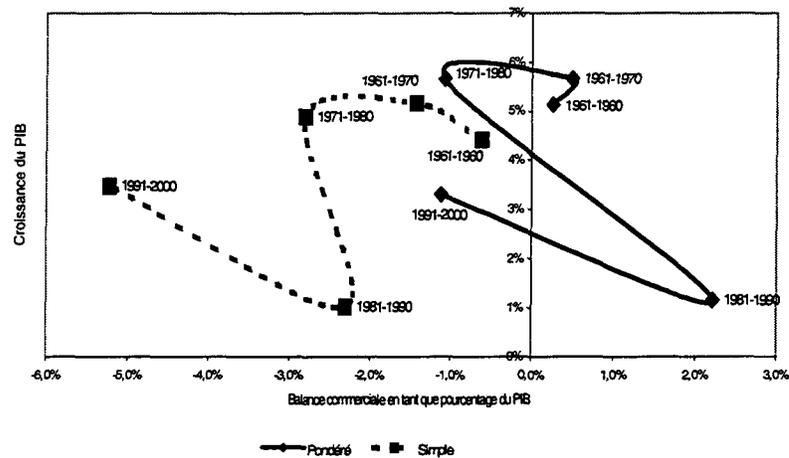
⁵ Il faut souligner que, selon le diagramme 2.3A, le taux d'investissement dans les années 90 était semblable ou supérieur aux taux des années 50 et 60, tant du point de vue de la moyenne simple que de la moyenne pondérée. La comparaison en termes de rapport capital-produit marginal est toutefois nettement moins favorable; en effet, durant les décennies antérieures, les réductions des niveaux d'investissement avaient été accompagnées d'une augmentation des taux de croissance économique.

Diagramme 3
**TAUX D'INVESTISSEMENT EN CAPITAL FIXE, BALANCE COMMERCIALE
 ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**
 (Moyennes par décennie)

A. Taux d'investissement en capital fixe et croissance économique



B. Balance commerciale et croissance économique



Source: CEPALC.

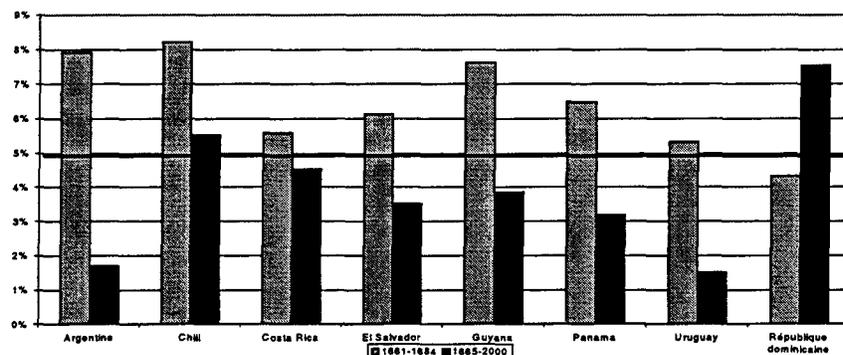
Les cycles macro-économiques rendent également compte d'une forte dépendance vis-à-vis des aléas du financement extérieur. On peut distinguer, à la lumière des variations en matière de courants financiers, deux étapes entièrement différentes au cours de la dernière décennie. La première a été caractérisée par une augmentation notable des courants de capitaux acheminés vers la région, ce qui a facilité la mise en oeuvre de programmes anti-inflationnistes efficaces dans plusieurs pays et l'application de réformes structurelles. L'amélioration en matière de courants financiers et le succès des programmes anti-inflationnistes, dans un contexte initial de capacité de production sous-utilisée, sont autant de facteurs clés qui ont contribué à la reprise rapide de la croissance dans la région au cours de la première partie de la décennie (4.1% pour 1990-1994). La forte instabilité des courants de capitaux déclenchée par l'effet dit « tequila » a donné lieu à une période marquée par un ralentissement de la croissance du PIB (3.1% par an pour 1994-2000) et des taux de croissance très variables. D'autres symptômes de cette dépendance à l'égard du financement extérieur sont l'extrême sensibilité de la balance commerciale aux niveaux de l'activité économique et la tendance à remplacer l'épargne intérieure par l'épargne étrangère, caractéristique des périodes de reprise de la croissance associée aux apports de courants de capitaux. Il faut signaler que les crises financières intérieures ont été fréquentes durant les années 90, ce qui constitue un phénomène mondial (IMF, 1998). Ces crises ont absorbé des ressources budgétaires et quasi-budgétaires considérables dans de nombreux pays et ont compromis le fonctionnement même des systèmes financiers, parfois pour de longues périodes de temps.

La croissance rapide connue par certains pays au début des années 90 s'est ensuite ralentie. Tel est le cas des sept pays qui ont affiché des taux annuels de croissance de plus de 5% entre 1990 et 1994, à savoir l'Argentine, le Chili, le Costa Rica, El Salvador, Guyana, le Panama et l'Uruguay. Parmi ces pays, seul le Chili, qui atteint des niveaux particulièrement élevés de formation de capital dans les années 1990, a réussi à maintenir un rythme quelque peu supérieur après l'effet « tequila ». Depuis cette crise, un seul pays, la République dominicaine, a connu une hausse du taux de croissance de plus de 5% par an (voir le diagramme 4).

Il faut signaler, par ailleurs, que la gestion macro-économique n'a pas échappé à la sensibilité de la croissance économique vis-à-vis des courants de capitaux, à la tendance aux crises financières internes ou aux problèmes associés à la restructuration du processus de production mentionnés plus haut. Ce phénomène a mis en lumière certaines contradictions entre différents objectifs et instruments de politique

économique. L'orientation prononcée en faveur de la réévaluation de la monnaie qui a caractérisé les périodes d'essor des années 90 a notamment été à l'origine des graves problèmes d'ajustement rencontrés dans plusieurs pays par les secteurs producteurs de biens et services marchands, ainsi que de poussées spéculatives qui ont contribué à aggraver les déséquilibres et à accentuer le risque de crises financières. De même, la tendance, dans de nombreux pays, à adopter des politiques monétaires et de crédit procycliques qui favorisent une montée en flèche des prêts et de fortes baisses des taux d'intérêt durant les périodes d'expansion et une contraction monétaire prononcée et des taux d'intérêt élevés durant les crises, constitue la cause sous-jacente des crises financières nationales et de l'instabilité de la croissance économique.

Diagramme 4
CROISSANCE DES ÉCONOMIES LES PLUS DYNAMIQUES



Source: CEPALC.

2. Intégration à l'économie mondiale

D'importants progrès ont été accomplis, dans les années 90, sur le plan de l'intégration des pays d'Amérique latine et des Caraïbes au sein de l'économie mondiale. Au cours de cette décennie, la région a affiché la croissance la plus dynamique de son histoire en termes de volumes réels des exportations, à savoir 8.9% par an entre 1990 et 1999. Ce chiffre est en fait supérieur au taux de l'ensemble des échanges mondiaux. La forte augmentation des exportations du Mexique (13.7% par an) explique en grande partie cet essor. En effet, en 1999, le Mexique représentait presque la moitié des exportations de biens de l'Amérique latine. D'autre part, le Brésil se distingue par une croissance relativement lente de ses exportations

(3.2% par an), chiffre inférieur non seulement à la moyenne régionale pour les années 90 mais aussi à ses propres résultats depuis les années 60. Les autres pays ont néanmoins enregistré une forte progression de près de 8% par an. La part de l'Amérique latine et des Caraïbes dans les exportations mondiales reste néanmoins très faible: un peu plus de 5%.

La diversification des exportations a évolué selon des rythmes divers selon les pays et les sous-régions. Le fait le plus saillant est la transformation rapide de la composition des exportations mexicaines, bien que la diversification ait été également importante en Amérique centrale et en République dominicaine (voir Tableau 1). Le Mexique a connu un essor des exportations industrielles vers les Etats-Unis pour une vaste gamme de produits, y compris ceux de l'assemblage (*maquila*). Dans les plus petits pays, la diversification est davantage associée au développement d'une industrie de montage orientée vers le marché des Etats-Unis, notamment les articles manufacturés traditionnels (en particulier les vêtements) et, de plus en plus, les produits électroniques. Etant donné la pondération croissante des produits d'assemblage en termes de valeur ajoutée, le taux de croissance ainsi que le degré de diversification des exportations ont été moins prononcés. La composition des exportations s'est modifiée plus lentement au Brésil, pays qui présente également une structure très diversifiée d'exportations, et en particulier dans le reste de l'Amérique du sud, où les produits primaires, les manufactures traditionnelles et les articles manufacturés à forte teneur en ressources naturelles représentent encore une grande part des exportations. Durant cette décennie, la composition des exportations dans les Caraïbes anglophones n'a pas subi de grands changements. C'est pourquoi, dans la plupart des pays de la région, l'accroissement des exportations est allé de pair avec une diversification encore inadéquate de l'assiette des exportations, à la fois en termes de produits et de marchés indicatifs (CEPALC, 1998d). Dans le cadre de cette structure de spécialisation, le Mexique et certains pays d'Amérique centrale et des Caraïbes ont intensifié leurs exportations dans des créneaux dynamiques des importations des pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), bien que, là encore, les opérations de montage représentent une part importante de ce processus;⁶ les pays sud-américains en ont fait de même avec des produits qui ont perdu du terrain en termes d'achats de la part des pays développés.

⁶ Par ordre d'importance en termes de croissance absolue, la part des importations de l'OCDE s'est accrue dans les secteurs suivants: habillement (Mexique, République dominicaine, Honduras, Guatemala, Costa Rica et Jamaïque), l'industrie automobile (Mexique), l'équipement non-électrique (Mexique et Brésil), le matériel électrique et l'équipement électronique (Mexique, République dominicaine et le Costa Rica), les ordinateurs (Mexique) ainsi que les produits chimiques et pharmaceutiques.

Tableau 1
COMPOSITION DES EXPORTATIONS^a DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES, 1988 ET 1998
(Pourcentages)

Catégories	Mexique ^b		Brésil		Amérique du sud sauf le Brésil		Amérique centrale ^c		Caraïbes anglophones ^d		Amérique latine et les Caraïbes		Exportations intra-régionales		Exportations latino-américaines hors de la région	
	1988	1998	1988	1998	1988	1998	1988	1998	1988	1997	1988	1998 ^e	1988	1998	1988	1998
Produits primaires	42.9	10.0	18.8	19.6	44.0	40.4	63.8	41.7	27.8	28.2	35.5	22.9	20.2	15.5	33.4	38.8
Agriculture	10.7	4.1	12.2	12.4	20.9	20.3	63.2	41.0	10.4	7.7	17.2	12.3	8.0	8.6	17.5	19.9
Industrie minière	2.8	0.4	6.5	7.2	5.2	4.2	0.1	0.2	3.6	9.8	4.9	3.0	3.9	1.5	6.0	7.0
Énergie	29.4	5.5	0.0	0.0	17.9	15.8	0.4	0.5	13.8	10.6	13.4	7.6	8.4	5.3	9.9	11.9
Produits industriels	56.7	89.9	80.1	79.2	55.6	57.8	35.7	58.2	72.0	70.2	63.9	76.2	79.4	84.3	65.9	60.1
Traditionnels	10.8	20.0	29.2	28.9	20.0	21.3	23.6	31.1	19.1	21.0	21.3	22.6	17.4	26.4	25.5	23.7
Aliments, boissons et tabac	3.9	2.3	16.6	16.3	11.8	12.3	12.3	13.0	10.7	11.8	11.8	8.7	6.5	12.1	15.1	14.4
Exportations traditionnelles diverses	6.8	17.7	12.6	12.6	8.1	9.0	11.3	18.1	8.3	9.3	9.5	13.9	11.0	14.4	10.4	9.3
A forte intensité de ressources naturelles et présentant d'importantes économies d'échelle ^f	20.6	8.3	31.5	24.1	33.1	27.6	6.9	8.9	50.4	47.3	29.5	18.1	40.7	28.2	31.3	26.7
Produits finis durables ^g	10.2	24.0	8.7	10.7	0.8	5.1	0.2	1.1	0.3	0.1	5.4	14.2	8.7	15.4	3.9	3.2
Porteurs de progrès technique ^h	15.1	37.6	10.8	15.5	1.8	3.8	5.2	17.0	2.2	1.7	7.7	21.4	12.5	14.3	5.2	6.4
Biens divers	0.3	0.1	0.8	1.2	0.4	1.8	0.5	0.1	0.2	1.7	0.5	0.9	0.3	0.2	0.7	1.2

Source: CEPALC, sur la base de chiffres officiels. Pour une description détaillée de la classification utilisée, voir CEPALC *Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe*, 1996 (LC/G.1941), Santiago, Chili, Décembre 1996, pp. 217-225; et *Latin America and the Caribbean in the World Economy. 1998 Edition* (LC/G.2038-P), Santiago, Chili, mars 1999, p. 172. Publication des Nations Unies, n° de vente E.99.II.G.3.

^a Comprend les 25 pays suivants: Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, Equateur, El Salvador, Grenade, Guatemala, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Sainte-Lucie, Surinam, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

^b Depuis 1992, le Mexique reprend les produits de la *maquila* dans la catégorie «Biens». Avant cela, ils étaient classifiés comme «Commerce en matière de services». C'est pourquoi les données correspondant à 1988 et 1998 ne sont pas comparables.

^c Comprend les cinq pays suivants: Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua.

^d Comprend les huit pays suivants: Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Jamaïque, Sainte-Lucie, Surinam et Trinité-et-Tobago.

^e Dans le cas de la Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Paraguay et Surinam, en l'absence de chiffres pour 1998, les chiffres de 1997 ont été utilisés.

^f Comprend, entre autres produits industriels, les produits pétrochimiques, le papier, le ciment et les métaux de base.

^g Comprend les électroménagers et les véhicules (et pièces), de même que les opérations d'assemblage.

^h Comprend les machines, instruments et produits chimiques raffinés, ainsi que le montage de ces produits.

Un autre facteur ayant contribué à l'expansion et à la diversification des exportations est le développement significatif des échanges intra régionaux associés à la consolidation de l'intégration économique et d'accords de libre-échange déjà en place et la création de nouveaux mécanismes. L'essor des échanges commerciaux a été particulièrement notable au sein des principaux accords sous-régionaux, à savoir le Marché Commun du Sud (Mercosur) et la Communauté andine, entre 1990 et 1998 (respectivement 22% et 19%). La croissance a été plus lente dans le Marché Commun d'Amérique centrale et la Communauté des Caraïbes (Caricom), alors que pour l'Amérique centrale, elle s'est limitée à la première partie de la décennie. Un trait caractéristique du commerce intra régional a été l'importance accordée aux articles manufacturés traditionnels, lesquels se sont également très diversifiés. En effet, exception faite de ce commerce, la forte concentration des exportations sud-américaines dans les produits de base est encore plus manifeste (voir tableau 1). Par conséquent, l'une des plus graves séquelles de la dernière crise a été la forte baisse des échanges commerciaux au sein des espaces d'intégration de l'Amérique du sud, tendance qui s'est particulièrement accentuée en 1999 (près de 25%).

En termes de restructuration du processus de production dans le contexte des marchés internationaux, la région a créé deux grands scénarios de spécialisation. Le premier se caractérise par un essor des exportations de produits manufacturés à forte intensité d'intrants importés, orientés principalement vers le marché des Etats-Unis. Ce scénario, qui est essentiellement celui du Mexique et de quelques pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, est accompagné d'un effet marqué d'entraînement au niveau national dans les secteurs autres que la *maquila* au Mexique, des exportations de produits agricoles traditionnels ou d'un processus de diversification des exportations agricoles en Amérique centrale, et du développement des exportations de services (en particulier le tourisme) dans les Caraïbes. Dans le deuxième scénario, la primauté des exportations extra régionales de produits de base ou d'articles industriels à forte intensité de ressources naturelles se conjugue à un commerce intra régional beaucoup plus diversifié. Tel est le modèle prédominant dans les pays sud-américains. Dans le cas du Brésil, il est accompagné de quelques produits manufacturés à forte intensité de technologie et au Brésil et dans plusieurs autres pays, d'exportations d'articles manufacturés à forte intensité de main d'œuvre et d'une quantité importante d'articles manufacturés destinés aux marchés intérieurs. Un troisième scénario de spécialisation existe également, en particulier au Panama et dans certaines petites économies du Bassin de la Caraïbe, caractérisé par des exportations de services (financiers, touristiques et de transport).

L'ouverture des économies et le retour du financement extérieur ont entraîné une explosion encore plus rapide des importations. Le déficit commercial a donc eu tendance à se creuser, pour atteindre des niveaux comparables à ceux des années 70 (ou plus élevés s'ils sont calculés sur la base de moyennes simples). Ce phénomène est d'autant plus préoccupant que ces déficits coïncident avec des taux de croissance économique inférieurs de deux points de pourcentage, voire plus, par rapport aux chiffres des années 70 (voir diagramme 3B). Le rapport entre la croissance économique et le compte des opérations avec l'extérieur s'est donc dégradé sous l'effet des transformations structurelles résultant de la libéralisation économique, ainsi que de la tendance à la réévaluation réelle qui a caractérisé les années 90.⁷

La hausse soudaine de l'investissement étranger direct est un deuxième signe de l'intégration progressive de la région au sein de l'économie mondiale. Cette hausse est le résultat d'un certain nombre de facteurs, à savoir la déréglementation de secteurs à forte intensité de ressources naturelles, la privatisation de secteurs traditionnellement contrôlés par l'Etat, la mise en oeuvre d'accords de libre-échange ou d'accords préférentiels octroyés par un plus grand nombre de régions ou de pays industrialisés (en particulier, l'Accord de libre-échange nord-américain et l'Initiative du Bassin des Caraïbes), ainsi que la restructuration des secteurs productifs dans le contexte du processus régional d'intégration.⁸ Etant donné l'instabilité des courants de capitaux, l'investissement étranger direct est devenu le moteur principal de l'évolution vers une situation de transferts positifs nets de ressources en provenance de l'étranger, marquant ainsi un mouvement inverse à celui des transferts négatifs caractéristiques de la «décennie perdue». Depuis 1999, la région a toutefois enregistré des transferts nets de ressources légèrement négatifs, pour la première fois en presque dix ans (CEPALC, 1999b).

Le boom de l'investissement étranger direct ne s'est pas toujours traduit par une augmentation de la capacité de production car il a impliqué un nombre important de fusions et de rachats d'actifs existants, d'abord dans le secteur public (privatisations) et plus récemment dans le secteur

⁷ Cette évolution défavorable est également évidente lorsque les comptes des opérations avec l'étranger sont mesurés en termes de compte courant ou de transfert net de fonds en provenance de l'étranger. Elle est encore plus manifeste en comparaison avec la situation des années 50 et 60, période durant laquelle les économies de la région ont connu en fait une croissance plus rapide que dans les années 90 et engendré des excédents commerciaux. Voir CNUCED (1999a) où une étude similaire montre que cette détérioration s'est produite dans tout le monde en développement, à l'exception de la Chine et, dans une certaine mesure, de quelques autres économies asiatiques particulièrement solides.

⁸ Voir CEPALC (1998b) pour une analyse de ces tendances.

privé. Plus particulièrement dans les dernières années (1997-1999), les courants associés aux fusions et aux rachats ont représenté quelque 40% de l'investissement étranger direct. La hausse rapide de ce type d'investissement a conduit à une augmentation rapide de la participation des sociétés étrangères à la production et aux ventes, notamment à partir de la moitié de la décennie.⁹ Un facteur nouveau, bien que portant sur des quantités plus réduites, a été l'apparition d'une activité très dynamique en termes d'investissement intra régional direct, y compris des fusions et des rachats et une vague d'alliances stratégiques entre grandes sociétés nationales, qui constituent peut-être un pas sur la voie de la formation de sociétés multinationales régionales ou sous-régionales.

3. Modification des patrons de production

Le ralentissement du taux moyen de croissance économique de la région traduit l'existence de problèmes macro-économiques, sectoriels et micro-économiques. A l'échelon global, il reflète, comme mentionné plus haut, une détérioration du rapport entre la croissance économique et les comptes avec l'extérieur, un recouvrement inadéquat du ratio d'investissement et des coefficients marginaux de capital peu favorables. Sur le plan sectoriel, il représente la manifestation de l'incapacité de différents secteurs de faire face à la concurrence étrangère et la désagrégation des filières de production, en particulier dans le secteur manufacturier. A l'échelon micro-économique, il reflète la tendance des entreprises à adopter des stratégies «défensives» à mesure qu'elles tentent de s'adapter au nouvel environnement (stratégies organisationnelles, de restructuration du processus de production et de commercialisation à faible investissement), plutôt que des stratégies agressives (conjuguant des efforts précoces de restructuration et des hausses substantielles de l'investissement en technologie et équipement nouveau, ainsi que différents types d'alliances stratégiques). Selon les termes de la métaphore de Schumpeter quant à la « destruction créative » caractéristique des processus de restructuration de la production, on peut affirmer que le processus de réforme a engendré plus d'éléments «destructifs» que «créatifs».

Sur le plan sectoriel, différents faits nouveaux sont intervenus (CEPALC, 2001; Stallings et Peres, 2000; Katz, 2000a; Moguillansky et Bielschowsky, 2000; David, 2000; Ocampo, 2000). L'un des grands paradoxes de l'ouverture des économies sur le monde extérieur est que les secteurs

⁹ Selon les estimations de la CEPALC (2001b) en ce qui concerne les ventes effectuées par les 500 sociétés les plus grandes, celles des compagnies étrangères sont passées de 27.4% en 1990-1992 à 32.1% en 1995 et 43% en 1998.

les plus dynamiques ont été ceux qui produisent des biens et des services non marchands, alors que les biens marchands ont perdu du terrain dans l'ensemble de l'activité économique. En termes relatifs, les transports, les communications, l'énergie et les services financiers, ainsi que le bâtiment, ont été des secteurs porteurs durant les époques de haute conjoncture. Parmi les secteurs de biens marchands, l'industrie manufacturière est celle qui, d'une manière générale, a le plus souffert par rapport à sa tradition historique. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des industries traditionnelles à forte intensité de main d'œuvre (habillement, cuir et chaussures, meubles, etc.), à l'exception toutefois, dans ce dernier cas, des industries associées aux activités de transformation en admission temporaire de *maquila*. Les secteurs manufacturiers performants sont les activités de *maquila*, l'industrie automobile (sous l'effet favorable, au Mexique, de l'accès au marché des Etats-Unis d'Amérique et, en Amérique du sud, de mécanismes de protection spéciale prévus dans les accords d'intégration), certaines industries de transformation basées sur les ressources naturelles, et certaines activités orientées avec le marché intérieur durant les périodes d'essor de la demande (tels que les matériaux de construction, la transformation des boissons et des aliments).

L'agriculture a connu une croissance plus lente qu'avant la crise de l'endettement, bien qu'il n'y ait pas, dans ce cas, de patron uniforme dans toute la région. D'autre part, les modèles de transformation structurelle dans ce secteur suivent des tendances constantes qui n'ont parfois pas de rapport avec le processus de réforme. Dans les pays des Caraïbes anglophones, l'érosion des préférences commerciales traditionnelles s'est traduite par une crise profonde dans le secteur agricole. L'industrie minière a enregistré une tendance à la croissance rapide et les activités d'extraction se sont développées plus que celles à une plus grande valeur ajoutée (raffinage).

Ce secteur, au même titre que celui des communications et, dans une moindre mesure, de l'énergie, a tiré parti des transformations institutionnelles visant à favoriser la participation du secteur public et l'investissement étranger. Dans le cas de l'exploitation minière et de l'investissement étranger, une protection accrue a été accordée aux droits de propriété, ainsi qu'aux droits de propriété intellectuelle pour un certain nombre d'activités et d'investisseurs étrangers.

L'environnement plus compétitif et l'ouverture à la participation accrue du secteur privé ont également contribué au progrès en termes d'efficacité du marché et d'exposition à la libre concurrence, ce qui a profité aux usagers et amélioré l'affectation des ressources. Mais d'autre part, une concentration économique croissante a exercé une pression dans le sens inverse, même dans les secteurs producteurs de biens marchands, là où la

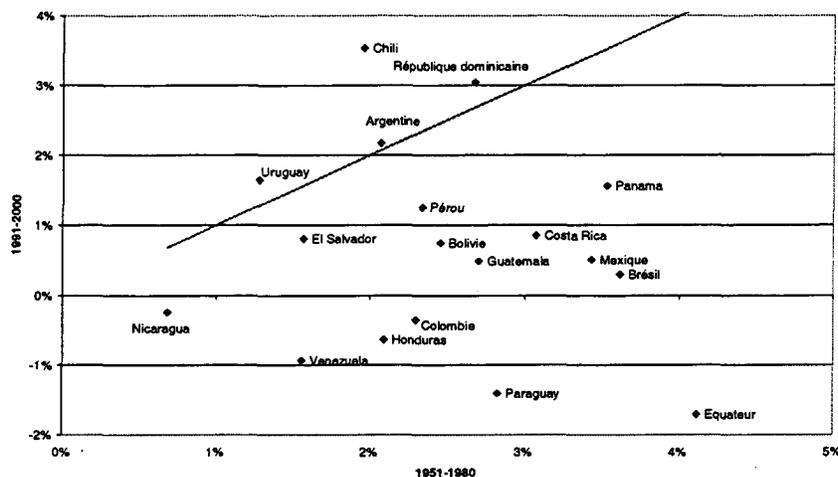
protection accrue de la propriété intellectuelle a favorisé la hausse des prix (de certains produits pharmaceutiques, par exemple). Le problème devient encore plus complexe s'agissant des secteurs des services d'infrastructure, en particulier lorsque les politiques d'ouverture à l'investissement privé n'ont pas visé de façon explicite à accroître la concurrence ou ont même favorisé la substitution des monopoles publics par des privés (du moins à titre provisoire), et d'une manière plus générale, lorsque la mise au point de régimes normatifs a eu tendance à se faire en déphasage, comme cela a souvent été le cas. En outre, là où les privatisations avaient été mal conçues et n'avaient pas été précédées d'une réglementation, le processus a suscité des transferts massifs de fonds. Les services sociaux ont, pour leur part, connu d'autres types de problèmes. Ces résultats traduisent donc les problèmes causés par l'adoption tardive, dans la région, de mesures visant à promouvoir la concurrence et à mettre en place des mécanismes de réglementation qui répondent au nouveau cadre de développement.

La croissance relativement lente de la région se manifeste dans la performance modeste des économies latino-américaines et des Caraïbes en termes de productivité. En effet, dans les années 90, le fossé s'est encore creusé vis-à-vis des économies industrialisées (en particulier des Etats-Unis) dans la plupart des pays, y compris dans les secteurs qui avaient connu des gains de productivité. Ceci est particulièrement évident dans le secteur manufacturier. En effet, dans de nombreux pays et de sous-secteurs manufacturiers, l'écart de productivité par rapport à l'économie des Etats-Unis s'est réduit plus rapidement durant les années 70 et 80 que pendant la décennie 90. En effet, durant les années 90, le fossé a eu tendance à se creuser sous l'effet de l'évolution technologique accélérée enregistrée aux Etats-Unis. A l'échelon sous-sectoriel, la réduction de l'écart technologique est beaucoup plus associée au rythme de la croissance économique à ce niveau qu'aux changements apportés dans le cadre du processus de réforme.¹⁰ Le secteur agricole a enregistré des gains constants de productivité, phénomène qui s'inscrit dans le cadre d'une tendance à long terme qui ne semble pas s'être accélérée de façon significative durant les années 90 (Dirven, 1997; Ocampo, 2000). Les télécommunications, l'industrie minière et, dans une certaine mesure, l'énergie sont peut-être les secteurs qui ont enregistré les gains les plus marqués de productivité dans les années 90, à la suite des processus de privatisation et du rôle de plus en plus actif des sociétés transnationales dans leur développement (CEPALC, 2001; Stallings et Peres, 2000).

¹⁰ Voir Katz (2000a) pour une analyse approfondie des tendances en matière de productivité dans le secteur manufacturier.

D'une manière plus générale, les tendances en matière de productivité rendent compte d'une forte divergence entre l'évolution positive de cette variable dans un certain nombre d'entreprises et de secteurs performants et un comportement médiocre au niveau global. Ce contraste met en évidence le fait que la main d'œuvre, le capital, la capacité technologique et, dans certains cas, la propriété foncière qui ont été déplacés de secteurs et d'entreprises ayant fait l'objet d'une restructuration productive n'ont pas été réorientés de façon adéquate vers des secteurs porteurs. En effet, à l'exception des trois pays du cône sud (Argentine, Chili et Uruguay), la productivité moyenne de la main d'œuvre a moins progressé dans la région durant les années 90 qu'entre 1950 et 1980 (voir diagramme 5). La productivité totale des facteurs a augmenté à un rythme annuel de 1.3% durant les années 90, progression modeste par rapport au chiffre de 2.1% enregistré durant les trois décennies qui ont précédé la crise de l'endettement (Hofman, 1999).

Diagramme 5
PRODUCTIVITÉ DE LA MAIN D'OEUVRE
(Croissance moyenne du PIB par travailleur)



Source: CEPALC.

Ces résultats divers en matière de productivité mettent en évidence l'une des principales caractéristiques des processus de restructuration de la production menés dans la région, à savoir la diversité interne accrue des secteurs productifs, ou « l'hétérogénéité structurelle », selon le terme traditionnellement utilisé par la CEPALC. Cela indique que la restructuration n'a pas été « neutre » quant à ses répercussions sur les différents opérateurs économiques. Les grands gagnants ont été les sociétés multinationales et certaines grandes entreprises nationales. Le phénomène a engendré un processus de concentration économique qui répond à la tendance mondiale et est présent dans presque tous les pays. Le comportement des petites et moyennes entreprises, urbaines et rurales, est beaucoup plus irrégulier et a été caractérisé, dans certains pays, par des taux de disparition élevés.¹¹

4. Les modifications du cadre institutionnel

Un bon nombre de modifications de la politique publique intervenues dans les années 90 est le résultat de la redéfinition des frontières entre l'activité privée et publique. L'ouverture des marchés a donc redélimité le domaine de l'activité publique. Les pays de la région ont dû s'atteler à la tâche de modernisation de leurs institutions publiques, à la fois en termes de dimensions et de règles du jeu (action, normes juridiques et modes de comportement). Ces deux aspects se sont en effet avérés d'une importance cruciale lorsque les réformes ont amorcé l'étape de maturation. L'expérience de plusieurs pays démontre que certaines modifications institutionnelles (dont la mise en place d'un cadre normatif et de supervision dans le secteur financier) ont joué un rôle fondamental au moment de déterminer les coûts entraînés par le processus de libéralisation économique.

Bien qu'il s'agisse d'un domaine encore en friche dans la plupart des pays de la région, d'importants progrès ont été accomplis dans certaines sphères. A l'échelon macro-économique, une vaste gamme de pouvoirs discrétionnaires de supervision a été remplacée par quelques règles générales plus « conviviales vis-à-vis du marché » mais plus exigeantes quant à leur respect. Dans le même ordre d'idées, la répartition des fonctions (par exemple entre les autorités monétaires et budgétaires) a été définie plus clairement, permettant ainsi l'établissement d'une obligation mutuelle de rendre des comptes. D'une manière générale, les changements introduits ont contribué à renforcer la confiance des opérateurs économiques à l'égard de la gestion macro-économique, en particulier durant les crises de 1994-1995 et de 1997-1999.

¹¹ Voir CEPALC (2001), Stallings et Peres (2000), Peres (1998) et Peres et Stumpo (1999), pour une analyse plus détaillée de ce phénomène.

D'autres modifications institutionnelles et organisationnelles sont intervenues dans des secteurs où les nouvelles modalités de l'action publique et privée ont joué un rôle clé. L'un de ces secteurs est celui des services d'infrastructure où l'action publique visait essentiellement à promouvoir l'investissement privé et la concurrence et, dans une deuxième phase, à contrôler l'effet de distorsion des monopoles. L'effort considérable consenti dans ce domaine a permis de mettre en place des nouvelles capacités institutionnelles susceptibles de promouvoir la concurrence, de réglementer des marchés spécifiques et, dans une moindre mesure, de protéger les consommateurs. Dans le même temps, certaines opérations préalablement fusionnées au sein de monopoles publics intégrés ont été séparées, telles que les fonctions de conception des politiques, de service et de régulation. Dans certains cas, des mécanismes novateurs ont été mis en place pour financer les services en question. Des modifications similaires sont intervenues dans le domaine social (voir section 2(b)).

Si les institutions concernées dans tous ces domaines ont beaucoup appris au fil du processus, les résultats obtenus ont néanmoins été modestes à la lumière de l'ampleur de l'enjeu.

B. Fragilité des tendances sociales

1. Faiblesse des marchés de l'emploi

Cette hétérogénéité interne croissante et la faiblesse des effets d'entraînement dans le domaine social qui ont caractérisé la relance économique et la restructuration du système de production dans les années 90 se sont notamment manifestés dans le comportement des marchés de l'emploi (OIT, 1999a ; CEPALC, 1999b; Weller, 2000). En dépit de la relance économique, le chômage déclaré s'est accru de près de trois points de pourcentage dans les années 90 et est brusquement monté en flèche dans certains pays, en particulier durant les crises « tequila » et asiatique. Les indicateurs de la détérioration de la qualité des emplois sont encore plus généralisés, comme le montre l'augmentation relative de l'emploi dans les secteurs à faible productivité, essentiellement dans le secteur non structuré qui représente sept emplois sur dix dans les zones urbaines durant les années 90. Cette dégradation est également manifeste dans la progression relative des emplois temporaires et dans le nombre d'individus travaillant sans contrat dans plusieurs pays (Tokman et Martínez, 1999). Il existe naturellement quelques exceptions importantes à ces tendances négatives, à la fois dans certains pays où plusieurs indicateurs de l'emploi ont

présenté une amélioration (Chili, République dominicaine, Panama et Uruguay), et dans certains secteurs où la création d'emplois a été stimulée tout au long de la décennie dans plusieurs pays. A cet égard, le type de spécialisation émergent au Mexique et dans certains pays d'Amérique centrale et des Caraïbes apparaît nettement comme une modalité à plus forte intensité de main d'œuvre (bien que faisant souvent appel à une main d'œuvre non spécialisée), alors qu'en Amérique du sud, les activités ont tendance à présenter une plus forte intensité en capital et en ressources naturelles.

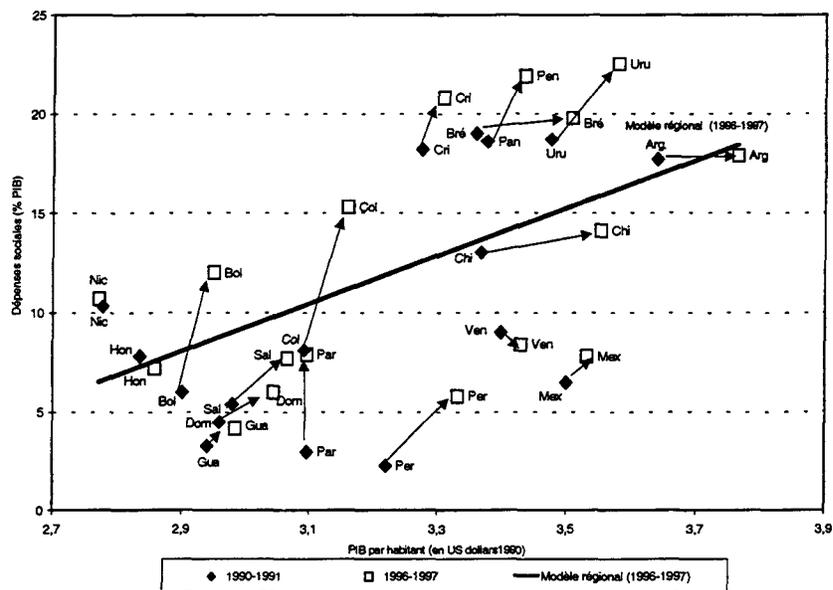
La faible création d'emplois et la concentration dans des secteurs à faible productivité, facteurs considérés comme responsables de la performance médiocre de la productivité de la main d'œuvre dans les années 90, indiquent que l'Amérique latine ne tire pas parti des possibilités offertes par l'étape actuelle de transition démographique, caractérisée par un accroissement rapide de la population active et une forte baisse des taux de dépendance, ce qui facilite l'accès d'un plus grand nombre de femmes au marché de l'emploi. Ce phénomène se traduit par le fait que, dans un contexte de diminution de la croissance démographique d'un taux annuel de 2.7% en 1950-1980 à 1.7% dans les années 90, la population économiquement active a augmenté à un rythme relativement constant (2.7% durant la première période et 2.6% dans les années 90). Cette évolution devrait permettre un plus haut niveau de croissance du produit par habitant, contrairement au scénario dominant jusque là. Il est donc évident que cet «atout démographique» n'est pas automatiquement exploité.

Le creusement notoire de l'écart de revenus entre les travailleurs qualifiés et non-qualifiés, qui s'est accru de 18% à 24% en moyenne dans la région, est devenu un phénomène encore plus généralisé que la lente progression de l'emploi, comme conséquence de l'aggravation de l'écart des revenus entre les travailleurs ayant reçu une formation universitaire et les autres (CEPALC, 1997b; Morley, 2000). Cette tendance va de pair avec une hétérogénéité structurelle croissante et les avantages financiers accordés aux compétences spécialisées dans le contexte actuel de libéralisation et de mondialisation. La participation accrue des femmes au marché de l'emploi est donc le scénario le plus favorable des tendances actuelles des marchés de l'emploi. Dans un certain nombre de pays, la participation des femmes a été accompagnée d'une réduction de l'écart de revenus entre les hommes et les femmes, qui reste malgré tout élevé.

2. Les dépenses sociales et la restructuration des services sociaux

Sur le plan social, le fait le plus saillant a été l'acheminement de quantités plus importantes de ressources publiques aux fins des dépenses sociales, qui sont passées de 10.1% du PIB en 1990-1991 à 12.5% en 1996-1997 en Amérique latine, pourcentage qui constitue un record dans l'histoire de la région (voir diagramme 6) (CEPALC, 1999d; Ganuza, León et Sauma, 1999). Ce phénomène est plus manifeste en Amérique latine que dans les Caraïbes où les niveaux de dépenses sociales ont toujours été et restent plus élevés, bien que sans tendance à la hausse durant la dernière décennie (CEPALC, 1998d). Cette augmentation semble avoir été plus rapide dans les pays présentant le revenu par habitant le plus bas, là où les dépenses sociales sont généralement plus faibles, essentiellement à cause de l'existence de systèmes de sécurité sociale moins développés. Le Costa Rica, le Panama et l'Uruguay ont consolidé leur première position dans ce domaine, alors que la Bolivie et la Colombie ont évolué d'un niveau de dépenses sociales relativement bas vers des niveaux moyens compte tenu de leurs revenus. Dans certains pays, les dépenses sociales restent néanmoins inadéquates par rapport au scénario prédominant dans l'ensemble de la région.

Diagramme 6
PIB PAR HABITANT COMPARÉ AUX DÉPENSES SOCIALES



Source: CEPALC.

Cette augmentation des dépenses a été accompagnée de critères d'allocation plus sélectifs qui, du moins, prennent partiellement en considération les profondes différences quant à l'incidence en termes de distribution des divers types de dépenses (CEPALC, 1998d). La façon dont les ressources publiques sont allouées a également évolué: les systèmes sont plus décentralisés et des contrats de gestion avec des entités publiques commencent à être établis pour que celles-ci prêtent directement leurs services, de même que des critères pour évaluer leurs résultats. L'efficacité et la qualité des services sociaux restent toutefois de faible niveau. En outre, si l'accès à certains services sociaux est devenu plus équitable, les problèmes associés aux différences dans la qualité des services prêtés aux différents secteurs sociaux ne cessent de s'aggraver.

Dans un certain nombre de pays, l'augmentation des dépenses a débouché sur la création de mécanismes permettant la participation du secteur privé à la prestation de certains services sociaux. Ces mécanismes ont entraîné des progrès au niveau de l'efficacité, y compris l'inclusion de critères d'équivalence entre les cotisations payées au système et les bénéfices reçus. Dans certains cas, néanmoins, cette évolution a été accompagnée par une concentration des prestataires privés de services dans les secteurs à revenus plus élevés et à moindre risque et un effritement des principes d'universalité et de solidarité qui régissent normalement les systèmes de sécurité sociale traditionnels. Il faut cependant faire remarquer que, pour la plupart, ces principes n'ont pas été appliqués comme il se doit dans la région, comme le démontre, même de nos jours, la couverture incomplète et segmentée des systèmes, ainsi que la prolifération d'accords spéciaux dont bénéficient certains groupes de la population. Certains de ces arrangements préférentiels, en particulier les plans de pré-retraite financés à l'aide des deniers publics, impliquent un poids budgétaire et des coûts sociaux élevés, dans la mesure où ils freinent l'expansion des services orientés vers les secteurs les plus pauvres.

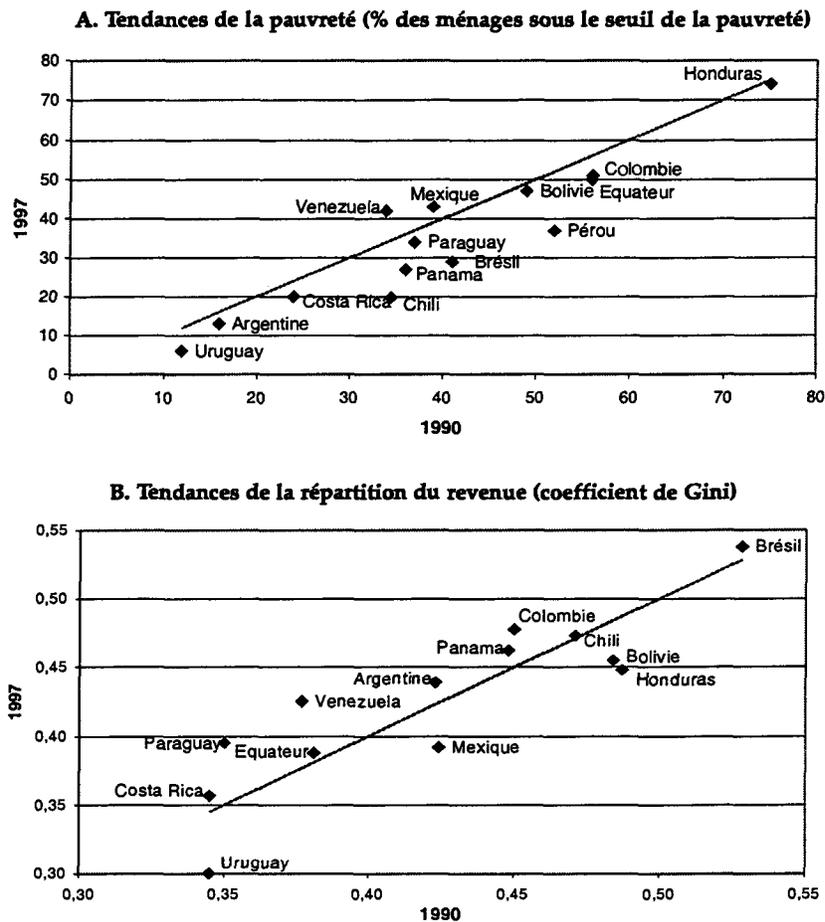
3. Pauvreté et répartition du revenu

Un autre progrès important sur le plan social a été la réduction progressive des niveaux élevés de pauvreté hérités de la «décennie perdue»; ceux-ci sont passés de 41% des ménages en 1990 à 36% en 1997 (CEPALC, 1999b). Le nombre de pauvres est néanmoins resté légèrement supérieur aux 200 millions jusque 1997 et a augmenté de quelque 20 millions durant la dernière crise. Cette augmentation s'est surtout centrée dans les pays d'Amérique du sud qui ont été gravement touchés par la crise asiatique. D'autre part, les pays qui ont été relativement épargnés par la crise, en particulier le Costa Rica, la République dominicaine et le Mexique, ont progressé quelque peu dans le combat contre la pauvreté. Quoi qu'il en soit,

les niveaux de pauvreté à la fin de la décennie étaient supérieurs à ceux de 1980. Qui plus est, les phénomènes associés à la pauvreté «dure» ont engendré de graves problèmes que doivent aujourd'hui résoudre les pays (y compris les plus performants en termes d'atténuation de la pauvreté) dans le combat contre l'extrême pauvreté, en particulier dans les zones rurales.

Les tendances en matière de pauvreté ont évolué selon les pays de la région. Certains enregistrent des niveaux de pauvreté supérieurs à ceux de 1990 (voir diagramme 7) et d'autres des niveaux supérieurs à ceux d'avant la crise de l'endettement. Le facteur qui a la plus forte incidence

Diagramme 7
TENDANCES EN MATIÈRE DE PAUVRETÉ
ET DE RÉPARTITION DU REVENU



sur le résultat global est la croissance économique. C'est pourquoi le Chili, pays qui a présenté l'économie la plus dynamique de la région durant cette décennie, a le plus progressé dans ce domaine (15 points de pourcentage entre 1990 et 1998). Il n'y a pas néanmoins eu de rapport direct entre une forte croissance et la réduction de la pauvreté. Le rapport n'a été consistant que lorsque la croissance a été accompagnée d'une création vigoureuse d'emplois de qualité, scénario qui, comme nous l'avons vu, n'a pas été celui de la plupart des pays de la région. C'est pourquoi, dans un certain nombre de pays, la croissance économique ne s'est pas traduite par une réduction proportionnelle de la pauvreté.

Certains pays sont parvenus à atténuer la pauvreté moyennant l'acheminement efficace de transferts monétaires du secteur public vers les ménages les plus pauvres ainsi qu'en jugulant l'hyper-inflation dont la population à plus faibles revenus était la première victime au début de la décennie. Le cas le plus notable est celui du Brésil où la conjugaison de ces deux stratégies s'est traduite par un abaissement de 12 points de pourcentage de la pauvreté entre 1990 et 1996. Au Pérou et, dans une moindre mesure, en Argentine, la diminution de l'hyper-inflation fut un facteur positif. Les études actuelles indiquent que le contrôle de l'hyper-inflation a eu un effet positif non seulement en termes de pauvreté mais aussi de répartition du revenu.¹²

Contrairement à l'évolution de la pauvreté, la situation en matière de répartition du revenu a été très inégale dans toute la région et n'affiche aucune tendance durable à l'amélioration (voir diagramme 7). En fait, bien que la comparaison de données relatives à la répartition du revenu sur de longues périodes de temps soit une tâche complexe, les inégalités ne semblent pas moins profondes qu'il y a trois décennies (lorsque des instruments de mesure étaient déjà en place dans un certain nombre de pays) et dans certains pays, les inégalités se sont aggravées. Toutefois, d'une manière générale, les pays des Caraïbes anglophones présentent des niveaux d'inégalité inférieurs à ceux de l'Amérique latine. Et parmi les pays latino-américains, l'Uruguay est peut-être le seul pays où la diminution de la pauvreté a été accompagnée d'une répartition du revenu relativement équitable par rapport aux patrons internationaux, mais même dans ce cas-là, la répartition n'a pas encore récupéré le niveau favorable que le pays connaissait jusqu'il y a trente ans. Cuba a maintenu la répartition du revenu la plus équitable de la région, malgré les tensions engendrées par la grave crise économique que connaît le pays depuis le début des années 90 et le processus de restructuration qui en découla, bien que sans pouvoir éviter des baisses substantielles de la consommation par habitant.

¹² Voir à ce sujet Morley (2000).

Il y a de fortes divergences de vues quant aux raisons qui expliquent cette aggravation des indicateurs de répartition et cette évolution dans des pays individuels. Différentes études se penchent sur certains aspects tels que la réforme structurelle, la crise de la dette ou des tendances plus universelles associées au processus de mondialisation en soi.¹³ Cette tendance défavorable est venue se greffer sur un scénario préalable de répartition déficiente du revenu dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes au cours des phases préliminaires du processus de développement. Le manque d'équité n'est donc pas seulement une caractéristique du modèle actuel (ou des modèles) de développement mais un contexte préalable qui est le reflet de graves problèmes de stratification sociale hérités de génération en génération (CEPALC, 1998b).

Les études de la CEPALC font apparaître que les inégalités sont le résultat d'une association de facteurs relatifs à l'éducation, la démographie, l'emploi et la distribution de la richesse. Dans les deux premiers domaines, certains progrès ont été accomplis durant les années 90, bien que certainement insuffisants face à la demande croissante de compétences dans de nouveaux contextes régionaux et internationaux. L'un des symptômes de cette situation, comme signalé plus haut, est l'écart croissant de revenus entre les travailleurs ayant reçu une formation universitaire et d'autres; en termes de répartition, cet écart a gommé l'effet favorable des améliorations des niveaux moyens d'éducation de la population. Certains pays ont même enregistré une atténuation des disparités entre les revenus des travailleurs n'ayant suivi que l'enseignement primaire et ceux qui ont suivi quelques années d'enseignement secondaire. Ce phénomène a eu une incidence positive en termes de mesure traditionnelle de la répartition du revenu; cependant, on a observé, dans le même temps, une plus grande dispersion des revenus entre les travailleurs ayant reçu une formation universitaire, dont l'effet négatif peut s'avérer plus important (Morley, 2000).

Etant donné les exigences croissantes de formation requises pour toutes les professions, même les grands progrès accomplis en matière de scolarité (les personnes âgées de 20 à 24 ans ont reçu, en moyenne, trois ans et demi de plus de scolarité que leurs parents) se sont avérés insuffisants en termes de meilleures possibilités d'emploi et de capacité de rémunération. Du point de vue du marché de l'emploi, cette «dévaluation» (rendement moindre) de l'éducation a impliqué que 47% seulement des jeunes des zones urbaines et 28% de ceux des zones rurales ont de meilleures perspectives en termes d'emploi en obtenant un niveau de scolarité supérieur (par

¹³ Voir, par exemple, Altimir (1997), Berry (1998), Morley (1995 et 2000), BID (1997 et 1999), CEPALC (1997b).

rapport à celui de leurs parents) aux niveaux requis sur le marché de l'emploi. Ce constat coïncide avec les résultats des enquêtes qui démontrent que seule la moitié des jeunes latino-américains estime avoir de meilleures chances que leurs parents (CEPALC, 1998b).

En termes démographiques, les ménages pauvres ont moins d'enfants que dans le passé, bien que ce facteur reste important, en particulier dans les pays qui présentent un déphasage significatif dans la transition démographique. En revanche, dans le domaine de l'emploi, la situation s'est détériorée, comme il a été signalé plus haut. L'incorporation actuelle des femmes au marché de l'emploi est l'un des éléments qui a eu une incidence favorable sur la répartition du revenu dans plusieurs pays de la région, de même que dans d'autres domaines du développement. Peu d'informations sont disponibles en matière de richesse mais il est probable que là aussi les choses se soient dégradées.

La distribution inéquitable des fruits de la croissance économique au sein de la société et ses conséquences sur le bien-être des différents secteurs constituent un problème de plus en plus complexe dans un monde où les communications se sont développées à un rythme accéléré à la suite du progrès technologique dans le monde entier, de la mondialisation explosive de l'industrie culturelle, de la croissance engendrée par la libéralisation économique et des nouvelles possibilités offertes par l'exercice de la citoyenneté. C'est pourquoi, alors que l'industrie culturelle prospère semble favoriser une évolution vers une « intégration symbolique », cette tendance se heurte aux profondes différences de revenus entre les économies développées et en développement et aux iniquités dans la distribution des biens, des services, des actifs et du savoir-faire dans la région. A mesure que baissent les prix des nouveaux biens et services produits par l'industrie culturelle et que ces derniers s'introduisent facilement dans nos environnements socioculturels, ils sont confrontés à une nouvelle forme d'analphabétisme fonctionnel, à savoir l'analphabétisme numérique. Ce phénomène est devenu un handicap sérieux pour un grand nombre d'enfants et de jeunes latino-américains et des Caraïbes qui ne peuvent accéder au monde de l'information numérique, ainsi que pour des adultes pour lesquels cette lacune vient se greffer sur les handicaps qui ont toujours fait partie de leur vie. En effet, la tension entre la concentration du revenu et l'ouverture vers le commerce et les communications en Amérique latine et dans les Caraïbes est l'une des plus graves du monde.

C. Progrès incomplets et nouveaux enjeux en matière d'égalité entre hommes et femmes, de développement durable, de démocratie et citoyenneté

Certains des progrès les plus substantiels en Amérique latine et dans les Caraïbes sont étrangers en dehors du domaine économique, en particulier dans deux sphères thématiques qui sont aujourd'hui à l'ordre de jour mais dans lesquelles peu de progrès ont été faits en termes pratiques, à savoir l'égalité entre hommes et femmes et le développement durable. L'un des faits saillants les plus décisifs dans les années 90 a été la progression et le développement des systèmes démocratiques, bien que présentant également des faiblesses et des difficultés, et l'ouverture de nouvelles possibilités d'exercer la citoyenneté.

1. Progrès incomplet dans le domaine de l'égalité entre les sexes

Des progrès substantiels ont été accomplis dans le domaine de l'égalité entre les sexes, bien que non sans revers ni résistance. Après la première Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme tenue à Mexico en 1976, les gouvernements ont commencé à mettre en place des mécanismes spécialement conçus pour améliorer la situation des femmes. Tous les pays de la région possèdent actuellement des organismes spécifiquement chargés de la mise en oeuvre de politiques et de programmes en faveur des femmes. Des progrès ont donc été accomplis dans la mise au point de politiques et de programmes fondés sur une approche intégrale du développement et des critères transversaux de sexospécificité qui ont conduit à la formulation de plans visant à l'égalité des chances, de plans d'action et de plans nationaux en faveur des femmes. Tous les pays de la région ont aujourd'hui ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et d'autres réformes juridiques importantes ont été menées à bien afin d'éliminer toute discrimination. Mais même au sein des institutions publiques, ces progrès ont été insuffisants en raison de la faiblesse des mécanismes mis en place pour la promotion des femmes et le taux élevé de rotation des équipes techniques; il y a également eu une certaine résistance idéologique au changement et des conflits habituels inhérents au processus de gestion publique. D'autre part, si le nombre de femmes participant à la politique est de plus en plus grand et si elles ont un accès accru aux organismes publics, ces progrès restent très modestes et les différences entre la situation des hommes et celle des femmes dans ce domaine restent très grandes.

Malgré les progrès incomplets sur le plan de la politique publique, l'éducation des femmes a connu une progression constante au cours des

dernières décennies; en fait, les femmes ont plus progressé que les hommes en termes de taux d'inscription et de résultats éducationnels. Ce phénomène est particulièrement important dû à son impact sur l'environnement éducationnel et l'hygiène familiale. La participation des femmes, en particulier de la tranche d'âge de 25 à 45 ans, s'est accrue à tous les niveaux de revenus tant dans les zones urbaines que rurales. Comme il a été mentionné plus haut, cette évolution a eu une incidence positive sur la répartition du revenu dans certains pays. Des progrès sont également à signaler quant à la reconnaissance de l'importance que présente une approche intégrale de la santé des femmes, même si la mortalité associée à la grossesse et l'accouchement reste l'une des principales causes du décès des femmes en âge fertile dans la région et qu'un certain nombre de problèmes doit encore être abordé dans le domaine des maladies professionnelles.

L'exclusion et la discrimination se présentent encore sous de nombreuses formes qui font obstacle au combat pour les droits, la visibilité et la reconnaissance des femmes. L'avancement considérable sur le plan de l'éducation des femmes n'a pas été accompagné d'un niveau équivalent d'intégration au marché de l'emploi ou aux structures du pouvoir et de la prise de décision. Bien que l'écart de revenus entre hommes et femmes se soit réduit dans la plupart des pays, il reste encore très important, en particulier pour les femmes jeunes de 20 à 24 ans qui accèdent au marché de l'emploi, même lorsque les différences de niveaux éducationnels sont en leur faveur. Ceci se traduit par une sous-valorisation du travail des femmes aggravée par une structure de l'emploi fortement segmentée de façon horizontale, dans laquelle les hommes et les femmes exercent des types d'emploi différents. Sur le plan vertical, les femmes sont moins bien rémunérées et jouissent d'un prestige moindre et de moins de possibilités d'avancement et de pouvoir; cette même situation s'applique aux emplois traditionnellement féminins. La plupart des nouveaux emplois se concentre dans le secteur non structuré, ou sont des emplois de mauvaise qualité dans le secteur structuré offrant peu de possibilités en termes de stabilité, de conditions de travail ou d'avantages. Au foyer, le processus de flexibilisation des rôles masculin et féminin est nettement moins avancé que sur le plan professionnel. Le fait que les tâches ménagères soient confiées presque exclusivement aux femmes et l'absence pratiquement totale d'un réseau des services d'appui à la réalisation de ces tâches, en particulier la prise en charge des enfants et des malades, restent un obstacle majeur au développement des femmes, situation encore aggravée par le manque persistant de valorisation de ce type de travail de la part de la société.

2. L'émergence partielle de possibilités de développement durable

Le début des années 90 a été marqué par une évolution majeure sur le plan de l'action internationale en matière d'environnement, avec la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro en 1992, qui a jeté les bases d'une approche du développement durable à l'échelle planétaire. Plusieurs conventions mondiales en matière d'environnement ont été élaborées pour aborder certains problèmes tels que la diversité biologique et le changement climatique. La Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement, tenue à la Barbade en 1994, à l'instance des pays des Caraïbes, a abordé des questions associées à la pérennité de l'environnement de ces Etats dans le contexte de leur stratégies globales de développement. La prise de conscience quant aux répercussions des questions d'environnement sur le développement, qui pendant des années a été très faible, voire inexistante, dans les efforts de développement de la région a progressivement exercé une influence sur l'action publique et les mesures économiques et sociales adoptées en Amérique latine et aux Caraïbes.

Ce souci s'est traduit par la mise en place d'institutions, de stratégies et de politiques gouvernementales visant à promouvoir un développement durable, malgré l'existence d'un saupoudrage considérable au niveau des institutions publiques chargées des problèmes d'environnement, du commerce, de la production et de la technologie. Le concept de développement durable a été progressivement incorporé à l'éducation, à la culture et aux médias, ainsi qu'au sein des entreprises, notamment par les grandes sociétés nationales et transnationales. Ceci est particulièrement évident dans les progrès accomplis par la certification volontaire ISO 14000: le nombre de sociétés certifiées est passé de 15 seulement en 1996 à quelque 250 en 1999. Ceci constitue une évolution très significative, compte tenu du fait que cette certification risque de devenir, dans un avenir proche, une condition préalable au commerce avec les nations industrialisées. De tels progrès se sont également traduits par une participation accrue des opérateurs non gouvernementaux au débat, à la négociation et à la formulation de politiques sur la pérennité. Les questions d'environnement sont devenues une cause publique qui rassemble de nombreux groupes de bénévoles aux échelons local, national, régional et mondial. Malgré cette évolution positive, de nombreux secteurs continuent à croire, dans la région, que la protection de l'environnement et le développement durable constituent des entraves importantes au développement économique. C'est pourquoi la pérennité de l'environnement joue encore un rôle secondaire dans l'économie politique de la plupart des pays de la région.

Par conséquent, en dépit des progrès accomplis au niveau institutionnel, les gouvernements ne disposent que d'une capacité limitée pour contrôler la dégradation environnementale croissante de certains écosystèmes critiques ainsi que la pollution. La plupart des politiques explicites en matière d'environnement, ainsi que les instruments directs et indirects de régulation appliqués dans la région sont de type réactif, c'est-à-dire qu'ils sont conçus pour atténuer les effets négatifs de la pollution résultant de l'expansion industrielle et urbaine, du déboisement, de l'érosion, du dommage causé aux ressources marines et de l'exploitation minière (Gligo, 1997). Une place nettement moins importante a été faite à l'action environnementale impliquant une action préventive et à la promotion du développement dans le but de renforcer la qualité de l'environnement de même que la compétitivité de la production. Qui plus est, en ce qui concerne les problèmes nouveaux tels que la prévention des risques biotechnologiques et le commerce des organismes génétiquement modifiés, le saupoudrage institutionnel est particulièrement sérieux et aggravé par l'existence de groupes bien organisés de sociétés transnationales veillant à la protection de leurs intérêts.

Les institutions traitant des questions d'environnement ne font que commencer à développer la capacité de rendre leurs objectifs transversalement opérationnels. Selon les informations disponibles, rien indique encore, en fait, que la dégradation de l'environnement dans la région soit contrôlée. Dans la moitié des pays environ, les taux annuels de perte de forêts autochtones étaient plus élevés en 1990-1995 que durant la période 1980-1990; dans l'autre moitié, le processus s'est poursuivi à des taux similaires ou légèrement inférieurs. Les indicateurs de la dégradation des sols et de la surexploitation des ressources marines sont eux aussi négatifs (FNUE, 1999a). Plus de 300 millions d'hectares ont subi une dégradation sous la forme, dans la plupart des cas, d'une érosion des sols provoquée par le déboisement et la surcharge pastorale et, dans une moindre mesure, par des agents chimiques. Plus de 80% des stocks de poissons commercialisables dans l'Atlantique sud-ouest et 40% dans le sud-est du Pacifique sont exploités commercialement, surexploités ou épuisés. Lorsque l'impact sur l'environnement est pris en compte dans les structures d'exportation et les stratégies économiques des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, il devient évident que les articles manufacturés basés sur les ressources naturelles et la production de biens industriels intermédiaires fortement standardisés (biens marchands industriels) ont obtenu de bons résultats en termes d'exportations au cours des dernières décennies. Ce genre d'industries est classifié parmi les industries «sensibles du point de vue de l'environnement».¹⁴

¹⁴ Ce terme s'applique aux industries telles que la sidérurgie, les industries pétrochimiques, des métaux non ferreux, de la cellulose, du cuivre et de l'aluminium. A cet égard, voir Schaper (1999). Voir dans Low et Yeats (1992) la classification des industries selon leur caractère écologiquement rationnel.

3. Progrès partiels en matière de démocratie

Un processus de démocratisation de grande envergure s'est déroulé durant les années 90 dans la région, caractérisé par l'acceptation du pluralisme, de progrès dans la protection des droits civils et politiques et l'élection de fonctionnaires publics en tant qu'assise du système politique. Un très grand nombre de réformes a donc été mis en oeuvre pour améliorer ou mettre en place les institutions; c'est ainsi que furent adoptées des réformes constitutionnelles, des mesures de décentralisation afin de renforcer les processus locaux, des modifications dans l'administration de la justice et la modernisation de l'Etat de façon à améliorer la transparence et les services prêtés aux citoyens. Comme il a été mentionné plus haut, l'allocation de ressources accrues aux fins des dépenses sociales est certainement une manifestation de cette tendance. Ces réalisations ne signifient pas toutefois que les obstacles et les points faibles aient disparu, ceux-ci étant communs à tous les systèmes démocratiques et propres à l'histoire de la région elle-même.

Nul n'ignore en effet que la démocratie contemporaine est inévitablement soumise aux tensions inhérentes au processus de mondialisation et à la révolution de l'information. L'affaiblissement de l'Etat souverain résultant de la mondialisation a porté préjudice aux systèmes politiques et compromis la capacité des élus de répondre aux demandes de leurs électeurs. Si les moyens de communication jouent un rôle dans l'obligation des fonctionnaires publics de rendre des comptes, ils peuvent aussi être moins autorisés pour remettre en question des institutions qui ont traditionnellement été les chevilles ouvrières de la vie démocratique, à savoir les partis politiques, les parlements et l'interaction entre les électeurs et les élus.

Dans de nombreux pays latino-américains et des Caraïbes, ces problèmes sont encore aggravés par des inégalités sociales, de hauts niveaux de pauvreté et un manque de densité démocratique et de mécanismes de régulation des différences. A ces problèmes viennent se greffer les phénomènes de corruption et de violence, ainsi que le développement d'une économie illicite liée au trafic de stupéfiants. Là où des progrès ont été accomplis, comme dans le renforcement des processus locaux, se sont posés des problèmes financiers qui traduisent le caractère inadéquat des pactes budgétaires nécessaires pour garantir la stabilité des systèmes gouvernementaux décentralisés (CEPALC, 1998d). Qui plus est, certaines régions et zones ont éprouvé des difficultés à s'ajuster au nouveau contexte de développement.



Chapitre III

Un programme de développement pour le vingt-et-unième siècle

«L'équité», «le développement» et «la citoyenneté» représentent les trois enjeux clés de la région en matière de politique de développement à l'aube de ce vingt-et-unième siècle. A ce titre, ces concepts impliquent de reconnaître que le système économique doit être guidé par des objectifs sociaux supérieurs. L'équité ne sera obtenue que par l'application d'une politique sociale équitable et non excluante fondée sur les principes de l'universalité, de la solidarité et de l'efficacité. De ce point de vue, l'éducation et l'emploi sont les deux principaux éléments au service de la région pour rompre le cercle vicieux de la transmission de la pauvreté et des inégalités de génération en génération. La consolidation de systèmes de sécurité sociale généraux et la priorité donnée aux dépenses sociales à des fins de répartition sont des composantes tout aussi essentielles de cette stratégie. Dans le même temps, la politique macro-économique ne devrait pas se limiter au maintien de faibles taux d'inflation et à la réduction des déficits budgétaires et viser à une plus grande stabilité des taux de croissance réels. Pour ce faire, il faut mettre en place des politiques anticycliques actives basées sur des arrangements budgétaires viables (CEPALC, 1998d), et des taux d'intérêt réels modérés et des taux de change compétitifs. Une telle politique macro-économique devrait être associée à des politiques volontaristes de production encourageant la concurrence, l'innovation et la complémentarité (synergies) entre les entreprises commerciales et les secteurs de production, et qui pallient les défaillances du marché, en particulier celles qui portent préjudice aux petites entreprises des secteurs ruraux et urbains. Des petites entreprises vigoureuses et plus

d'emplois sont indispensables pour que le développement dynamique de la production aille de pair avec l'équité sociale. L'adoption sans réserve d'un plan de développement durable –considéré comme générateur d'opportunités plutôt que comme source de contraintes– devrait aussi apparaître comme une composante clé des stratégies de développement productif. Finalement, pour construire la citoyenneté et assurer la cohésion sociale, les peuples de la région devront recouvrer la notion d'appartenance à la société, d'identification aux objectifs communs, et redécouvrir les liens de solidarité dans le double cadre de l'Etat et de la société civile.

A. Une politique sociale universelle, solidaire et efficiente

La reconnaissance universelle¹ des droits économiques, sociaux et culturels devrait se manifester par l'attribution de "biens tutélaires" –que l'on peut aussi appeler "biens d'intérêt social". Ces biens favorisent à la fois les individus et la collectivité dans le sens où ils permettent à l'ensemble des citoyens de participer aux fruits du développement. Pour cette même raison, l'exposition aux mécanismes du marché requiert l'application d'une réglementation publique.

Le développement et les politiques sociales en Amérique latine et dans les Caraïbes ne répondent pas encore à tous les critères de "l'Etat providence", dans le sens où les niveaux requis d'universalité, de solidarité, d'efficience et d'intégration des politiques sociales ne sont pas atteints. De ce fait, les enjeux pour le futur seraient une politique sociale plus intégrée capable de conjuguer les principes d'universalité, de solidarité et d'efficience, compatible avec les nécessités et les perspectives de développement économique sachant éviter les écueils de l'étatisme. Les efforts déployés pour formuler une politique sociale intégrée se heurtent au principe de réalité et aux conflits existants entre les objectifs sociaux et les objectifs économiques, entre des priorités à donner à court ou à plus long terme, entre l'idéal social et l'efficience micro-économique. En d'autres termes, l'essence de la politique sociale est à la fois politique et économique. Tout en s'adressant aux couches les plus défavorisées de la société, la politique sociale entend élargir ses objectifs pour construire des sociétés où règnent davantage de cohésion sociale, d'équité et de confiance collective en l'avenir.

¹ Dans les économies du bien-être, ce terme est utilisé pour faire référence aux biens et services ayant une valeur sociale.

1. Principes de politique sociale

Le principe d'universalité implique que l'on garantisse à l'ensemble des citoyens les modalités fondamentales de protection, à la fois en termes de quantité et de qualité, absolument indispensables à leur pleine participation à la société, compte tenu, pour chaque pays, du stade de développement et du cadre des arrangements budgétaires convenus. L'universalité n'est pas incompatible avec la possibilité d'adopter des critères sélectifs qui accorderaient des statuts prioritaires aux plus démunis en terme d'accès aux ressources du secteur public à l'heure de mettre à leur disposition des services sociaux ou des garanties y associées. La sélectivité n'est pas une politique sociale en soi mais le passage obligé pour une universalisation plus effective, compte tenu de la pénurie des ressources publiques. Elle est d'autant plus nécessaire lorsque la pauvreté est fortement concentrée dans certains groupes de population ou dans des zones géographiques spécifiques. En revanche, quand la pauvreté est plus généralisée, une politique non différenciée est plus appropriée.

La solidarité implique une participation modulée en matière de financement et d'accès à la protection sociale, en fonction des ressources des individus et de l'étendue de la couverture de risques. De ce fait, la protection sociale peut être étendue aux plus démunis par le biais de l'établissement progressif d'une structure de dépenses publiques et de mécanismes fiscaux, et, lorsqu'il s'agit de contributions obligatoires, de péréquations entre les groupes de différents revenus et risques. C'est pour cette raison qu'il faudrait faire prévaloir la mise en place de critères d'équivalence collective entre les contributions et les prestations ou l'instauration de systèmes appliquant ces critères à l'échelle individuelle par péréquations. Seul un accès universel aux bénéfiques donnera fondement et légitimité à la solidarité.

Il est nécessaire que l'ensemble de l'organisation et de la gestion des services sociaux et des prestations s'appuie sur le principe de l'efficacité pour garantir l'universalité et la solidarité, des normes de qualité, la minimisation des coûts et la maximisation des bénéfiques. L'efficacité est déterminée par les décisions prises dans les sphères macro-économiques, sociales et politiques en ce qui concerne les structures et les mécanismes de financement et de distribution des ressources, les incitations, l'accès et la transparence. Le principe de l'efficacité requiert la création d'institutions spécialisées qui se chargent des tâches liées à la planification, la régulation, au financement et à la prestation de services, sans cumul de responsabilités, chacun des rôles pouvant être assumé par des acteurs du secteur public ou privé, institutions à but lucratif ou non lucratif. Cette méthode stimule la compétitivité au niveau des activités et permet d'évaluer les résultats obtenus par les différents acteurs. Pour plus d'efficacité dans l'utilisation

des deniers de l'État, il est nécessaire que les prestataires publics soient dotés de plus d'indépendance dans l'administration et l'utilisation des ressources et que les subventions accordées reflètent plus fidèlement leurs performances. L'efficacité requiert donc de la transparence et une évaluation continue des résultats.

Si l'application de ces principes à la définition, au financement, à la réglementation des services sociaux et à l'affectation de leurs ressources est incontournable, en revanche, il n'existe pas de solution unique aux problèmes majeurs qui ne manqueront pas de se poser, s'agissant en particulier d'acteurs du secteur privé. En conséquence, les efforts à fournir pour appliquer ces trois principes simultanément doivent se mesurer à la lumière des aspirations sociales, du niveau de développement atteint et des objectifs des réformes proposées. Ainsi, l'universalité n'exclut pas que l'on soit obligé d'appliquer des degrés plus ou moins élevés de sélectivité et ne doit pas donner lieu à des niveaux de protection qui ne peuvent être accompagnés du financement adéquat; le degré de solidarité doit être compatible avec les exigences de l'intégration sociale et la structure de répartition des revenus; l'efficacité ne peut être envisagée en seuls termes micro-économiques; en dernière instance, elle doit signifier la maximisation des objectifs sociaux dans un contexte marqué par la pénurie des ressources.

Une politique sociale peut se construire à partir de plusieurs formules associant les secteurs public et privé. Indépendamment du degré et du genre de participation du secteur privé, certaines responsabilités de l'État ne peuvent être déléguées, comme celles de veiller au respect des droits, d'améliorer la circulation des informations et de faciliter la concurrence dans les marchés régulés, d'anticiper les problèmes liés au choix de la couverture de la part des prestataires de services et des bénéficiaires, ainsi que d'assurer la protection des bénéficiaires et le cas échéant, l'arbitrage des conflits de responsabilité. Dans un cadre mixte, le système de réglementation ne devrait pas faire de distinction entre les entreprises publiques et privées.

Les changements intervenus dans les systèmes d'offre de services sociaux et qui donnent la liberté de choix des bénéficiaires quant au prestataire, ont amené à modifier les méthodes d'attribution des subventions. Si l'on veut mettre en route un système de subsides à la demande, une offre appropriée et homogène de services de qualité destinés à l'ensemble des groupes sociaux est nécessaire, les bénéficiaires devant avoir accès à des niveaux d'information adéquats sur, entre autres, la qualité des services proposés. En matière de services sociaux, ce n'est pas souvent le cas. Cela signifie que l'État doit aussi assumer une part de responsabilité en ce qui concerne l'offre de ces services, soit en les fournissant directement pour suppléer le secteur privé (par exemple pour certains groupes sociaux

ou dans certaines zones géographiques) ou en accordant des subventions pour financer le secteur public ou privé selon les critères de la demande (c'est-à-dire en fonction des groupes sociaux à satisfaire). La prestation directe de services par l'État peut être requise pour autant qu'elle serve de référence à la prestation privée, qu'elle empêche les situations de monopoles, qu'elle freine l'augmentation des coûts et qu'elle favorise une plus grande symétrie de l'information.

La responsabilité des législateurs sociaux se situe principalement envers les couches de population les plus défavorisées. Les politiques et programmes pour réduire la pauvreté doivent être guidés par les critères d'intégralité, d'adéquation, d'efficacité, de densité et de viabilité opérationnelle. L'expérience montre que les programmes les plus appropriés sont les initiatives à long terme de nature intégrale et multidimensionnelle qui visent les groupes vivant dans des conditions de pauvreté structurelle, sans négliger celles qui s'attaquent aux problèmes temporaires résultant de conjonctures économiques ou de conditions naturelles transitoires.

Les programmes de nature structurelle doivent s'appliquer à rompre les mécanismes transmetteurs de pauvreté de génération en génération, particulièrement en améliorant l'environnement éducationnel des ménages et en proposant une formation à ceux qui ont abandonné l'école prématurément. De plus, la réalisation de ces objectifs est la première étape vers l'amélioration des conditions de travail, conjointement avec les programmes d'accès aux autres facteurs de production (le capital, la technologie, les connaissances organisationnelles) et pour promouvoir les différentes formes d'association offertes par la micro-entreprise. Bien que la priorité doive être accordée à la prévention de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, il est important de ne pas perdre de vue la responsabilité de la société envers les plus âgés, dont les besoins non satisfaits sont déterminés par des facteurs structurels, ou envers les gens confrontés à des situations critiques transitoires en raison de crises économiques ou de catastrophes naturelles.

2. Les deux clés essentielles: l'éducation et l'emploi

Sans perdre de vue la nature intégrale de la politique sociale en soi, ni les dimensions de l'inégalité relatives à ce qui touche à la propriété, à la démographie, à l'ethnie et à la sexospécificité, les enjeux du développement intégral devraient, dans la situation actuelle où se trouve la région, être envisagés à partir de ses deux "clés de voûte", à savoir l'éducation et l'emploi.

L'éducation est l'un des instruments permettant d'accomplir des progrès simultanément en matière d'équité, de développement et de citoyenneté. L'éducation est avant tout cruciale pour réduire l'inégalité et

bloquer la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté. Ses répercussions en cette matière sont de large portée: elle améliore l'environnement éducationnel des futurs ménages et partant, les résultats éducationnels des générations de demain; elle améliore les conditions sanitaires dans les foyers; l'éducation favorise l'ascension sociale et la mobilité professionnelle de ceux qui ont suivi un cursus scolaire complet, et les dote, par ailleurs, des compétences essentielles à la vie moderne les mettant à l'abri des risques de marginalisation socioculturelle.

Les taux d'accès à l'enseignement primaire sont maintenant élevés (à parfaire dans certains pays); en revanche, on note une grosse déficience qui tend à s'aggraver pour l'enseignement secondaire et supérieur en comparaison avec les pays industrialisés ou les économies asiatiques en pleine industrialisation. Le phénomène du redoublement, et ce dès les toutes premières classes du cursus scolaire, très répandu chez les élèves issus des familles aux revenus les plus faibles, les empêche de terminer leurs études. De plus, l'accès à une éducation de qualité est encore très segmenté par les strates socio-économiques. Dans beaucoup de pays, il y a aussi des différences notables entre les régions à la fois en termes de couverture et de qualité, l'éducation en zone rurale étant particulièrement retardataire.

Le double enjeu qui se présente alors, est de s'orienter vers une plus grande continuité au sein du système éducationnel et d'élever substantiellement la qualité de l'éducation. Il est nécessaire que les politiques éducatives incorporent différents mécanismes qui conjuguent une série de mesures: celles visant à influencer l'environnement familial et communautaire dans lequel évoluent les enfants avant d'atteindre l'âge scolaire (incluant une plus large couverture de l'enseignement préscolaire), celles destinées à enrichir le contenu de l'enseignement et les modèles d'apprentissage au sein du système, et celles permettant d'offrir des meilleurs débouchés professionnels une fois les études terminées.

Plus le niveau moyen de l'éducation est élevé dans une société donnée, plus haute est la barre des niveaux à atteindre en matière de diplômes universitaires et de formation pour que les individus trouvent un travail et s'assurent le revenu correspondant. Cette « dévaluation de l'éducation » a eu tendance à s'intensifier du fait que le monde actuel exige d'être de plus en plus compétitif. Les études de la CEPALC indiquent que 11 ou 12 ans de scolarité –en d'autres termes un enseignement secondaire complet– sont nécessaires si les gens veulent avoir des chances d'échapper à la pauvreté. Ceci doit en conséquence être l'objectif universel en matière d'accès à l'éducation pour les différents pays de la région, et ils doivent s'en approcher graduellement mais aussi rapidement que le permet leur niveau actuel de développement. A une époque en constante mutation, l'objectif essentiel de cette éducation doit être de développer des compétences pour « apprendre

à apprendre» plutôt que de se limiter au contenu de l'enseignement traditionnel. Il est également indispensable que les individus apprennent à utiliser les nouveaux outils mis à leur disposition par les communications, et les industries de l'information et de la culture.

Dans un monde où les enjeux en matière de compétitivité sont chaque fois plus élevés, il est particulièrement important d'améliorer l'éducation secondaire et supérieure, tant du point de vue de la qualité et de la pertinence. Étant donné que la plupart des jeunes qui arrivent sur le marché du travail trouvent un emploi dans des petites et moyennes entreprises, il est également indispensable de transmettre les compétences requises pour accroître la productivité de ces entreprises, soit par le biais du système éducatif formel ou moyennant des programmes de formation. Dans le cas de l'éducation supérieure, il faut aussi faire en sorte que les universités participent de façon dynamique aux systèmes d'innovation nationaux, et renforcent leurs liens avec le monde des affaires. Il faut mettre fin à la coupure qui sépare le système éducatif du monde du travail en créant des passerelles entre eux, pour favoriser les changements et permettre l'aller-retour entre les systèmes éducatif et productif.

Le renforcement de la démocratie en tant que système politique, dans le même temps, implique de devoir construire une culture orientée vers la citoyenneté dans laquelle les valeurs démocratiques soient profondément enracinées. De ce fait, il est nécessaire que l'éducation consolide des valeurs telles que les droits de l'homme, la démocratie, la cohésion sociale et la solidarité, la parité hommes-femmes, le respect de la diversité ethnique et culturelle, la protection de l'environnement et le respect des projets et de la mémoire historiques. Il est important, dès lors, d'adopter un mode d'éducation qui encourage les individus à se servir de leurs connaissances de façon plus autonome, à participer plus volontiers à des groupes de travail et de discussion et à mieux connaître leurs droits et responsabilités.

L'impact potentiel de l'éducation sur l'équité ne pourra se mesurer qu'à long terme, et surtout, il sera tout à fait inexistant sans l'instauration d'un processus dynamique de création d'emplois de très bonne qualité. Cet aspect est incontestablement le talon d'Achille des réformes. C'est donc sur la création de postes permanents, sources de revenus corrects, que doit se porter l'attention du dialogue social au plus haut niveau et des politiques macro-économiques. Ceci doit être réalisé de façon très pragmatique par l'analyse des différentes manières d'aborder les problèmes liés à la demande d'emploi, d'adapter l'offre de travail à la demande, de créer un cadre de relations du travail où les intérêts communs seront mieux partagés, de mettre en place des mécanismes qui traitent des risques inhérents au cycle économique et de réduire l'iniquité dans l'accès au marché du travail.

En ce qui concerne le premier de ces points, il n'existe pas de solution simple. Une croissance économique durable est sans aucun doute la meilleure façon de stimuler la demande de travail; d'où la nécessité incontournable de créer un environnement économique qui favorise des niveaux appropriés d'investissements et de croissance, et de prévenir les variations des prix relatifs qui affecteraient la demande de travail, en particulier celles issues de la surestimation du taux de change. Néanmoins, comme le montre l'expérience vécue par de nombreux pays de la région et ailleurs dans le monde, la croissance n'engendre pas toujours des tendances favorables en matière de demande de travail. C'est pour cette raison que l'on doit préférer des politiques propres à mieux adapter la structure d'offre de travail à celle de la demande et à soutenir les activités de création d'emploi et les entreprises. Les gouvernements de la région doivent accorder bien plus d'attention aux efforts à fournir en matière de formation professionnelle comprenant des programmes d'apprentissage. Dans ce domaine, une étroite collaboration est requise entre les centres de formation et le secteur productif ainsi qu'entre ces derniers et le système éducatif. Une meilleure organisation des informations sur le marché du travail aura des conséquences positives dans ce sens.

L'adoption des pratiques plus souples en matière d'embauche n'est certainement pas la panacée pour résoudre les problèmes de la demande de travail, et il serait peu réaliste de croire que de telles mesures suffiraient à juguler les effets de politiques macroéconomiques débouchant sur une croissance économique inadaptée ou instable en termes de création d'emplois. Des études menées par l'Organisation internationale du travail (OIT) indiquent que lorsque l'on se contente de cet assouplissement, une détérioration rapide de la qualité du travail peut s'en suivre (Tokman et Martínez, 1999). Malgré tout, du fait que certains sous-segments du marché du travail présentent des rigidités, davantage de flexibilité à l'embauche peut se justifier pour faciliter l'adaptation à un marché caractérisé par des changements technologiques constants et des besoins de restructuration au sein du secteur productif et de l'État. Dans ces conditions, des pratiques d'embauche plus flexibles doivent toutefois s'accompagner du développement de systèmes de protection sociale appropriés². À l'échelon micro-économique, il faut aussi promouvoir les accords entre les employeurs et les salariés qui élargiraient la flexibilité à d'autres domaines, favoriseraient leur capacité d'adaptation aux changements technologiques et au cycle économique. Dans le même temps, davantage d'uniformité dans l'attribution des bénéfices de l'emploi facilitera la mobilité de la main d'œuvre, comme le font l'éducation et la formation visant à la polyvalence des travailleurs.

² Les niveaux de protection sociale correspondants devront comprendre des allocations aux salariés (telles que la retraite et des assurances de santé), un système d'assurance chômage et des programmes de formation pour ceux ayant retrouvé un emploi.

D'autre part, le dialogue social doit faire en sorte que les relations professionnelles évoluent dans un cadre équitable et efficient qui vise à mettre en avant les intérêts communs et à régler les controverses de façon juste et transparente afin de créer un climat favorable à la création d'emplois. À cet égard, il est crucial d'adopter des mesures pour encourager la syndicalisation et établir les mécanismes appropriés pour la négociation collective dans un environnement qui favorisera la compétitivité à l'heure de changements technologiques et productifs permanents. Des politiques de salaires minimums doivent venir rétablir l'asymétrie entre les forces en jeu dans les négociations salariales, en particulier ceux des groupes les moins organisés, mais les éventuels effets néfastes de ces politiques sur la demande de travail et leur pension à favoriser l'emploi informel doivent être réduits.

Il est aussi nécessaire que l'Etat mette au point des mécanismes visant à atténuer la vulnérabilité résultant des périodes de chômage par les moyens suivants: la combinaison de systèmes d'assurance chômage obligatoire et solidaire destinés aux différents groupes de travailleurs, des programmes spéciaux de création d'emplois d'urgence, des programmes de formation spécifiques et des systèmes qui garantissent la continuité d'une protection sociale minimum (précisément, l'accès aux services de santé et à l'école pour les enfants, le maintien du paiement des cotisations de sécurité sociale et du crédit hypothécaire pour les sans-emploi). Un effort doit être fourni pour aider les chômeurs de longue durée (chômage structurel) par le biais de programmes de formation spécifiques ou bien de subventions temporaires versées aux entreprises qui embauchent ce type de chômeurs et leur permettent d'acquérir de l'expérience en faveur de la constitution d'un capital humain.

En dernier lieu, l'Etat doit nécessairement s'attaquer à la segmentation et à l'iniquité qui font obstacle à la participation de certains groupes à l'activité économique, et permettre à chacun un accès équitable au marché du travail. Dans le cas des femmes aux revenus faibles, la nécessité se fait ressentir de développer des politiques pour qu'elles concilient devoirs envers la famille et activité professionnelle en encourageant les hommes à assumer une plus grande part de la responsabilité des tâches familiales et en proposant des solutions institutionnelles de meilleure qualité et plus nombreuses en ce qui concerne le travail ménager et la prise en charge des enfants. Il est également essentiel d'introduire des programmes qui visent à accroître les qualifications des jeunes pour les empêcher d'entrer prématurément dans le marché du travail. Dans les groupes à forte exclusion, comme les populations autochtones, des programmes d'éducation interculturelle bilingue adaptés à leur culture devront être implantés, ainsi que des programmes de formation professionnelle spécifique.

3. L'équité en regard des risques de maladie et vieillesse: la réforme des systèmes de sécurité sociale

Les réformes de la sécurité sociale ont eu pour objectif d'apporter une plus grande transparence et un équilibre financier, d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources, d'incorporer des nouveaux mécanismes pour étendre la couverture de ces systèmes et les adapter aux défis relatifs à la transition démographique et épidémiologique. À ces fins, les normes régissant les cotisations et les prestations, ainsi que de la participation des entreprises publiques et privées ont été modifiées. Au cours de ce processus, les fonctions de régulation, de financement et de prestation de services ont été nettement séparées les unes des autres. L'examen des expériences vécues dans la région montre qu'il n'existe pas de modèle commun: plusieurs variantes de la combinaison public-privé ont été adoptées, et les méthodes utilisées pour concilier l'efficacité et la solidarité ont été très diverses.

Les réformes de la santé ont fait naître plusieurs formes de concurrence entre les administrations privée et publique, et il existe des différences fondamentales dans leur manière de conjuguer l'assurance publique solidaire et l'assurance risque privée basée sur des cotisations individuelles, ainsi que dans la structure de financement, d'accès et de prestations. Les trois modèles de base qui ont surgi peuvent se résumer de la façon suivante: (i) les systèmes privés comprenant un critère d'équivalence individuel n'appliquant pas les principes de solidarité; (ii) les systèmes privés appliquant un critère d'équivalence à l'échelle collective, ouvrant la voie à l'introduction de la pleine solidarité, et (iii) une réorganisation du système public universel avec l'introduction de «quasi-marchés» pour améliorer l'efficacité (séparation des fonctions, contrats de prestation de services, concurrence entre les prestataires publics, évaluation et budgétisation prévisionnelle basée sur les résultats). Le point commun de toutes ces réformes est l'introduction de la concurrence dans l'offre de services (entre les organismes publics et privés dans les deux premiers modèles, et entre les organismes publics dans le troisième modèle), en mettant à part la concurrence existant dans l'offre d'assurance actuelle qui ne concerne que les modèles privés.

L'expérience révèle que le premier de ces systèmes encourage les entreprises privées à «écramer» le marché, ce qui signifie que l'assurance risque et l'offre de services de santé aux couches à plus faibles revenus et aux groupes les plus exposés (essentiellement les plus âgés) continuent de se concentrer dans le secteur public, contraignant le gouvernement à davantage de dépenses. Le second système résout partiellement ces problèmes. Le secteur public conserve un rôle d'envergure dans l'ensemble

des systèmes, d'où l'importance cruciale d'améliorer la gestion de la prestation publique des services qui correspond à l'objectif principal du troisième modèle. Dans leur ensemble, les réformes ont amené des progrès en stimulant l'efficacité du service public et en améliorant la gestion des fonds publics, bien que le premier système présente de graves lacunes en terme de solidarité. La régulation dans ce domaine en est encore à ses balbutiements.

Dans le cadre des systèmes de retraite, le principal développement a consisté en l'introduction de régimes de retraite par capitalisation –établissant les principes de pleine équivalence entre les cotisations individuelles et les prestations– et aussi en des changements concernant les cotisations, les taux de remplacement et l'âge de la retraite comprenant l'élimination des retraites anticipées; un effort a été fourni pour améliorer le bilan financier du système et, de ce fait, sa durabilité en termes budgétaires. Les modèles utilisés peuvent être regroupés selon trois types qui diffèrent dans leur façon de concilier l'équivalence et la solidarité, dans la répartition des fonctions entre les organismes publics et privés, et dans le degré de liberté dont jouissent les individus quant au choix du système. Le régime par capitalisation dans sa forme orthodoxe, créé pour remplacer le régime par répartition, accorde la priorité au critère d'équivalence individuelle. L'État conserve son obligation de verser des prestations aux actuels retraités et garantit une retraite minimum grâce aux recettes fiscales générales; c'est le seul élément à caractère solidaire. Dans le cadre du modèle parallèle ou duel, le nouveau modèle de régime par capitalisation coexiste avec l'ancien dans une version révisée, les assurés pouvant choisir l'un ou l'autre des deux systèmes. Dans le modèle mixte, les deux systèmes sont complémentaires; le système public fournit une retraite de base complétée par le régime de capitalisation.

Les régimes de retraite par capitalisation dont l'administration est assurée par des sociétés privées que l'on peut choisir librement, protègent contre la possibilité que les fonds épargnés soient utilisés à des fins politiques, mais ils transfèrent la totalité du risque financier sur l'assuré. Dans les modèles parallèles, l'écart entre les incitations offertes réduit les bénéfices apportés par la liberté de choix, biaisant les décisions en faveur de l'un ou l'autre système; la mobilité n'étant pas limitée, le risque budgétaire est maximisé pour l'État. Dans les modèles mixtes, la volonté de combiner les deux risques est nette. Cependant, les deux derniers modèles mentionnés limitent la portée de la capitalisation mais relâchent réellement la pression budgétaire. En fait, la dette de la retraite, ou plus spécifiquement, le contrat intergénérationnel établi dans le régime de retraite précédent, est mise en évidence par la transition vers les modèles de capitalisation. La création de réserves pour les travailleurs signifie de ce fait que l'État devra rembourser cette dette de manière directe, ce qui

risque de coûter très cher à la fois en termes budgétaire et d'équité (si l'on doit pour cela réduire d'autres dépenses sociales) pendant les trente premières années de la transition.

Ces réformes sont encore trop récentes –aucun de ces systèmes n'a encore versé des retraites à toute une génération– pour que l'on puisse extraire des conclusions définitives. Les principales causes d'inquiétude résident dans la couverture trop faible, particulièrement en ce qui concerne les travailleurs à faibles revenus; une transition très chère en termes budgétaires; le faible impact sur l'épargne nationale par rapport à l'importance des attentes; le coût administratif élevé du système; et l'élargissement du fossé entre les attentes en matière de retraite et les versements effectifs, à l'origine du déclenchement d'un débat politique permanent sur la structure des prestations.

De manière générale, les réformes de la sécurité sociale ont donné au secteur privé un rôle plus important dans la gestion des programmes et une liberté de choix à l'assuré. Elles ont, par voie de conséquence, instauré la concurrence entre les prestataires de services. La réforme des régimes publics concernés est essentielle puisque l'État continue de jouer un rôle important dans tous les systèmes. Il est possible que l'ensemble de ces facteurs débouche sur davantage d'efficacité. La structure institutionnelle a aussi été améliorée, les dépenses publiques ont gagné en transparence et les régimes de retraite sont plus viables sur le plan budgétaire. Néanmoins, les améliorations de la couverture et de la qualité des mécanismes n'ont été amorcées que récemment, et la possibilité d'une gestion plus efficace s'est vue limitée par les caractéristiques des marchés concernés. Plus important encore, le fait d'avoir tant mis l'accent sur le critère d'équivalence individuelle amène de sérieux débats quant au respect du principe de solidarité; de ce fait, la fonction de répartition des différents systèmes de sécurité sociale a été transférée vers le budget de l'État. En conséquence, les réformes n'ont pas réduit la pression sur les dépenses publiques. Pour cette raison, selon la CEPALC, il faut consolider les régimes qui conservent un caractère largement solidaire au niveau de leur système de cotisation à la retraite et, en particulier, des soins de santé; ils doivent être structurés de façon à ce que davantage de recettes fiscales puissent être destinées à élargir leur couverture jusqu'à ce qu'ils atteignent l'universalité.

4. L'équité et les dépenses publiques

Les dépenses publiques sociales sont le principal instrument utilisé par l'État pour influencer sur la distribution des revenus. Il est évident que les dépenses ont un impact significatif sur la répartition secondaire des revenus. À long terme, un investissement plus lourd en capital humain permet

d'influencer certains facteurs structurels qui interviennent dans la répartition primaire des revenus. L'incidence de cet investissement sur la répartition dépendra de l'importance des dépenses sociales, de leur distribution, de leur financement, et de l'efficacité dans l'utilisation des ressources en question.

Pour ce qui est de l'échelle des dépenses, il existe de grandes disparités entre les différents pays au niveau de la priorité accordée aux dépenses en capital humain (éducation et santé), et les retardataires dans ce domaine ont besoin de redoubler d'efforts. En première instance, ces efforts doivent impliquer une nouvelle affectation des ressources publiques vers les dépenses sociales et les nombreuses nécessités à cet égard doivent être érigées en éléments prioritaires. Cependant, le recouvrement fiscal dans beaucoup de pays de la région, particulièrement en Amérique latine, étant inférieur aux niveaux internationaux, les recettes de l'État sont faibles, et il se pourrait que cette démarche ne suffise pas. Dans ces pays, il existe de ce fait une marge pour accroître les dépenses publiques à long terme moyennant l'élargissement de l'assiette fiscale. Quoiqu'il en soit, la priorité donnée aux dépenses sociales doit s'inscrire dans le cadre d'une politique budgétaire stable.

En termes sectoriels, la plus forte progressivité des fonds, à savoir lorsque les bénéfices sont essentiellement dirigés vers les foyers aux revenus les plus faibles, se situe dans l'éducation primaire et secondaire, les soins de santé et la nutrition; les dépenses en sécurité sociale et éducation supérieure sont les moins progressifs; les programmes de logements sociaux se situent à mi-chemin. Comme signalé par la CEPALC dans un rapport antérieur (CEPALC, 1998b), l'impact net en termes de répartition dépendra de la façon dont les dépenses publiques sont financées. À cet égard, l'excessive concentration de l'assiette fiscale en Amérique latine, qui repose essentiellement sur les impôts indirects, dont l'incidence sur la répartition tend à être d'ordre régressif, est une source d'inquiétude; la situation est différente dans les pays anglophones des Caraïbes.

Il est également important de souligner la nature pro-cyclique des dépenses sociales, ce qui est nettement contradictoire à l'idée de besoins sociaux accrus en période de crise. Néanmoins, la région dispose d'une marge considérable pour améliorer l'efficacité de ses dépenses sociales. Les deux instruments les plus fréquemment utilisés ont été la décentralisation et l'introduction de quasi-marchés pour les services sociaux. Les quasi-marchés ont proposé des solutions très intéressantes que certains pays ont commencé à appliquer. La décentralisation offre également des possibilités mais s'est heurtée à divers problèmes provenant du manque de clarté au niveau des fonctions réparties au sein des différentes sphères gouvernementales, de la dépendance excessive vis-à-vis du

financement du gouvernement central, de la rigidité des affectations du personnel, de l'insuffisance de la délégation de pouvoir aux organisations prestataires de services, et dans certains cas, à une tendance à l'augmentation des clivages régionaux.

La combinaison des exigences posées par la transition démographique et des niveaux atteints en matière de couverture des services, deux éléments en étroite corrélation avec le niveau de revenu par habitant des pays, laisse supposer que, dans les années à venir, des tendances divergentes apparaîtront dans la région entre deux groupes de pays. Les pays aux plus faibles revenus seront confrontés aux problèmes traditionnels relatifs à l'extension de la couverture des services de base. Les pays aux revenus les plus élevés pourront aspirer à la couverture universelle dans un grand nombre de services, bien qu'ils aient à résoudre de plus en plus de problèmes en marge de certains de ces services (comme celui d'étendre la couverture de la sécurité sociale), et ils seront à même de se concentrer davantage sur la qualité des services. Dans le même temps, ils auront à relever des défis beaucoup plus lourds liés au vieillissement de la population, en termes de la nécessité accrue de revenus pour les plus âgés et des changements y associés dans le type de soins de santé devant être accordés. Les pays aux revenus moyens se trouveront dans une situation intermédiaire. Dans le même temps, la tension sur le marché du travail sera plus vive dans les pays aux revenus les plus faibles et aux revenus moyens.

B. Des stratégies de développement plus stables, dynamiques, intégratives et durables.

Le processus de réforme s'est articulé autour de l'idée selon laquelle le rétablissement et le maintien des bases des équilibres macro-économiques nationaux, parallèlement à une ouverture à l'économie internationale et à la restructuration du secteur public, suffiraient à assurer une croissance économique stable et dynamique. Cela n'a pas été le cas dans la plupart des pays de la région. Les progrès significatifs réalisés dans la stabilisation des prix et la réduction des déficits budgétaires n'ont pas été accompagnés de la stabilité du taux de croissance économique, et de nouvelles sources d'instabilité ont fait leur apparition, comme, en particulier, des crises financières internes de plus en plus fréquentes. Même lorsque l'on prend en compte les attentes de reprise économique pour l'an 2000, le taux de croissance économique régional de 3.3% par an reste faible, non seulement pour envisager la réduction du fossé existant entre la région et les pays plus développés, mais également par rapport aux résultats qu'affichait la région avant la crise de la dette. En termes de structure de production, le

processus de réformes a amplifié l'hétérogénéité entre les agents de production ainsi que la concentration économique. Il n'a pas non plus été neutre sur le plan social, les différents agents n'ayant pas été et n'étant pas préparés de la même façon pour faire face au changement.

1. Une macro-économie plus stable

L'un des succès les plus notables obtenus au cours de la dernière décennie est certainement la crédibilité accrue des institutions macro-économiques. La confiance qu'elles ont gagnée représente un avoir, une forme de "capital public" loin d'être négligeable. Les progrès substantiels réalisés pour juguler l'inflation et maintenir des déficits budgétaires peu élevés doivent être poursuivis, d'où l'importance d'établir et de consolider des "arrangements budgétaires" viables³. Les pratiques macro-économiques qui ont fini par prédominer ont toutefois eu également tendance à prolonger l'instabilité macro-économique, entendue en termes de variables économiques réelles, à savoir, une instabilité au niveau du taux de croissance économique et de l'emploi. Cette instabilité revêt une ampleur particulière à cause de la volatilité des flux de capitaux. Cette contradiction illustre combien il est dangereux de recourir à la définition très étroite de la stabilité macro-économique telle qu'elle a été employée couramment au sein du débat économique, et atteste de l'intérêt d'élargir ce concept pour qu'il englobe les nombreuses significations du terme en y intégrant, de ce fait, les variables économiques réelles en tant qu'objectifs de gestion macro-économique.

Sous cet angle, certains mécanismes de gestion macro-économique qui se sont imposés dans la région se révèlent nettement pro-cycliques. En fait, la tendance à adopter des objectifs budgétaires qui ne varient pas avec le cycle économique transfèrent l'instabilité des recettes fiscales aux dépenses publiques. Les politiques monétaires et de change appliquées ont tendu à servir de courroies de transmission des cycles du financement extérieur vers le crédit intérieur et le taux de change. Ces pratiques de gestion macro-économique n'accentuent pas seulement les cycles économiques, elles aggravent aussi les risques pour les systèmes financiers nationaux. Cette instabilité pèse lourd sur les variables économiques réelles dans la mesure où elle élève le niveau d'incertitude pour les opérateurs

³ Selon un rapport antérieur de la CEPALC (1998d), les cinq éléments clés pour arriver à établir ce type d'arrangements sont les suivants: le renforcement des progrès accomplis en matière d'ajustement budgétaire; la transparence des dépenses publiques; la nécessité d'accroître la productivité et les dépenses publiques; la reconnaissance de l'importance de l'équité dans l'allocation des ressources publiques, et la contribution des arrangements budgétaires à la consolidation des institutions démocratiques.

économiques qui sont obligés, en contrepartie, d'adopter des stratégies micro-économiques de défense qui tendent à réduire l'investissement en capital fixe, ce qui est défavorable à la création d'emplois et à la croissance économique. Le manque de projections se reflète également à l'échelle des systèmes financiers peu disposés à fournir des fonds à long terme dans de telles conditions. Cet état de fait aggrave les risques financiers qui, s'ils font crise, coûtent cher en termes budgétaires et quasi-budgétaires. Quand les crises surviennent, les pertes générées – en termes d'emploi, de pauvreté et de distribution des revenus – sont souvent très brutales alors que la reprise est lente ou partielle.⁴

Étant donné les coûts élevés de la volatilité sur la croissance économique, des mesures devraient être prises pour la limiter et on devrait opter pour un dosage de mesures ayant moins d'effets sur les variables économiques réelles, en particulier celles qui ont une forte incidence sociale. Il est donc nécessaire d'allonger l'horizon temporel de la politique macro-économique selon deux points de vue différents. Premièrement, l'horizon temporel de la gestion macro-économique à court terme doit être étendu à l'ensemble du cycle économique par l'application énergique de politiques anticycliques. Deuxièmement, la croissance à long terme doit devenir un objectif spécifique des politiques.

L'adoption de mesures anticycliques actives dans la gestion de la politique macro-économique n'est pas aisée puisque la mondialisation place des limites objectives à l'autonomie nationale dans ce domaine et aggrave les conséquences de toute perte de crédibilité dans le cas d'une politique macro-économique déficiente. De ce fait, il se peut que la politique macro-économique requière le soutien d'institutions et d'instruments politiques nouveaux pour la rendre plus crédible; des fonds de stabilisation budgétaire et un meilleur équilibre de ses pouvoirs pourraient être apportés par des banques centrales indépendantes responsables sur le plan politique. Cependant, à l'heure de profonds changements structurels où des agitations régulières sont générées à l'extérieur du pays, on ne peut mettre les instruments politiques en "pilotage automatique", et les autorités doivent agir avec bon sens sur la base de leur propre expérience. Par ailleurs, les institutions doivent porter une attention particulière à la gestion des périodes d'essor économique en prenant des mesures visant en particulier à éviter des flambées qui ouvrent la voie aux crises économiques et aux

⁴ Les pertes en capital humain sont parfois irrécupérables: dans le cas des enfants qui abandonnent l'école définitivement, et pour les individus dont les compétences professionnelles et relationnelles s'amenuisent à la suite de longues périodes de chômage ou de sous-emploi. Les pertes d'avoirs peuvent avoir de larges conséquences sociales: dans le cas des petits producteurs qui perdent leurs avoirs et qui ne les récupèrent jamais, et de familles expulsées de leur logement.

agitations coûteuses au sein des systèmes financiers nationaux. Une gestion appropriée des hautes conjonctures économiques est de ce fait la meilleure politique de prévention des crises. Le champ d'action pour instaurer cette pratique de gestion est évidemment plus restreint dans les petites économies, et l'assistance multilatérale peut de ce fait être requise à cette fin.

L'expérience des pays en développement montre que la gestion de la volatilité du compte de capital doit passer par la combinaison de trois types de politiques. Le poids relatif des différents instruments variera en fonction des caractéristiques structurelles de la tradition macro-économique de chaque pays. En première instance, il faut instaurer une gestion macro-économique cohérente et flexible qui vise à empêcher les agents du secteur public ou privé d'accumuler des dettes excessives ou de provoquer des déséquilibres dans les prix clés, tels que le taux de change et les prix des avoirs nationaux (avoirs financiers et propriétés immobilières). Dans le domaine budgétaire, l'attention doit se porter sur la régularité des ratios de la dette publique au cours du cycle économique. Cela implique d'imposer une discipline budgétaire pendant les hautes conjonctures afin de dégager la marge de manœuvre nécessaire pour compenser les contraintes budgétaires issues des phases de récession qui s'en suivent⁵. Sur le plan monétaire et du taux de change, la politique doit être conçue de manière à empêcher que les brèves périodes d'essor donnent lieu à des hausses excessivement rapides du crédit et une appréciation insoutenable dans le temps du taux de change. Ces mesures seront plus effectives si elles sont accompagnées de normes régissant les entrées de capitaux. Cependant, l'expérience vécue par les économies asiatiques et latino-américaines ces dernières années montre qu'en période de crises, la prise en compte excessive du taux d'intérêt comme mécanisme de stabilisation produit l'effet contraire, à savoir le ralentissement de l'ajustement du taux de change.⁶

Le second facteur qui plaide en faveur d'une gestion appropriée de la volatilité du compte de capital est l'adoption d'une régulation de prudence stricte et la supervision des systèmes financiers. Ces règles jouent un rôle de premier plan pour protéger les systèmes financiers des risques excessifs, elles ne doivent pas seulement tenir compte des risques micro-économiques, mais également des risques macro-économiques

⁵ Les meilleurs instruments anticycliques sont les fonds de stabilisation pour les recettes publiques –à la fois les recettes fiscales et, le cas échéant, les revenus issus des matières premières– et la mise en place de réseaux de protection sociale qui permettent d'accroître temporairement les dépenses pendant les périodes crises en utilisant des revenus épargnés pendant les hautes conjonctures, sommes qui peuvent provenir des fonds de stabilisation mentionnés ci-dessus.

⁶ Pour une analyse de la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes, voir CEPALC (1999a)

caractéristiques des pays en développement, en particulier ceux associés aux aléas des taux d'intérêts et de change. Pour cette raison, la régulation de prudence doit être renforcée pendant les périodes d'euphorie financière pour prendre en compte l'exposition accrue des intermédiaires financiers.

Le troisième facteur consiste en une politique de responsabilité pour donner à la dette publique et privée, tant interne qu'externe, un échéancier adéquat. Les régulations s'appliquant aux entrées de capitaux sont absolument déterminantes à cette fin. Elles donnent également aux autorités macro-économiques davantage de manœuvre pour adopter des politiques monétaires restrictives pendant les hautes conjonctures et elles évitent les appréciations non viables du taux de change. Des exigences en matière de réserve minimum ou d'impôts sur les entrées de capitaux sont les instruments les plus prometteurs à cet égard, mais les pays qui ne possèdent pas une solide tradition de régulation pourraient opter pour des instruments plus simples (tels que l'interdiction de certaines formes d'emprunt étranger pendant les hautes conjonctures). Des instruments permanents de régulation dont la rigueur s'intensifie ou se détend au cours de l'évolution du cycle sont préférables à l'alternance entre une entrée illimitée de capital et un contrôle quantitatif pendant les périodes de crise. En fait, cette dernière solution peut s'avérer complètement inefficace si elle est appliquée de manière improvisée en période de crise, pouvant aboutir à la fuite massive des capitaux ou à l'évasion des contrôles. Une possibilité pour réguler l'entrée de capitaux est la combinaison de la régulation de prudence des intermédiaires financiers pour décourager l'emprunt excessif pendant les hautes conjonctures, particulièrement à court terme, avec des mécanismes d'imposition qui découragent les agents non-financiers d'effectuer des emprunts à l'extérieur. La flexibilité du taux de change décourage aussi les courants à court terme et remplit une partie des fonctions d'une politique d'exigibilité, mais ses effets sont limités dans ce domaine car cette méthode a peu de chances de restreindre fortement les cycles financiers à moyen terme.

Comme mentionné plus haut, l'un des objectifs déclarés que les politiques macro-économiques doivent prendre en compte est la croissance à long terme; une croissance qui, d'un point de vue global, dépend principalement de la combinaison de trois éléments: des systèmes budgétaires solides, des taux d'intérêts réels modérés et un taux de change compétitif. C'est la meilleure solution pour faire obstacle à l'apparition de déséquilibres entre les secteurs des biens échangeables et non-échangeables, et pour minimiser les effets des chocs soudains qui élèvent l'incertitude portant ainsi préjudice aux décisions d'investissement.

Ces considérations mettent en avant l'idée selon laquelle les circonstances actuelles soumettent les régimes de taux de change à deux exigences contradictoires difficilement conciliables: d'une part, les objectifs

à long terme exigent la compétitivité et des incitations stables pour parvenir à la spécialisation internationale; d'autre part, les objectifs à court terme réclament de la flexibilité pour que la politique du taux de change puisse aider à amortir la violence des chocs externes. Des systèmes de convertibilité extrêmes (et de dollarisation) ou de flexibilité totale résolvent cette contradiction en ignorant l'un ou l'autre des objectifs. En conséquence, ces deux extrêmes n'apportent pas les réponses les mieux appropriées; avec leurs imperfections, des systèmes intermédiaires de "gestion de la flexibilité" qui cherchent à concilier les deux types d'objectifs, utilisant le flottement contrôlé, des bandes de fluctuation du taux de change et les parités mobiles, apparaissent comme la meilleure solution.

2. Des politiques macro-économiques et de développement productif pour encourager la croissance

La croissance économique est le résultat de la conjonction de plusieurs types de dynamiques: l'accumulation de capital, l'accumulation de savoir-faire appliqué à la production, le changement structurel et la création d'institutions. La croissance économique résulte aussi de l'interaction entre les dynamiques micro et macro-économiques, des dynamiques qui influent sur les secteurs de production et sur les marchés des facteurs, ainsi que des institutions qui cadrent l'activité de ces dynamiques sous le nom de "méséconomie". Une association adéquate des dynamiques macro-économiques et des secteurs de production est essentielle pour garantir des incitations à la croissance durable –basée, par exemple, sur des nouveaux schémas d'accumulation de capital plutôt qu'uniquement sur des reprises cycliques.

Sur le plan global, une croissance du revenu par habitant de 4 à 5% pourrait réduire l'écart existant entre les pays développés et les pays de la région pour l'amener à un taux acceptable. En fonction des caractéristiques démographiques spécifiques à chaque pays, cela pourrait impliquer une croissance du PIB d'environ 5.5% à 6.5%, des taux moyens d'investissement de 26% à 28% du PIB, et en vue de réduire les vulnérabilités associées à des taux d'épargne externe élevés, les taux d'épargne nationaux devraient s'élever de 23 à 25%, c'est à dire, quatre et six points de plus que les niveaux moyens atteints dans la région au cours des dix dernières années.⁷ De la même façon, la région a besoin de taux élevés de croissance réelle des

⁷ En ce qui concerne l'épargne, il est particulièrement important d'accroître l'épargne du gouvernement et celle des entreprises. Cette dernière s'est avérée cruciale dans tous les cas d'essor économique. L'épargne des ménages, pour sa part, est beaucoup plus sensible aux mécanismes d'épargne forcée, en particulier ceux liés à la sécurité sociale, mais aussi à l'épargne anticipée (prêts-épargnes logement, fonds de chômage, etc.).

exportations –entre 10% et 12%, ce qui est même supérieur aux taux de croissance dynamiques atteints dans les années 1990– afin d'éviter des niveaux externes de dette qui fragilisent les pays face à une quelconque secousse du marché international.

Une intermédiation financière à long terme est un élément clé dans l'effort qui vise à augmenter l'investissement productif. En première instance, cela implique d'établir un degré raisonnable de stabilité des principaux prix macro-économiques (taux d'intérêt, taux de change et taux d'inflation), de mettre au point des régulations et des institutions appropriées ainsi que des instruments de liquidités rentables, supportant un niveau de risque acceptable, dûment protégés contre l'inflation. La création de ce segment de marché est de ce fait une responsabilité maîtresse incombant à la politique publique et qui réclame d'être développée dans plusieurs sens: créer des mécanismes d'épargne institutionnels attractifs, du capital à risque et des fonds de garantie, des instruments qui favorisent l'acheminement des ressources de ces institutions et d'autres institutions vers le financement à long terme; des marchés secondaires qui fournissent des liquidités pour la dette à long terme et, partant, des agents qui animent le marché (des banques d'investissement ou autres intermédiaires financiers qui opéreraient sur ce marché de manière systématique). Aucun de ces éléments ne surgira spontanément de l'action du marché; des politiques publiques spécifiques devront être appliquées pour les créer, en étroite collaboration avec le secteur privé.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les résultats des économies en matière de croissance économique sont à la fois liés aux facteurs macro-économiques et à la croissance des marchés financiers à long terme ainsi qu'aux innovations réalisées dans les structures de production et dans les institutions qui les encadrent. En conséquence, même une macro-économie saine qui réussisse à réduire la volatilité des variables réelles doit être accompagnée d'une gamme complète de politiques volontaristes conçues pour renforcer les structures de production. Compte tenu des tendances auxquelles les appareils de production ont été sujets en Amérique latine, ces politiques doivent s'articuler selon trois modèles.

En premier lieu, il est nécessaire de formuler des politiques qui défendent la concurrence et instaurent une régulation publique pour les structures de marché aux pratiques non-concurrentielles et pour les différents secteurs comportant d'importantes externalités. Ceci implique, tout d'abord, de mettre au point une politique antitrust active pour faire obstacle aux pratiques non-concurrentielles des agents influents sur le marché, pour réduire les barrières d'accès aux marchés importants et, de manière générale, pour promouvoir activement la concurrence et protéger les consommateurs. Cela implique aussi de mettre sur pied une grande

variété de mesures régulatrices pour les secteurs sociaux, le secteur financier, les services publics de distribution et les activités présentant des externalités significatives sur le plan de l'environnement.

En deuxième lieu, les politiques doivent être pensées pour palier aux défaillances des marchés des facteurs, à savoir, l'accès au capital à long terme, à la technologie, aux ressources humaines qualifiées et à la terre. Indépendamment des questions relatives au développement d'un marché financier à long terme, le point clé soulevé ici concerne l'accès des petites et moyennes entreprises urbaines et rurales à ces marchés, pour faire en sorte qu'elles soient en mesure de jouer un rôle dynamique dans le développement de systèmes de production compétitifs. Ceci ne se fera pas sans qu'elles aient accès à la technologie et au crédit, à la formation professionnelle et en gestion d'entreprises, et à des réseaux d'information appropriés. Dans les zones rurales, les petits producteurs doivent pouvoir accéder à la propriété de la terre et des mesures de développement rural doivent être adoptées afin que ceux qui disposent des revenus les plus faibles aient un accès accru aux services sociaux de base et à des niveaux minimum d'infrastructure, c'est à dire qu'ils accèdent à une offre plus proche de celle dont bénéficient les producteurs urbains. Les normes de «la meilleure pratique» pour l'action de soutien aux petites entreprises indiquent qu'il est nécessaire que de telles politiques soient composées de quatre éléments: la création de sociétés ou organisations qui fournissent à de telles entreprises des services spécifiques en tenant compte de leur diversité; l'encouragement de toutes les formes d'association entre les petites entreprises; une base locale d'infrastructure et le développement d'une structure institutionnelle pour les soutenir, et une participation active des entreprises à l'ensemble de ces efforts. Ces politiques revêtent une importance particulière dans les économies les plus petites où de telles entreprises constituent l'essentiel du système de production.

Troisièmement, il existe une nécessité de création de politiques visant à développer des structures de production plus dynamiques. L'articulation de telles structures peut être envisagée sous l'angle de l'interaction entre deux forces maîtresses: (i) l'innovation, entendue au sens large du terme comme une série de nouvelles activités génératrices de changements dans les secteurs de production (introduction de nouveaux biens et services, méthodes de production ou techniques de commercialisation, nouvelles sources de matières premières ou structures de marché); (ii) la complémentarité entre les entreprises et les secteurs de production résultant de l'existence de réseaux de fournisseurs de biens et services ayant des degrés différents de spécialisation, des filières établies de commercialisation et des institutions agissant comme des chambres de compensation de l'information et assurant la coordination entre les agents. Ces

complémentarités étant le facteur qui permet à des entreprises différentes de générer des externalités entre elles, leur présence ou leur absence détermine la compétitivité systémique des secteurs productifs.

Vu la faiblesse de la croissance économique actuelle, les stratégies de développement productif doivent être réintégrées comme des composantes essentielles de la politique de développement économique. Dans ce rapport, ces outils sont envisagés comme des "stratégies pour l'évolution structurelle" pour souligner le fait que leur objectif premier est de faire en sorte que les activités de production réalisent une transition dynamique vers l'étape supérieure. Les principes fondamentaux de cette stratégie comprennent la promotion des activités innovatrices, particulièrement pour ce qui est de la technologie et des exportations, et le développement de synergies stratégiques et de complémentarités qui créent une structure de production plus dense, qui favorise les liens associatifs entre les sociétés et consolident les institutions qui les encadrent. En contrepartie, le besoin se fait ressentir de faciliter une restructuration méthodique des activités déplacées pour promouvoir le transfert des ressources vers des nouveaux secteurs.

La mise sur pied de cette stratégie implique de considérer trois facteurs de base. Le premier consiste en des politiques de promotion du transfert de technologie, de recherche et développement, comprenant l'affectation de davantage de ressources publiques et privées vers ces activités et l'encouragement de l'interaction entre les différents acteurs des systèmes d'innovation nationaux.⁸ Ces instruments de politiques sont bien connus –subventions publiques, encouragements fiscaux, capitaux d'amorçage pour la création d'entreprises axées sur les nouvelles technologies, parcs de technologie, pépinières d'entreprises, et autres. Ils font déjà partie intégrante du panorama régional, mais leur champ d'action est encore limité. Le deuxième facteur concerne des politiques visant à promouvoir la pénétration de marchés étrangers nouveaux, la diversification des exportations et le développement de filières nationales pour les activités d'exportation. La destruction massive des filières de production intervenue au cours de ces dernières années rend ces liens indispensables. Ces politiques doivent prévoir un support à l'intégration régionale dont les effets positifs sur la structure de production ont été analysés à plusieurs reprises. Le troisième facteur est l'encouragement à la formation de liens associatifs entre les entreprises et les institutions qui les

⁸ Ces acteurs se composent de gouvernements à l'échelle nationale, des États (pays fédéraux), et locale, de laboratoires publics et privés ou instituts des sciences et technologies, d'universités, d'entreprises de biens et services, et d'organisations de producteurs.

encadrent, en particulier par le biais d'un soutien à la formation de conglomerats. Quelques-unes des activités spécifiques à poursuivre dans ce domaine devraient prendre la forme d'initiatives en faveur de regroupements d'entreprises technologiques ou d'activités de production à composante technologique, de conglomerats productifs autour des secteurs présentant des avantages comparatifs majeurs par l'exploitation des ressources naturelles; quant aux économies à petite échelle, on devrait mettre en place des regroupements qui leur permettent de tirer profit des opportunités offertes par leurs avantages comparatifs naturels (y compris le tourisme), des activités porteuses d'assemblage et des activités à plus forte valeur ajoutée qui compensent les inconvénients que présente la petite échelle.⁹

Ces stratégies, ainsi que les politiques adoptées pour les mettre en place, doivent répondre à quatre conditions fondamentales si elles veulent pouvoir répondre aux exigences du nouvel environnement extérieur et intérieur. Premièrement, elles doivent surtout s'efforcer d'insérer les économies de la région à l'économie mondiale. Cela implique de promouvoir les exportations, mais aussi de développer les filières de production régionales et sous-régionales et les conglomerats dans le cadre du processus d'intégration, de générer des activités complémentaires aux activités d'exportations pour accroître la valeur ajoutée des exportations de biens et services et leur capacité d'entraîner dans leur foulée d'autres activités productives. Deuxièmement, il doit exister un équilibre entre le secteur privé –essentiel pour générer des processus dynamiques d'innovation– et le développement de la part du secteur public de systèmes de coordination et d'encouragements basés sur les résultats. Troisièmement, les politiques publiques ne sont pas forcément des politiques d'État; il est même préférable d'établir une large variété de combinaisons public-privé que chaque pays développera selon sa propre trajectoire de développement. Finalement, ces politiques doivent être conduites dans le cadre d'un environnement macro-économique et financier favorable à l'investissement productif.

Le fait d'avoir négligé, voire rejeté, une bonne partie de ce programme est pour beaucoup dans la fragilité grandissante qui est celle des structures de production de la région. La destruction des institutions créées pour résoudre nombre de ces problèmes dans le passé n'a pas été accompagnée par le déploiement des efforts correspondants pour créer des institutions adaptées au nouveau contexte. La création de ces

⁹ Un capital humain de meilleure qualité peut, en fin de compte, être le facteur le plus important pour compenser les désavantages que connaissent les économies à petite échelle. Des innovations technologiques peuvent également contribuer à cette même fin.

institutions n'est, non seulement, pas incompatible avec la réussite du développement des marchés, mais elle est en fait indispensable à cette réussite, comme le montre le fait que, dans les pays industrialisés, des institutions solides existent dans tous les domaines concernés. Ces institutions doivent être créées à l'échelon national, local ou à partir de mécanismes d'intégration dans la mouvance de "l'approfondissement" du processus d'intégration.¹⁰

La question de savoir si ce modèle de développement économique va contribuer à l'intégration sociale dépendra de la capacité des pays à créer des emplois productifs, à résoudre les problèmes que rencontrent par les micro-entreprises et les petites et moyennes entreprises pour accéder aux facteurs de production et aux réseaux appropriés de commercialisation, et de leur capacité à élargir le champ d'action des petits producteurs ruraux. Un modèle de développement productif en faveur de l'intégration sociale aura des effets bénéfiques sur la distribution des revenus de deux manières différentes: par la création d'emploi et par la meilleure distribution des avoirs lorsque les petits producteurs peuvent accéder au capital, à la terre et au savoir-faire. De plus, les bénéfices tirés d'une politique sociale plus volontariste, et particulièrement des efforts réalisés pour augmenter le capital humain, revêtent des avantages multiples.

3. Renforcement des sphères d'action pour la promotion du développement durable

La région doit incorporer de manière effective le programme de développement durable à l'ensemble de sa stratégie de développement. Bien que ce programme se reflète aujourd'hui dans les politiques publiques et soit objet d'intérêt pour les citoyens, il n'a pas encore produit de résultats capables de renverser les processus qui détruisent l'environnement ou de promouvoir une nouvelle attitude qui consisterait à envisager la durabilité comme un atout plutôt que comme un coût. Cet état de fait transparaît dans la fragilité et l'instabilité des institutions chargées du développement durable et dans la maigreur des ressources dont elles disposent pour assurer

¹⁰ Comme le démontre cette analyse, les nouvelles activités que peuvent englober ces *processus d'intégration* comprennent: la coordination des politiques macro-économiques, en particulier pour les économies à petite échelle; des systèmes communs pour réguler la concurrence, les services publics et éventuellement le secteur financier; la création d'un support pour les regroupements sectoriels des zones frontalières; et de réseaux technologiques communs. Des activités supplémentaires peuvent comprendre le développement de réseaux de protection sociale minima ou communs, l'incorporation d'un programme de développement durable dans le processus d'intégration, et le développement de réseaux d'infrastructure communs.

leurs lourdes responsabilités. Le triangle équité, développement et citoyenneté doit, en conséquence, prendre en compte la dimension de durabilité, élément indissociable du développement intégral.

Quatre des principes mis en avant par la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement adoptée lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en janvier 1992 revêtent une importance particulière. Le premier principe, "des responsabilités communes mais différenciées", reconnaît implicitement la dette environnementale des pays développés, et partant, leur responsabilité accrue dans l'établissement d'un programme international dans ce domaine. Le second, "le principe de précaution", fait allusion au fait que le manque de certitude scientifique absolue en ce qui concerne les phénomènes susceptibles de produire des effets néfastes et/ou irréversibles sur l'environnement ne justifie pas l'ajournement des mesures pour prévenir ou minimiser la menace qui pèse sur l'environnement. Le troisième principe, celui du "pollueur payeur", définit clairement comment effectuer la répartition des coûts de protection de l'environnement. Le quatrième, le principe du "droit de savoir", établit le droit des populations de disposer d'informations précises sur les risques environnementaux qu'elles encourent.

L'application exhaustive du programme de développement durable dépend intimement du modèle d'investissement utilisé dans chaque société, et donc, du développement de leur stock de capital au sens large, comprenant le capital humain, le capital naturel et le capital physique, ce qui va bien au-delà de la simple préservation du capital naturel de base. L'application du programme est essentiellement liée à la mobilisation fructueuse des investissements dans les secteurs porteurs de production aux méthodes de production propres. Elle se rapporte de ce fait à l'innovation technique, à la formation et à des systèmes de gestion qui intègrent sans équivoque la notion de durabilité.

Le fait que dans nombre de pays, la libération du commerce ait renforcé les modèles de spécialisation basés sur les ressources naturelles et les industries qui menacent l'environnement lance un défi majeur. Il n'y a absolument aucun doute sur le fait que dans ces secteurs et dans d'autres, les pays de la région devront s'ajuster à la tendance croissante qui consiste à appliquer des normes environnementales au commerce international. Il est nécessaire que la région adopte une politique volontariste dans ce domaine et qu'elle mette au point des méthodes qui contribuent à atteindre les objectifs de développement global durable.

Ce faisant, c'est une occasion sans précédent qui est offerte aux pays de la région de diversifier leurs avantages comparatifs en accord avec le programme environnemental international. Trois domaines sont tout

particulièrement désignés. Le premier est celui des émissions de dioxyde de carbone et le rôle que peut jouer la région pour les atténuer et les réduire conformément aux accords internationaux qui visent à évaluer et établir des mécanismes concrets de commercialisation des services environnementaux à l'échelle planétaire (en particulier ceux qui font suite au protocole de Kyoto de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques). Le deuxième concerne la biodiversité dont la région est largement dotée; cette richesse prise en compte, resterait à établir la manière d'en tirer des bénéfices économiques en termes de connaissance scientifique et de développement technologique, ainsi que d'utilisations à des fins commerciales. Le troisième domaine touche aux services à forte composante environnementale –le tourisme spécialement–, s'agissant de canaliser les nouvelles préférences des consommateurs pour établir des formes durables de ce type de services dont l'écotourisme est un bon exemple.

Le déclenchement du processus de développement durable impliquera la mise en oeuvre d'une évaluation économique et sociale scrupuleuse des ressources naturelles, des processus écologiques en cours et des services offerts en matière d'environnement; quant aux prix affichés sur le marché, ils devront nécessairement tenir compte des externalités environnementales positives ou négatives, et les coûts et bénéfices afférents devront être répartis équitablement. À cet égard, il est essentiel de prendre en compte les questions sur la vulnérabilité de l'environnement soulevées par la série de graves catastrophes naturelles qui a frappé la région en faisant ressortir la nécessité de l'adoption de mesures préventives plus sérieuses dans ce domaine.

En premier lieu, cela veut dire qu'il faudra consolider les institutions environnementales, qu'elles soient nationales, locales ou sous-régionales. Pour ce qui est des institutions sous-régionales, la consolidation fera partie intégrante d'un processus actif pour incorporer la notion de considération environnementale dans les différents programmes d'intégration existant à cet échelon, processus qui a déjà été entamé. L'expérience révèle que les instruments directs de régulation (palliatifs, comme ceux qui visent à réduire la pollution, ou préventifs, tels que l'aménagement du territoire et les systèmes d'évaluation des dommages causés à l'environnement) sont complémentaires aux nouveaux instruments économiques mis en place (comme les impôts et les subsides «verts» établis en fonction des externalités positives ou négatives). Un sujet qui mérite une attention particulière est celui de la promotion active d'un programme de technologie propre en matière de recherche, de développement et de transfert, particulièrement en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises. Étant donné la pénurie de fonds qui caractérise ce secteur dans presque tous les pays de

la région, la possibilité de recettes issues des taxes vertes ou d'impôts fonciers devrait être envisagée. L'instauration de l'ensemble de ces instruments va requérir une participation considérable de la part du secteur privé par le biais de conseils commerciaux compétents, de centres de production propre, et en utilisant davantage les mécanismes volontaires de certification environnementale (spécifiquement la certification ISO 14000 obtenue aujourd'hui par plus de 300 entreprises de la région).

En dernier lieu, pour davantage de responsabilité environnementale, il est essentiel que la région parvienne à ce que s'installe une forme de citoyenneté profonde et active (en partant de la simple formulation de plaintes jusqu'au fait d'assumer une responsabilité partagée). Ce nouveau genre de participation civique –complété par des États qui s'occupent des aspects environnementaux que le marché laisse de côté, et par un marché moderne aux capacités d'innovations techniques et orienté vers la production propre– doit servir de base à un nouveau pacte social en faveur du développement durable.

C. La citoyenneté et la société

Lorsque la citoyenneté est conçue comme la faculté d'exercer des droits, elle est perçue en termes de revendications plutôt que de participation. L'État est censé apporter le soutien nécessaire aux citoyens pour que ces derniers exercent leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels et les citoyens se plaignent contre l'État si ces droits ne sont pas accordés ou s'ils font l'objet d'une coercition qui compromet le plein exercice de leurs libertés. Sans mésestimer l'importance de ce concept de citoyenneté, il est important de reconnaître également la tradition républicaine, selon laquelle l'exercice de la citoyenneté est fondé sur un engagement individuel actif à l'égard de l'avenir de la société. La construction de sociétés plus solidaires et participatives passe par un facteur qui va au-delà d'un État garantissant des droits: elle exige aussi la présence d'opérateurs sociaux préoccupés par les différents aspects du développement et la création de nouveaux espaces de délibération permettant l'atteinte de consensus et la prise de décisions qui concernent la vie de la communauté. Un degré accru de citoyenneté implique donc un niveau plus élevé de société, à savoir une communauté d'individus qui ne se bornent pas à l'exercice d'activités privées mais qui contribuent à la circulation d'idées et d'opinions dans l'arène publique afin de participer aux projets et aux décisions prises en commun.

Selon cette définition, les citoyens ne sont pas de simples récipiendaires des services auxquels ils ont droit; ils se soucient également de la marche des affaires publiques et participent à de nombreux aspects

de la communauté et de la société. Dans leur recherche du bien-être, ils prennent part aux projets collectifs et aux initiatives dans lesquels sont impliqués d'autres citoyens, et participent à la gestion des mécanismes destinés à satisfaire leurs besoins et de réseaux de soutien mutuel. Les individus deviennent citoyens lorsqu'ils exercent leur droit légitime à faire entendre leurs revendications et lorsqu'ils bénéficient de l'action publique de l'Etat, mais aussi lorsqu'ils se soucient des problèmes locaux, régionaux et nationaux (et aujourd'hui mondiaux) et consolident les réseaux sociaux auxquels ils appartiennent.

Perçue dans sa globalité, la citoyenneté implique donc un engagement mutuel entre les autorités publiques et les individus. Les premières doivent respecter l'autonomie individuelle, accepter et promouvoir la participation des citoyens à l'action politique et assurer les possibilités de bien-être social et de travail productif conformément au degré de développement économique. Les deuxièmes doivent exercer une pression sur l'Etat pour que celui-ci respecte les obligations mentionnées plus haut, mais ils doivent également jouer le rôle qui leur incombe, à savoir participer à l'activité publique et, partant, contribuer à son enrichissement.

La consolidation de la citoyenneté ainsi comprise implique donc, en premier lieu, le développement de son volet civil, conçu essentiellement comme le respect de l'autonomie individuelle. En deuxième lieu, elle implique de développer la citoyenneté politique, soit d'élargir l'éventail d'opérateurs sociaux participant aux processus de délibération et de prise de décision. En troisième lieu, elle implique que l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels soit garanti, dans les limites des possibilités de chaque société. Dans les sociétés actuelles de l'information, elle implique également que les citoyens puissent avoir accès à la connaissance et aux biens dont ils ont besoin pour participer activement aux courants de l'information, à la circulation des connaissances et au débat des médias, ainsi que pour s'adapter aux nouveaux processus de gestion et d'organisation. Enfin, selon la meilleure tradition républicaine, elle implique que les Etats et les systèmes politiques soient capables d'absorber et de refléter les nouvelles pratiques des mouvements sociaux et de conjuguer l'action publique et le capital social forgé par la société elle-même, par le biais de ses organisations.¹¹ Elle implique, à cet égard, un élargissement de l'arène publique, face à la force centrifuge qui domine

¹¹ Le capital social est conçu ici comme l'ensemble des ressources sociales et culturelles d'un groupe donné de personnes, indispensables pour consolider certains avantages que le groupe en question n'aurait pas atteints autrement. Le capital social est issu de valeurs culturelles de réciprocité et de respect des normes, de même que des relations sociales basées sur la parenté. Il est visible dans les institutions sociales mises sur pied pour apporter la coopération et gérer les ressources communes.

actuellement le privé, de façon à créer une société plus ample, une conscience plus généralisée des responsabilités des individus et des groupes vis-à-vis de l'ensemble de la société, des instances de délibération entre citoyens et la construction de consensus, et la participation directe des citoyens dans la création et l'utilisation des biens publics et des biens à intérêt social.

Un élément fondamental de ce processus est la mise au point de procédures permettant la construction de consensus et de résoudre les différends, à savoir des processus politiques qui garantissent une gouvernance de la société. Cette dernière doit, pour sa part, être conçue comme le processus permettant de concilier des intérêts opposés ou divergents, qui permet d'aboutir à des actions menées en commun. L'atteinte d'une gouvernance adéquate ne dépend pas seulement de l'existence d'accords sociaux et politiques de grande envergure, centrés sur une série d'objectifs et dotés de procédures de solution de controverses, mais aussi de dispositions institutionnelles permettant l'exercice du pouvoir dans la gestion des ressources sociales et économiques aux fins du développement. En termes positifs, il s'agit d'une condition préalable à l'exercice de la démocratie dans toute sa plénitude, et partant, d'une contribution à cette dernière, plutôt que d'une restriction à la démocratie.

La gouvernance sociale et économique en démocratie est d'abord associée à la capacité de matérialiser des accords à long terme entre l'Etat et les principaux opérateurs politiques et sociaux quant à la stratégie de développement et à la séquence d'innovations institutionnelles et de politiques requises en fonction des différentes situations nationales¹². Il n'est pas impossible de parvenir à ce type d'accord, comme le démontre les nombreuses expériences nationales à différents stades de développement, mais cela exige une période d'apprentissage social et une démocratie à un stade mûr pour résoudre les situations de confrontation interne, lorsqu'elles sont graves. En donnant une voix aux opérateurs impliqués, les mécanismes de participation requis pour parvenir à ces accords suscitent un intérêt pour le système, accroissent le degré d'utilisation réelle des avantages créés et favorise le développement du capital social, conçu comme la capacité d'une société à assurer la coopération. Pour que ces mécanismes puissent fonctionner correctement, il est toutefois nécessaire d'apprendre à concilier la demande croissante d'actions rapides de la part de l'Etat, comme le veut le monde actuel, et les processus plus lents de participation démocratique.

¹² Voir Lahera et Cabezas (2000) pour une analyse plus détaillée de ces aspects et CEPALC (1998d) sur les aspects budgétaires.

Les consensus relatifs à l'action publique doivent aller de pair avec la mise au point de règles du jeu claires, transparentes et équilibrées. L'établissement de normes et d'institutions propres à mettre sur pied un cadre transparent et prévisible est une démarche nécessaire pour encourager une action publique responsable et combattre la corruption. Il faut, en contrepartie, mettre en place des filières d'information sur les normes, pratiques et décisions gouvernementales, de même qu'un système de justice efficace et efficient. Pour être reconnues comme légitimes, claires et transparentes, ces normes doivent interpréter de façon équilibrée les intérêts de tous les secteurs sociaux. Si l'un de ces secteurs, en particulier les plus démunis, ressent des déséquilibres persistants, l'un des piliers de la gouvernance risque de s'effriter.

Dans le même temps, une gouvernance adéquate sur les plans social et économique passe par une action publique de haute qualité, de même que des mécanismes appropriés permettant de garantir la responsabilité et d'évaluer l'administration publique. La qualité de l'administration publique est un facteur essentiel pour que sa légitimité soit préservée aux yeux de citoyens de plus en plus exigeants et de moins en moins tolérants face aux procédures administratives peu transparentes et qui se prêtent à la corruption et au gaspillage. Une bonne administration publique et des niveaux acceptables de responsabilité sont associés à la mise en place de mécanismes institutionnels propres à fixer des objectifs spécifiques dans chaque sphère de l'administration publique, des normes à respecter et des indicateurs d'évaluation des résultats.

L'affermissement de la citoyenneté conçue comme la participation effective des opérateurs sociaux aux affaires publiques est un élément indispensable pour mettre un frein à la détérioration de la cohésion sociale. Dans tous les pays de la région, à des degrés divers, les gens perdent leur sens d'appartenance à la société, d'identification à des objectifs communs et de la nécessité d'établir des liens de solidarité. La manifestation la plus visible de ces phénomènes est sans doute l'apparition d'épisodes de violence dans de nombreux pays. Au sentiment selon lequel les réseaux de sécurité traditionnels, tels que la famille, la communauté, l'église, sont ébranlés, vient se greffer l'impression que les systèmes publics de projection sociale s'affaiblissent également. Cette déperdition de capital social, de même que les problèmes de corruption et l'inefficacité à garantir la sécurité publique et la justice contribuent de toute évidence à la remise en question de la légitimité politique qui touche de plus en plus les systèmes démocratiques de la région.

Ce phénomène remet en lumière l'importance de l'établissement de liens de solidarité, que l'initiative provienne de l'Etat ou de la société civile elle-même. En d'autres termes, les «affaires publiques» doivent être perçues,

non pas comme un terme synonyme de l'Etat, mais comme le domaine où convergent les intérêts collectifs. C'est-à-dire que tous les secteurs de la société doivent participer plus activement aux institutions politiques démocratiques et qu'une vaste gamme de mécanismes doit être mise en place au sein de la société civile elle-même de façon à renforcer les rapports de solidarité sociale et de responsabilité, à la fois au sein des groupes et entre eux et, avant tout, à consolider une culture de coexistence harmonieuse et de développement collectif fondée sur la tolérance des différences et la volonté de conciliation.

L'une des principales questions qui se posent dans ce domaine est la suivante: dans quelle mesure le nouveau «style de développement» renforce-t-il ou freine-t-il ce processus? En d'autres termes, dans quelle mesure la reconnaissance généralisée des règles du marché et le recours croissant au concept selon lequel l'ordre social repose sur l'effort individuel finissent-ils par ronger le capital social dont le modèle économique lui-même a besoin (et naturellement tout ordre social)?¹³ Tel est sans équivoque le plus grand paradoxe auquel sont confrontées nos sociétés actuelles: il s'agit d'un des «paradoxes de la modernisation», comme le signale un rapport récent.¹⁴ Le facteur sous-jacent est une profonde controverse, qui est probablement appelée à se poursuivre au seuil de ce nouveau siècle, à savoir le débat qui oppose ceux qui considèrent les éléments du développement humain tels que l'éducation, la santé, l'emploi, comme des droits consacrés en tant que tels, par ailleurs dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et ceux qui les considèrent comme des biens ou des produits de base que les individus doivent acquérir par eux-mêmes. Où termine l'empire des produits et où commence celui des droits? Où, en d'autres termes, situer la frontière entre le monde des consommateurs et celui des citoyens? Tel est très certainement l'un des dilemmes les plus importants qui se pose aujourd'hui aux sociétés de notre région, ainsi qu'au monde entier.

¹³ L'œuvre classique de Polanyi (1957) reste l'ouvrage de référence indispensable dans ce type d'analyse. L'une des contributions les plus intéressantes à ce débat a été faite par Soros (1998).

¹⁴ Voir, à ce sujet, le dernier rapport du PNUD (1998), selon lequel il existe, au-delà des problèmes d'inégalité dans la répartition des indicateurs de développement ou de sécurité humaine, un écart profond ou une incohérence entre les résultats objectifs et les perceptions subjectives des individus vis-à-vis de la sécurité, ainsi que d'éventuelles déficiences dans les différents mécanismes par lesquels la société chilienne a tenté de promouvoir l'intégration sociale (p.21). Ces réflexions sur le pays qui a été le plus performant en termes de réforme économique sont tout à fait pertinentes.



Bibliographie

- Albert, Michel (1991), *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Éditions du Seuil.
- Altimir, Oscar (1997), "Desigualdad, empleo y pobreza en América Latina: efectos del ajuste y del cambio en el estilo de desarrollo", *Desarrollo económico*, vol. 37, N° 145, Buenos Aires, Institut de développement économique et social (IDES), avril-juin.
- Berry, Albert (1998), *Confronting the Income Distribution Threat in Latin America: Poverty, Economic Reforms, and Income Distribution in Latin America*, Boulder, Colorado, Lynne Rienner.
- BID (Banque interaméricaine de développement) (1999), *Progreso económico y social, 1998-1999*, Washington, D.C.
- (1997), *Progreso económico y social, 1996-1997*, Washington, D.C.
- Burki, Shahid Javed et Guillermo E. Perry (1998), *Beyond the Washington Consensus: Institutions Matter*, Washington, D.C., Banque mondiale.
- Castells, Manuel (1996), *The Information Age: Economy, Society and Culture*, 3 vols., Oxford, Royaume-Uni, Blackwell Publishers.
- CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes) (2001a), *Una década de luces y sombras: América Latina y el Caribe en los años noventa*, Bogotá, D.C., Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/Alfaomega.
- (2001b), *La inversión extranjera en América Latina y el Caribe. Informe 2000* (LC/G.2125-P), Santiago du Chili, décembre. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.01.II.G.12.
- (2000), *La inversión extranjera en América Latina y el Caribe. Informe 1999* (LC/G.2061-P), Santiago du Chili. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.00.II.G.4.
- (1999a), *Estudio económico de América Latina y el Caribe, 1998-1999* (LC/G.2056-P), Santiago du Chili. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.99.II.G.2.

- (1999b), *Balance preliminar de las economías de América Latina y el Caribe, 1998* (LC/G.2051-P), Santiago du Chili, décembre. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.98.II.G.15.
 - (1999c), *Panorama social de América Latina, 1998* (LC/G.2050-P), Santiago du Chili. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.99.II.G.4.
 - (1999d), *Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe. Edición 1998* (LC/G.2038-P), Santiago du Chili, mars. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.99.II.G.3.
 - (1998a), *The International Financial Crisis: An ECLAC Perspective* (LC/G.2040), Santiago du Chili, octobre.
 - (1998b), *América Latina y el Caribe: políticas para mejorar la inserción en la economía mundial*, deuxième version, révisée et actualisée, Santiago du Chili, Fondo de Cultura Económica.
 - (1998c), *La inversión extranjera en América Latina y el Caribe. Informe 1998* (LC/G.2042-P), Santiago du Chili, décembre. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.98.II.G.14.
 - (1998d), *Le pacte budgétaire: points forts, points faibles, enjeux* (LC/G.1197(SES.27/3)), Santiago du Chili, novembre.
 - (1997a), *Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe, 1997* (LC/G.1978), Santiago du Chili.
 - (1997b), *Le fossé en matière d'équité: l'Amérique Latine, les Caraïbes et le Sommet social* (LC/G.1954(CONF.86/3)), Santiago du Chili.
 - (1996a), *Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe, 1996* (LC/G.1941), Santiago du Chili, 2 décembre.
 - (1996b), *Consolider le développement. Les interactions entre la macro-économie et la micro-économie* (LC/G.1898 (SES.26/3)), Santiago du Chili.
 - (1994a), *Le régionalisme ouvert en Amérique latine et aux Caraïbes: l'intégration économique au service de la transformation du processus de production dans un climat d'équité* (LC/G.1801(SES.25/4)Corr.1), Santiago du Chili.
 - (1994b), *Le Sommet pour le développement social: l'optique de l'Amérique latine et des Caraïbes* (LC/G.1802(SES.25/5)), Santiago du Chili, avril.
 - (1992a), *Équité et transformation du processus de production: une approche intégrée* (LC/G.1701(SES.24/3)/Corr.1), Santiago du Chili, avril. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.92.II.G.5.
 - (1992b), *Educación y conocimiento: eje de la transformación productiva con equidad*. (LC/G.1702/Rev.1-P), Santiago du Chili. Publication des Nations Unies, N° de vente: S.92.II.G.6.
 - (1990), *Transformation du processus de production dans un climat d'équité. L'objectif primordial du développement en Amérique Latine et dans les Caraïbes dans les années 1900* (LC/G.1601(SES.23/4)), Santiago du Chili, mars.
- CEPALC/IIDH (Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes/ Institut interaméricain des droits de l'homme) (1997), *La igualdad de los modernos: reflexiones acerca de la realización de los derechos económicos, sociales y culturales*, Santiago du Chili.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) (1999), *Rapport sur le commerce et le développement, 1999* (UNCTAD/TDR/1999), Genève. Publication des Nations Unies, N° de vente: F.99.II.D.1.

- (1998), *Rapport sur le commerce et le développement, 1998* (UNCTAD/TDR/1998), Genève. Publication des Nations Unies, N° de vente: F.98.II.D.6.
- (1997), *Rapport sur le commerce et le développement, 1997* (UNCTAD/TDR/1997), Genève. Publication des Nations Unies, N° de vente: F.97.II.D.8.
- Cornia, Giovanni Andrea (1999), "Liberalization, Globalization and Income Distribution", Working Papers, N° 157, Helsinki, Université des Nations Unies (UNU)/ Institut mondial de recherche sur l'économie du développement (WIDER), mars.
- David, M. Beatriz (2000), *Desarrollo rural en América Latina y el Caribe: ¿la construcción de un nuevo modelo?*, Bogotá, D.C., Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/ Alfaomega.
- Ffrench-Davis, Ricardo (1999), *Macroeconomics, Trade, Finance: Reforming the Reforms in Latin America*, Londres, Macmillan et St. Martin's Press.
- FMI (Fonds monétaire international) (1998), *World Economic and Financial Surveys. World Economic Outlook*, Washington, D.C., mai.
- Ganuzza, Enrique, Arturo León et Pablo Sauma (comps.) (1999), Gasto público en servicios sociales básicos en América Latina y el Caribe. Análisis desde la perspectiva de la Iniciativa 20/20 (LC/R.1933), Santiago du Chili, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)/ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), octobre.
- Gligo, Nicolo (1997), "Institucionalidad pública y políticas ambientales explícitas e implícitas", *Revista de la CEPAL*, N° 63 (LC/G.1986-P), Santiago du Chili, décembre.
- Hofman, André (1999), Crecimiento y productividad en América Latina. Una visión comparativa a largo plazo (LC/R.1947), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), décembre.
- Katz, Jorge (2001), *Reformas estructurales, productividad y conducta tecnológica en América Latina*, séries Libros de la CEPAL, N° 64 (LC/G.2129-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.01.II.G.22.
- (2000), *Pasado y presente del comportamiento tecnológico de América Latina*, séries Desarrollo productivo, N° 75 (LC/L.1342/Rev.1-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.00.II.G.45.
- Lahera, Eugenio et Mabel Cabezas (2000), Governance and institutional development of the Chilean economy (LC/R.1959), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Lora, Eduardo (1998), "Una década de reformas estructurales en América Latina: qué se ha reformado y cómo medirlo", *Pensamiento iberoamericano*, édition spéciale, Madrid.
- Low, P. et A. Yeats (1992), "Do dirty industries migrate?", *International Trade and Environment*, Patrick Low (comp.), World Bank Discussion Papers, N° 159, Washington, D.C.
- Moguillansky, Graciela et Ricardo Bielschowsky (2001), *Inversión y reformas económicas en América Latina*, séries Libros de la CEPAL, N° 63 (LC/G.2128-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.01.II.G.21.

- Morley, Samuel (2001), *La distribución del ingreso en América Latina y el Caribe*, séries Libros de la CEPAL, N° 65 (LC/G.2127-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.01.II.G.20.
- (1995), *Poverty and Inequality in Latin America: the Impact of Adjustment and Recovery in the 1980s*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- Morley, Samuel, Roberto Machado et Stefano Pettinato (1999), "Indexes of structural reform in Latin America", séries Reformas económicas, N° 12 (LC/L.1166), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Nations Unies (1999a), *Hacia una nueva arquitectura financiera internacional. Informe del Grupo de Trabajo del Comité Ejecutivo de Asuntos Económicos y Sociales de las Naciones Unidas (LC/G.2054)*, Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), mars.
- (1999b), *Étude sur l'économie mondiale, 1999*, New York.
- Ocampo, José Antonio (2000), "Agricultura y desarrollo rural en América Latina: tendencias, estrategias, hipótesis", *El impacto de las reformas estructurales y las políticas macroeconómicas sobre el sector agropecuario de América Latina*, Bogotá, D.C., Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)/ Alfaomega.
- (1999a), *La reforma de un sistema financiero internacional: un debate en marcha*, Santiago du Chili, Fondo de Cultura Económica/ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- (1999b), *Reforming the International Financial Architecture: Consensus and Divergence*, séries Temas de Coyuntura, N° 1 (LC/L.1192-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), avril. Publication des Nations Unies, N° de vente: E.99.II.G.6.
- (1998a), "Distribución del ingreso, pobreza y gasto social en América Latina", *Revista de la CEPAL*, N° 65 (LC/G.2033-P), Santiago du Chili, août.
- (1998b), "Más allá del Consenso de Washington: una visión desde la CEPAL", *Revista de la CEPAL*, N° 66 (LC/G.2049-P), Santiago du Chili, décembre.
- OIT (Organisation internationale du travail) (1999a), "Informe Final Reunión Regional Tripartita de la OIT con la colaboración de la OPS sobre 'La Extensión de la Protección Social en Salud a los Grupos Excluidos en América Latina y el Caribe'", Mexique, D.F., 29 novembre à 1 décembre.
- (1999b), *Panorama laboral, 1999*, Lima, Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.
- OMC (Organisation mondiale du commerce) (1999a), "Informe Final. Reunión Regional Tripartita de la OIT con la colaboración de la OPS 'La extensión de la protección social en salud a los grupos excluidos en América Latina y el Caribe (Mexique, D.F., 29 novembre à 1 décembre 1999)'".
- (1999b), *Panorama laboral, 1999*, Lima, Bureau régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.
- Peres, Wilson (coord.) (1998), *Grandes empresas y grupos industriales latinoamericanos. Expansión y desafíos en la era de la apertura y la globalización*, Mexique, D.F., Siglo Veintiuno Editores.

- Peres, Wilson et Giovanni Stumpo (2000), "Small and medium-sized manufacturing enterprises in Latin America and the Caribbean under the New Economic Model", *World Development*, vol. 28, N° 9, spécial, septembre.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) (1999), *Rapport mondial sur le développement, 1999*, New York.
- (1998), *Desarrollo humano en Chile 1998: las paradojas de la modernización*, Santiago du Chili.
- (1994), *Rapport mondial sur le développement, 1994*, New York.
- PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) (1999a), *GEO 2000, Global Environmental Outlook 2000*, Londres, Earthscan Publications Ltd.
- (1999b), *Our Planet, the United Nations Environment Programme Magazine for Environmentally Sustainable Development*, vol. 10, N° 1 (http://www.unepie.org/tourism/edit_kalus.html).
- Polanyi, Karl (1957), *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time*, Boston, Beacon Press.
- Rodrik, Dani (1999), *Making Openness Work: The New Global Economy and the Developing Countries*, Washington, D.C., Conseil du développement outre-mer.
- (1997), *Has Globalization Gone Too Far?*, Washington, D.C., (IIE).
- Schaper, Marianne (1999), *Impactos ambientales de los cambios en la estructura exportadora en nueve países de América Latina y el Caribe: 1980-1995*, séries Medio ambiente y desarrollo, N° 19 (LC/G.1241-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.99.II.G.44.
- Sen, Amartya (1999), *Development as Freedom*, New York.
- Soros, George (1998), *The Crisis of Global Capitalism*, New York.
- Stallings, Barbara et Wilson Peres (2000), *Growth, Employment and Equity: the Impact of the Economic Reforms in Latin America and the Caribbean*, Santiago du Chili, The Brookings Institution / Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Stiglitz, Joseph (1998), "More Instruments and Broader Goals: Moving Toward the Post-Washington Consensus", WIDER Annual Lectures, N° 2, Helsinki, Université des Nations Unies / Institut mondial de recherche sur l'économie du développement (WIDER).
- Sunkel, Osvaldo (1993), *Development from Within: Toward a Neostructuralist Approach for Latin America*, Boulder, Lynne Rienner.
- Tokman, Víctor E. et Daniel Martínez (comps.) (1999), *Flexibilización en el margen: la reforma del contrato de trabajo*, Lima, Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique Latine et les Caraïbes.
- Weller, Jürgen (2001), *Reformas económicas, crecimiento y empleo: los mercados de trabajo en América Latina y el Caribe*, séries Libros de la CEPAL, N° 66 (LC/G.2121-P), Santiago du Chili, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Publication des Nations Unies, N° de vente: S.01.II.G.19.





Publicaciones de la CEPAL

COMISIÓN ECONÓMICA PARA AMÉRICA LATINA Y EL CARIBE
Casilla 179-D Santiago de Chile

Véalas en www.eclac.cl/publicaciones

Revista de la CEPAL

La Revista se inició en 1976 como parte del Programa de Publicaciones de la Comisión Económica para América Latina y el Caribe, con el propósito de contribuir al examen de los problemas del desarrollo socioeconómico de la región. Las opiniones expresadas en los artículos firmados, incluidas las colaboraciones de los funcionarios de la Secretaría, son las de los autores y, por lo tanto, no reflejan necesariamente los puntos de vista de la Organización.

La *Revista de la CEPAL* se publica en español e inglés tres veces por año.

Los precios de suscripción anual vigentes para 2002 son de US\$ 30 para la versión en español y de US\$ 35 para la versión en inglés. El precio por ejemplar suelto es de US\$ 15 para ambas versiones.

Los precios de suscripción por dos años (2002-2003) son de US\$ 50 para la versión español y de US\$ 60 para la versión inglés.

Revista de la CEPAL, número extraordinario: *CEPAL CINCUENTA AÑOS, reflexiones sobre América Latina y el Caribe*, 1998, 376 p.

Informes periódicos institucionales

Situación y perspectivas, Estudio Económico de América Latina y el Caribe 2000-2001, 2001, 44 p.

Current conditions and outlook, Economic Survey of Latin America and the Caribbean 2000-2001, 41 p.

Síntesis estudio económico de América Latina y el Caribe, 1999-2000, 1999, 48 p.

Summary Economic Survey of Latin America and the Caribbean 1999-2000, 1999, 34 p.

Balance Preliminar de las Economías de América Latina y el Caribe, 2001, 112 p.

Preliminary Overview of the Economies of Latin America and the Caribbean, 2001, 107 p.

Panorama Social de América Latina, 2000-2001, 271 p.

Social Panorama of Latin America, 2000-2001, 271 p.

La Inversión Extranjera en América Latina y el Caribe, 2000, 256 p.

Foreign investment of Latin America and the Caribbean, 2000, 240 p.

Panorama de la inserción internacional de América Latina y el Caribe, 200-2001, 380 p.

Latin America and the Caribbean in the World Economy, 2000-2001, 380 p.

**Estudio Económico de
América Latina y
el Caribe**

1997-1998, 386 p.
1998-1999, 359 p.
1999-2000, 352 p.
2000-2001, 314 p.

**Economic Survey of
Latin America and
the Caribbean**

1997-1998, 360 p.
1998-1999, 326 p.
1999-2000, 352 p.
2000-2001, 312 p.

(Disponibles ejemplares de años anteriores)

Anuario Estadístico de América Latina y el Caribe / *Statistical Yearbook for Latin America and the Caribbean* (bilingüe)

1998, 880 p.
2000, 857 p.

1999, 851 p.
2001, 857 p.

(Disponibles ejemplares de años anteriores)

Libros de la CEPAL

- 1 *Manual de proyectos de desarrollo económico*, 1958, 5ª ed. 1980, 264 p.
- 1 *Manual on economic development projects*, 1958, 2ª ed. 1972, 242 p. (out of stock)
- 2 *América Latina en el umbral de los años ochenta*, 1979, 2ª ed. 1980, 203 p.
- 3 *Agua, desarrollo y medio ambiente en América Latina*, 1980, 443 p.
- 4 *Los bancos transnacionales y el financiamiento externo de América Latina. La experiencia del Perú, 1965-1976*, 265 p.
- 4 *Transnational banks and the external finance of Latin America: the experience of Peru, 1965-1976*, 342 p.
- 5 *La dimensión ambiental en los estilos de desarrollo de América Latina*, Osvaldo Sunkel, 1981, 2ª ed. 1984, 136 p.
- 6 *La mujer y el desarrollo: guía para la planificación de programas y proyectos*, 1984, 115 p.
- 6 *Women and development: guidelines for programme and project planning*, 1982, 3ª ed. 1984, 123 p.
- 7 *África y América Latina: perspectivas de la cooperación interregional*, 1983, 286 p.
- 8 *Sobrevivencia campesina en ecosistemas de altura*, Vols. I y II, 1983, 720 p.
- 9 *La mujer en el sector popular urbano. América Latina y el Caribe*, 1984, 349 p.
- 10 *Avances en la interpretación ambiental del desarrollo agrícola de América Latina*, 1985, 236 p.
- 11 *El decenio de la mujer en el escenario latinoamericano. Realidades y perspectivas*, 1986, 216 p.
- 11 *The decade for women in Latin America and the Caribbean: background and prospects*, 1988, 215 p.
- 12 *América Latina: sistema monetario internacional y financiamiento externo*, 1986, 416 p. (agotado)

- 12 **Latin America: international monetary system and external financing**, 1986, 405 p. (agotado)
- 13 **Raúl Prebisch: un aporte al estudio de su pensamiento**, 1987, 146 p.
- 14 **Cooperativismo latinoamericano. Antecedentes y perspectivas**, 1989, 371 p.
- 15 **CEPAL, 40 años (1948-1988)**, 1988, 2ª ed. 85 p.
- 15 **ECLAC, 40 Years (1948-1988)**, 1989, 83 p.
- 16 **América Latina en la economía mundial**, 1988, 321 p.
- 17 **Gestión para el desarrollo de cuencas de alta montaña en la zona andina**, 1988, 187 p.
- 18 **Políticas macroeconómicas y brecha externa: América Latina en los años ochenta**, 1988, 201 p.
- 19 **CEPAL, Bibliografía, 1948-1988**, 1989, 654 p.
- 20 **Desarrollo agrícola y participación campesina**, 1989, 404 p.
- 21 **Planificación y gestión del desarrollo en áreas de expansión de la frontera agropecuaria en América Latina**, 1989, 113 p.
- 22 **Transformación ocupacional y crisis social en América Latina**, 1989, 243 p.
- 23 **La crisis urbana en América Latina y el Caribe: reflexiones sobre alternativas de solución**, 1990, 197 p. (agotado)
- 24 **The environmental dimension in development planning**, 1991, 302 p.
- 25 **Transformación productiva con equidad**, 1990, 4ª ed. 1991, 185 p.
- 25 **Changing production patterns with social equity**, 1990, 3ª ed. 1991, 177 p.
- 26 **América Latina y el Caribe: opciones para reducir el peso de la deuda**, 1990, 2ª ed. 118 p.
- 26 **Latin America and the Caribbean: options to reduce the debt burden**, 1990, 110 p.
- 27 **Los grandes cambios y la crisis. Impacto sobre la mujer en América Latina y el Caribe**, 1991, 271 p.
- 27 **Major changes and crisis. The impact on women in Latin America and the Caribbean**, 1992, 279 p.
- 28 **A collection of documents on economic relations between the United States and Central America, 1906-1956**, 1991, 398 p.
- 29 **Inventarios y cuentas del patrimonio natural en América Latina y el Caribe**, 1991, 335 p.
- 30 **Evaluaciones del impacto ambiental en América Latina y el Caribe**, 1991, 232 p. (agotado)
- 31 **El desarrollo sustentable: transformación productiva, equidad y medio ambiente**, 1991, 146 p.
- 31 **Sustainable development: changing production patterns, social equity and the environment**, 1991, 146 p.
- 32 **Equidad y transformación productiva: un enfoque integrado**, 1992, 254 p.
- 32 **Social equity and changing production patterns: social equity and the environment**, 1991, 254 p.
- 33 **Educación y conocimiento: eje de la transformación productiva con equidad**, 1992, 269 p.
- 33 **Education and knowledge: basic pillars of changing production patterns with social equity**, 1992, 257 p.
- 34 **Ensayos sobre coordinación de políticas macroeconómicas**, 1992, 249 p.
- 35 **Población, equidad y transformación productiva**, 1993, 2ª ed. 1993, 158 p.
- 35 **Population, social equity and changing production patterns**, 1993, 154 p.
- 36 **Cambios en el perfil de las familias: la experiencia regional**, 1993, 434 p.
- 37 **Familia y futuro: un programa regional en América Latina y el Caribe**, 1994, 137 p.
- 37 **Family and future: a regional programme in Latin America and the Caribbean**, 1994, 124 p.

- 38 *Imágenes sociales de la modernización y la transformación tecnológica*, 1995, 198 p.
- 39 *El regionalismo abierto en América Latina y el Caribe. La integración económica en servicio de la transformación tecnológica*, 1994, 120 p.
- 39 ***Open regionalism in Latin America and the Caribbean. Economic integration as a contribution to changing productions patterns with social equity***, 1994, 103 p.
- 40 América Latina y el Caribe: políticas para mejorar la inserción en la economía mundial, 1995, 314 p. (agotado)
- 40 ***Latin America and the Caribbean: policies to improve linkages with the global economy***, 1995, 308 p.
- 41 *Las relaciones económicas entre América Latina y la Unión Europea: el papel de los servicios exteriores*, 1996, 395 p.
- 42 *Fortalecer el desarrollo. Interacciones entre macro y microeconomía*, 1996, 116 p.
- 42 ***Strengthening development. The interplay of macro- and microeconomics***, 1996, 116 p.
- 43 *Quince años de desempeño económico. América Latina y el Caribe, 1980-1995*, 1996, 120 p.
- 43 ***The economic experience of the last fifteen years. Latin America and the Caribbean, 1980-1995***, 1996, 206 p.
- 44 *La brecha de la equidad. América Latina, el Caribe y la Cumbre Social*, 1997, 218 p.
- 44 ***The equity Gap. Latin America, the Caribbean and the Social Summit***, 1997, 218 p.
- 45 *La grieta de las drogas. Desintegración social y políticas públicas en América Latina*, 1997, 218 p.
- 46 *Agroindustria y pequeña agricultura: vínculos, potencialidades y oportunidades comerciales*, 1998, 180 p.
- 47 *El pacto fiscal. Fortalezas, debilidades, desafíos*, 1998, 280 p.
- 47 ***The fiscal covenant. Strengths, weaknesses, challenges***, 1998, 290 p.
- 48 *Las dimensiones sociales de la integración regional en América Latina*, Rolando Franco y Armando Di Filippo, 1999, 238 p.
- 49 *Teorías y metáforas sobre el desarrollo territorial*, Sergio Boisier, 1999, 128 p.
- 50 *Privatización portuaria: bases, alternativas y consecuencias*, 1999, 248 p.
- 51 *Nuevas políticas comerciales en América Latina y Asia. Algunos casos nacionales*, 1999, 584 p.
- 52 *Un examen de la migración internacional en la Comunidad Andina*, 1999, 114 p.
- 53 *Transformaciones recientes en el sector agropecuario brasileño*, M. Beatriz de A. David, Philippe Waniez, Violette Brustlein, Enali M. De Biaggi, Paula de Andrade Rollo y Monica dos Santos Rodrigues, 1999, 127 p.
- 54 *La CEPAL en sus 50 años. Notas de un seminario conmemorativo*, 2000, 149 p.
- 55 ***Financial globalization and the emerging economies***, José Antonio Ocampo, Stefano Zamagni, Ricardo French-Davis y Carlo Pietrobelli, 2000, 328 p.
- 56 *Protagonismo juvenil en proyectos locales: lecciones del cono sur*, 170 p.
- 57 *Las mujeres chilenas en los noventa. Hablan las cifras*, 2000, 214 p.
- 58 *La dimensión ambiental en el desarrollo de América Latina, Apertura y (des)encadenamientos - Reflexiones en torno a los lácteos*, 2001, 282 p.
- 59 *Juventud, población y desarrollo en América Latina y el Caribe. Problemas, oportunidades y desafíos*, 474 p.
- 60 *El espacio regional. Hacia la consolidación de los asentamientos humanos en América Latina* (en prensa)
- 61 *Apertura económica y (des)encadenamientos productivos- Reflexiones sobre el complejo lácteo en América Latina*, 2001, 176. p.

- 62 *Equity, development and citizenship. Abridged edition.*
- 63 *Investment and economic reforms in Latin America*, 2001, 186 p.
- 64 *Structural reforms, productivity and technological change in Latin America*, 2001, 143 p.
- 65 *The income distribution problem in Latin America and the Caribbean*, 2001, 169 p.
- 66 *Economic reforms, growth and employment. Labour markets in Latin America and the Caribbean*, 2001, 205 p.
- 67 *Growth with stability. Financing for development in the new international context*, 2002, 178 p.

Copublicaciones recientes

En ocasiones la CEPAL, establece convenios para la copublicación de algunos textos de especial interés para empresas editoriales, o para otros organismos internacionales. En el caso de las empresas editoriales, éstas tienen exclusividad para su distribución y comercialización.

Las nuevas corrientes financieras hacia América Latina: Fuentes, efectos y políticas, Ricardo Ffrench- Davis y Stephany Griffith-Jones (comp.), México, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, primera edición, 1995.

Hacia un nuevo modelo de organización mundial. El sector manufacturero argentino en los años noventa, Jorge Katz, Roberto Bisang, Gustavo Burachick editores, CEPAL/IDRC/ Alianza Editorial, Buenos Aires, 1996.

Tendências econômicas e sociais na América Latina e no Caribe / Economic and social trends in Latin America and the Caribbean / Tendencias económicas y sociales en América Latina y el Caribe, CEPAL/IBGE/CARECON RIO, Brasil, 1996.

América Latina y el Caribe quince años después. De la década perdida a la transformación económica 1980-1995, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Santiago, 1996.

Políticas para mejorar la inserción en la economía mundial. América y El Caribe, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Santiago, 1997.

La Economía Cubana. Reformas estructurales y desempeño en los noventa, Comisión Económica para América Latina y el Caribe. CEPAL/Fondo de Cultura Económica, México, 1997.

La Igualdad de los Modemos: reflexiones acerca de la realización de los derechos económicos, sociales y culturales en América Latina, CEPAL/IIIDH, Costa Rica, 1997.

Estrategias empresariales en tiempos de cambio, Bernardo Kosacoff (editor), CEPAL/Universidad Nacional de Quilmes, Argentina, 1998.

Flujos de Capital e Inversión Productiva. Lecciones para América Latina, Ricardo Ffrench-Davis-Helmut Reisen (compiladores), CEPAL/M. Graw Hill, Santiago, 1997.

Grandes empresas y grupos industriales latinoamericanos, Wilson Peres (coord.), CEPAL/Siglo XXI, Buenos Aires, 1998.

Cincuenta años de pensamiento en la CEPAL: textos seleccionados, dos volúmenes, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Santiago, 1998.

Macroeconomía, comercio y finanzas para reformar las reformas en América Latina, Ricardo Ffrench Davis, CEPAL/Mc Graw-Hill, Santiago, 1999.

La reforma del sistema financiero internacional: un debate en marcha, José Antonio Ocampo, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Santiago, 1999.

- La inversión en Chile ¿El fin de un ciclo de expansión?*, Graciela Mougouillansky, CEPAL / Fondo de Cultura Económica, Santiago, 1999.
- La modernidad problemática: cuatro ensayos sobre el desarrollo Latinoamericano*, Ernesto Ottone, CEPAL/JUS, México, 2000.
- El gran eslabón: educación y desarrollo en el umbral del siglo XXI*, Martín Hopenhayn y Ernesto Ottone, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Argentina, 1999.
- Brasil uma década em transição***, Renato Baumann, CEPAL/ CAMPUS, Brasil, 2000.
- Ensayo sobre el financiamiento de la seguridad social en salud*, Tomos I y II, Daniel Titelman y Andras Uthoff, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Chile, 2000.
- Integración regional, desarrollo y equidad*, Armando Di Filippo y Rolando Franco, CEPAL/Siglo XXI, México, 2000.
- Cinquenta anos de pensamento na CEPAL***, Tomos I y II, Ricardo Bielschowsky, CEPAL/ RECORD/COFECOM, Brasil, 2000.
- Growth, employment, and equity. The impact of the Economic Reforms in Latin America and the Caribbean***, Barbara Stallings and Wilson Peres, CEPAL/Brookings Institution Press, Washington, D.C., 2000.
- Crecimiento, empleo y equidad. El impacto de las reformas económicas en América Latina y el Caribe*, Barbara Stallings y Wilson Peres, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Santiago, 2000.
- Reformas económicas, crecimiento y empleo. Los mercados de trabajo en América Latina y el Caribe*, Jürgen Weller, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Santiago, 2000.
- Reformas estructurales, productividad y conducta tecnológica en América Latina*, Jorge Katz, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Santiago, 2000.
- Inversión y reformas económicas en América Latina*, Graciela Mougouillansky y Ricardo Bielschowsky, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Santiago, 2000.
- La distribución del ingreso en América Latina y el Caribe*, Samuel Morley, CEPAL/Fondo de Cultura Económica, Santiago, 2000.
- Equidad, desarrollo y ciudadanía*, Tomos I, II y III, CEPAL/Alfaomega, Colombia, 2000.
- Desarrollo Rural en América Latina y el Caribe*, Beatriz David, CEPAL/Alfaomega, Colombia, 2001.
- Una década de luces y sombras. América Latina y el Caribe en los noventa*, CEPAL/Alfaomega, Colombia, 2001.
- Crisis financieras en países "exitosos"*, Ricardo Ffrench-Davis (compilador), CEPAL/McGraw Hill, Santiago, 2001.
- Sociología del desarrollo, políticas sociales y democracia*, Rolando Franco (coordinador) CEPAL/Siglo XXI, México, 2001.
- Aglomeraciones mineras y desarrollo local en América Latina*, Rudolf Buitelaar (compilador), CEPAL/Alfaomega, Colombia, 2002.
- Panorama de la Agricultura en América Latina y el Caribe 1990-2000 / Survey of Agriculture in Latin America and the Caribbean 1990-2000***, CEPAL/IICA, 2002.

Cuadernos de la CEPAL

- 1 *América Latina: el nuevo escenario regional y mundial / Latin America: the new regional and world setting*, (bilingüe), 1975, 2ª ed. 1985, 103 p.
- 2 *Las evoluciones regionales de la estrategia internacional del desarrollo*, 1975, 2ª ed. 1984, 73 p.

- 2 **Regional appraisals of the international development strategy**, 1975, 2nd ed. 1985, 82 p.
- 3 *Desarrollo humano, cambio social y crecimiento en América Latina*, 1975, 2^a ed. 1984, 103 p.
- 4 *Relaciones comerciales, crisis monetaria e integración económica en América Latina*, 1975, 85 p.
- 5 *Síntesis de la segunda evaluación regional de la estrategia internacional del desarrollo*, 1975, 72 p.
- 6 *Dinero de valor constante. Concepto, problemas y experiencias*, Jorge Rose, 1975, 2^a ed. 1984, 43 p.
- 7 *La coyuntura internacional y el sector externo*, 1975, 2^a ed. 1983, 106 p.
- 8 *La industrialización latinoamericana en los años setenta*, 1975, 2^a ed. 1984, 116 p.
- 9 *Dos estudios sobre inflación 1972-1974. La inflación en los países centrales. América Latina y la inflación importada*, 1975, 2^a ed. 1984, 57 p.
- s/n **Canada and the foreign firm**, David H. Pollock, 1976, 43 p.
- 10 *Reactivación del mercado común centroamericano*, 1976, 2^a ed. 1984, 149 p.
- 11 *Integración y cooperación entre países en desarrollo en el ámbito agrícola*, Germánico Salgado, 1976, 2^a ed. 1985, 62 p.
- 12 *Temas del nuevo orden económico internacional*, 1976, 2^a ed. 1984, 85 p.
- 13 *En torno a las ideas de la CEPAL: desarrollo, industrialización y comercio exterior*, 1977, 2^a ed. 1985, 57 p.
- 14 *En torno a las ideas de la CEPAL: problemas de la industrialización en América Latina*, 1977, 2^a ed. 1984, 46 p.
- 15 *Los recursos hidráulicos de América Latina. Informe regional*, 1977, 2^a ed. 1984, 75 p.
- 15 **The water resources of Latin America. Regional report**, 1977, 2nd ed. 1985, 79 p.
- 16 *Desarrollo y cambio social en América Latina*, 1977, 2^a ed. 1984, 59 p.
- 17 *Estrategia internacional de desarrollo y establecimiento de un nuevo orden económico internacional*, 1977, 3^a ed. 1984, 61 p.
- 17 **International development strategy and establishment of a new international economic order**, 1977, 3rd ed. 1985, 70 p.
- 18 *Raíces históricas de las estructuras distributivas de América Latina*, Armando di Filippo, 1977, 2^a ed. 1983, 64 p.
- 19 *Dos estudios sobre endeudamiento externo*, Carlos Massad y Roberto Zahler, 1977, 2^a ed. 1986, 66 p.
- s/n **United States – Latin American trade and financial relations: some policy recommendations**, S. Weintraub, 1977, 44 p.
- 20 *Tendencias y proyecciones a largo plazo del desarrollo económico de América Latina*, 1978, 3^a ed. 1985, 144 p.
- 21 *25 años en la agricultura de América Latina: rasgos principales 1950-1975*, 1978, 2^a ed. 1983, 124 p.
- 22 *Notas sobre la familia como unidad socioeconómica*, Carlos A. Borsotti, 1978, 2^a ed. 1984, 60 p.
- 23 *La organización de la información para la evaluación del desarrollo*, Juan Sourouille, 1978, 2^a ed. 1984, 61 p.
- 24 *Contabilidad nacional a precios constantes en América Latina*, Alberto Fracchia, 1978, 2^a ed. 1983, 60 p.
- s/n **Energy in Latin America: The Historical Record**, J. Mullen, 1978, 66 p.
- 25 *Ecuador: desafíos y logros de la política económica en la fase de expansión petrolera*, 1979, 2^a ed. 1984, 153 p.
- 26 *Las transformaciones rurales en América Latina: ¿desarrollo social o marginación?*, 1979, 2^a ed. 1984, 160 p.

- 27 *La dimensión de la pobreza en América Latina*, Oscar Altimir, 1979, 2ª ed. 1983, 89 p. (agotado)
- 28 *Organización institucional para el control y manejo de la deuda externa. El caso chileno*, Rodolfo Hoffman, 1979, 35 p.
- 29 *La política monetaria y el ajuste de la balanza de pagos: tres estudios*, Carlos Massad, V. García y A. Saieh, 1979, 2ª ed. 1984, 61 p.
- 29 ***Monetary policy and balance of payments adjustment: three studies***, Carlos Massad, V. García and A. Saieh, 1979, 60 p. (out of stock)
- 30 *América Latina: las evaluaciones regionales de la estrategia internacional del desarrollo en los años setenta*, 1979, 2ª ed. 1982, 237 p.
- 31 *Educación, imágenes y estilos de desarrollo*, Germán W. Rama, 1979, 2ª ed. 1982, 72 p.
- 32 *Movimientos internacionales de capitales*, R. H. Amiazu, 1979, 2ª ed. 1984, 90 p.
- 33 *Informe sobre las inversiones directas extranjeras en América Latina*, Alfredo E. Calcagno, 1980, 2ª ed. 1982, 114 p.
- 34 *Las fluctuaciones de la industria manufacturera argentina, 1950-1978*, por Daniel Heymann, 1980, 2ª ed. 1984, 234 p.
- 35 *Perspectivas de reajuste industrial: la Comunidad Económica Europea y los países en desarrollo*, Ben Evers, Gerard de Groot y Willy Wagenmans, 1980, 2ª ed. 1984, 69 p.
- 36 *Un análisis sobre la posibilidad de evaluar la solvencia crediticia de los países en desarrollo*, Alvaro Saieh, 1980, 2ª ed. 1984, 82 p.
- 37 *Hacia los censos latinoamericanos de los años ochenta*, 1981, 146 p.
- s/n ***The economic relations of Latin America with Europe***, Alberto Orlandini, 1980, 2nd ed. 1983, 156 p.
- 38 *Desarrollo regional argentino: la agricultura*, Juan Martín, 1981, 2ª ed. 1984, 111 p.
- 39 *Estratificación y movilidad ocupacional en América Latina*, C. Filgueira y C. Geneletti, 1981, 2ª ed. 1985, 162 p.
- 40 *Programa de acción regional para América Latina en los años ochenta*, 1981, 2ª ed. 1984, 62 p.
- 40 ***Regional programme of action for Latin America in the 1980s***, 1981, 2nd ed. 1984, 57 p.
- 41 *El desarrollo de América Latina y sus repercusiones en la educación. Alfabetismo y escolaridad básica*, 1982, 246 p.
- 42 *América Latina y la economía mundial del café*, 1982, 95 p.
- 43 *El ciclo ganadero y la economía argentina*, 1983, 160 p.
- 44 *Las encuestas de hogares en América Latina*, 1983, 122 p.
- 45 *Las cuentas nacionales en América Latina y el Caribe*, 1983, 97 p.
- 45 ***National accounts in Latin America and the Caribbean***, 1983, 97 p.
- 46 *Demanda de equipos para generación, transmisión y transformación eléctrica en América Latina*, 1983, 193 p.
- 47 *La economía de América Latina en 1982: evolución general, política cambiaria y renegociación de la deuda externa*, 1984, 104 p.
- 48 *Políticas de ajuste y renegociación de la deuda externa en América Latina*, 1984, 102 p.
- 49 *La economía de América Latina y el Caribe en 1983: evolución general, crisis y procesos de ajuste*, 1985, 95 p.
- 49 ***The economy of Latin America and the Caribbean in 1983: main trends, the impact of the crisis and the adjustment processes***, 1985, 93 p.
- 50 *La CEPAL, encarnación de una esperanza de América Latina*, Hernán Santa Cruz, 1985, 77 p.
- 51 *Hacia nuevas modalidades de cooperación económica entre América Latina y el Japón*, 1986, 233 p.

- 51 ***Towards new forms of economic co-operation between Latin America and Japan***, 1987, 245 p.
- 52 *Los conceptos básicos del transporte marítimo y la situación de la actividad en América Latina*, 1986, 112 p.
- 52 ***Basic concepts of maritime transport and its present status in Latin America and the Caribbean***, 1987, 114 p.
- 53 *Encuestas de ingresos y gastos. Conceptos y métodos en la experiencia latinoamericana*. 1986, 128 p.
- 54 *Crisis económica y políticas de ajuste, estabilización y crecimiento*, 1986, 123 p.
- 54 ***The economic crisis: policies for adjustment, stabilization and growth***, 1986, 125 p.
- 55 *El desarrollo de América Latina y el Caribe: escollos, requisitos y opciones*, 1987, 184 p.
- 55 ***Latin American and Caribbean development: obstacles, requirements and options***, 1987, 184 p.
- 56 *Los bancos transnacionales y el endeudamiento externo en la Argentina*, Eric Calcagno, 1987, 112 p.
- 57 *El proceso de desarrollo de la pequeña y mediana empresa y su papel en el sistema industrial: el caso de Italia*, 1988, 112 p.
- 58 *La evolución de la economía de América Latina en 1986*, 1988, 99 p.
- 58 ***The evolution of the Latin American economy in 1986***, 1988, 95 p.
- 59 ***Protectionism: regional negotiation and defence strategies***, 1988, 261 p.
- 60 *Industrialización en América Latina: de la "caja negra" al "casillero vacío"*, Fernando Fajnzylber, 1989, 2ª ed. 1990, 176 p.
- 60 ***Industrialization in Latin America: from the "black box" to the "empty box"***, Fernando Fajnzylber, 1990, 172 p.
- 61 *Hacia un desarrollo sostenido en América Latina y el Caribe: restricciones y requisitos*, 1989, 93 p.
- 61 ***Towards sustained development in Latin America and the Caribbean: restrictions and requisites***, 1989, 93 p.
- 62 *La evolución de la economía de América Latina en 1987*, 1989, 87 p.
- 62 ***The evolution of the Latin American economy in 1987***, 1989, 84 p.
- 63 *Elementos para el diseño de políticas industriales y tecnológicas en América Latina*, 1990, 2ª ed. 1991, 172 p.
- 64 *La industria de transporte regular internacional y la competitividad del comercio exterior de los países de América Latina y el Caribe*, 1989, 132 p.
- 64 ***The international common-carrier transportation industry and the competitiveness of the foreign trade of the countries of Latin America and the Caribbean***, 1989, 116 p.
- 65 *Cambios estructurales en los puertos y la competitividad del comercio exterior de América Latina y el Caribe*, 1991, 141 p.
- 65 ***Structural changes in ports and the competitiveness of Latin America and Caribbean foreign trade***, 1990, 126 p.
- 66 ***The Caribbean: one and divisible***, 1994, 207 p.
- 67 *La transferencia de recursos externos de América Latina en la posguerra*, 1991, 92 p.
- 67 ***Postwar transfer of resources abroad by Latin America***, 1992, 90 p.
- 68 *La reestructuración de empresas públicas: el caso de los puertos de América Latina y el Caribe*, 1992, 148 p.
- 68 ***The restructuring of public-sector enterprises: the case of Latin America and Caribbean ports***, 1992, 129 p. (agotado)
- 69 *Las finanzas públicas de América Latina en la década de 1980*, 1993, 100 p.

- 69 *Public finances in Latin America in the 1980s*, 1993, 96 p.
- 70 *Canales, cadenas, corredores y competitividad: un enfoque sistémico y su aplicación a seis productos latinoamericanos de exportación*, 1993, 183 p.
- 71 *Focalización y pobreza*, 1995, 249 p. (agotado)
- 72 *Productividad de los pobres rurales y urbanos*, 1995, 318 p. (agotado)
- 73 *El gasto social en América Latina: un examen cuantitativo y cualitativo*, 1995, 167 p.
- 74 *América Latina y el Caribe: dinámica de la población y desarrollo*, 1995, 151 p.
- 75 *Crecimiento de la población y desarrollo*, 1995, 95 p.
- 76 *Dinámica de la población y desarrollo económico*, 1997, 116 p.
- 77 *La reforma laboral y la participación privada en los puertos del sector público*, 1996, 168 p.
- 77 *Labour reform and private participation in public-sector ports*, 1996, 160 p.
- 78 *Centroamérica y el TLC: efectos inmediatos e implicaciones futuras*, 1996, 174 p.
- 79 *Ciudadanía y derechos humanos desde la perspectiva de las políticas públicas*, 1997, 124 p.
- 80 *Evolución del gasto público social en América Latina: 1980-1995*, 1998, 200 p.
- 81 *La apertura económica y el desarrollo agrícola en América Latina y el Caribe*, 1997, 136 p.
- 82 *A dinâmica do Setor Saúde no Brasil*, 1997, 220 p.
- 83 *Temas y desafíos de las políticas de población en los años noventa en América Latina y el Caribe*, 1998, 268 p.
- 84 *El régimen de contratación petrolera de América Latina en la década de los noventa*, 1998, 134 p.
- 85 *Centroamérica, México y República Dominicana: maquila y transformación productiva*, 1999, 190 p.
- 86 *Industria, medio ambiente en México y Centroamérica. Un reto de supervivencia*, 2001, 182 p.

Cuadernos Estadísticos de la CEPAL

- 1 *América Latina: relación de precios del intercambio*, 1976, 2ª ed. 1984, 66 p.
- 2 *Indicadores del desarrollo económico y social en América Latina*, 1976, 2ª ed. 1984, 179 p.
- 3 *Series históricas del crecimiento de América Latina*, 1978, 2ª ed. 1984, 206 p.
- 4 *Estadísticas sobre la estructura del gasto de consumo de los hogares según finalidad del gasto, por grupos de ingreso*, (agotado, reemplazado por N° 8)
- 5 *El balance de pagos de América Latina, 1950-1977*, 1979, 2ª ed. 1984, 164 p.
- 6 *Distribución regional del producto interno bruto sectorial en los países de América Latina*, 1981, 2ª ed. 1985, 68 p.
- 7 *Tablas de insumo-producto en América Latina*, 1983, 383 p.
- 8 *Estructura del gasto de consumo de los hogares según finalidad del gasto, por grupos de ingreso*, 1984, 146 p.
- 9 *Origen y destino del comercio exterior de los países de la Asociación Latinoamericana de Integración y del Mercado Común Centroamericano*, 1985, 546 p.
- 10 *América Latina: balance de pagos, 1950-1984*, 1986, 357 p.
- 11 *El comercio exterior de bienes de capital en América Latina*, 1986, 288 p.
- 12 *América Latina: índices de comercio exterior, 1970-1984*, 1987, 355 p.
- 13 *América Latina: comercio exterior según la clasificación industrial internacional uniforme de todas las actividades económicas*
 - Vol. I, Exportaciones 1970-1984, 1987, 675 p.
 - Vol. II, Importaciones 1970-1984, 1987, 675 p.

- 14 *La distribución del ingreso en Colombia. Antecedentes estadísticos y características socioeconómicas de los receptores*, 1988, 156 p.
- 15 *América Latina y el Caribe: series regionales de cuentas nacionales a precios constantes de 1980, 1991*, 245 p.
- 16 *Origen y destino del comercio exterior de los países de la Asociación Latinoamericana de Integración*, 1991, 190 p.
- 17 *Comercio intrazonal de los países de la Asociación de Integración, según capítulos de la Clasificación Uniforme para el Comercio Internacional (CUCI), Rev. 2*, 1992, 299 p.
- 18 *Clasificaciones estadísticas internacionales incorporadas en el Banco de Datos del Comercio Exterior de América Latina y el Caribe de la CEPAL*, 1993, 323 p.
- 19 *América Latina: comercio exterior según la clasificación Industrial Internacional uniforme de todas las actividades económicas (CIIU)*
 Vol. I, Exportaciones, 1985-1991, 1993, 285 p.
 Vol. II, Importaciones, 1985-1991, 1993, 291 p.
- 20 *Dirección del comercio exterior de América Latina y el Caribe según principales productos y grupos de productos, 1970-1992*, 1994, 483 p.
- 21 *Estructura del gasto de consumo de los hogares en América Latina*, 1995, 274 p.
- 22 *América Latina y el Caribe: dirección del comercio exterior de los principales productos alimenticios y agrícolas según países de destino y procedencia, 1970-1993*, 1995, 224 p.
- 23 *América Latina y el Caribe: series regionales y oficiales de cuentas nacionales, 1950-1994*, 1996, 136 p.
- 24 *Chile: comercio exterior según grupos de la Clasificación Uniforme para el Comercio Internacional, Rev. 3, y países de destino y procedencia, 1990-1995*, 1996, 480 p.
- 25 *Clasificaciones estadísticas internacionales incorporadas en el Banco de Datos del Comercio Exterior de América Latina y el Caribe de la CEPAL*, 1998, 287 p.
- 26 *América Latina y el Caribe: series estadísticas sobre comercio de servicios 1980-1997*, 1998, 124 p.
- 27 *América Latina y el Caribe: series regionales y oficiales de cuentas nacionales 1950-1998, 2001*, 136 p.
- 28 *Dirección del comercio exterior de América Latina, según la clasificación central de productos provisionales de las Naciones Unidas, 2001*, 532 p.

Estudios e Informes de la CEPAL

- 1 *Nicaragua: el impacto de la mutación política*, 1981, 2ª ed. 1982, 126 p.
- 2 *Perú 1968-1977: la política económica en un proceso de cambio global*, 1981, 2ª ed. 1982, 166 p.
- 3 *La industrialización de América Latina y la cooperación internacional*, 1981, 170 p. (agotado, no será reimpreso)
- 4 *Estilos de desarrollo, modernización y medio ambiente en la agricultura latinoamericana*, Nicolò Gligo, 1981, 4ª ed. 1984, 130 p.
- 5 *El desarrollo de América Latina en los años ochenta*, 1981, 2ª ed. 1982, 153 p.
- 5 *Latin American development in the 1980s*, 1981, 2ª ed. 1982, 134 p.
- 6 *Proyecciones del desarrollo latinoamericano en los años ochenta*, 1981, 3ª ed. 1985, 96 p.
- 6 *Latin American development projections for the 1980s*, 1982, 2ª ed. 1983, 89 p.
- 7 *Las relaciones económicas externas de América Latina en los años ochenta*, 1981, 2ª ed. 1982, 180 p.
- 8 *Integración y cooperación regionales en los años ochenta*, 1982, 2ª ed. 1982, 174 p.

- 9 *Estrategias de desarrollo sectorial para los años ochenta: industria y agricultura*, 1981, 2ª ed. 1985, 100 p.
- 10 *Dinámica del subempleo en América Latina*. PREALC, 1981, 2ª ed. 1985, 101 p.
- 11 *Estilos de desarrollo de la industria manufacturera y medio ambiente en América Latina*, 1982, 2ª ed. 1984, 178 p.
- 12 *Relaciones económicas de América Latina con los países miembros del Consejo de Asistencia Mutua Económica (CAME)*, 1982, 154 p.
- 13 *Campesinado y desarrollo agrícola en Bolivia*, 1982, 175 p.
- 14 *El sector externo: indicadores y análisis de sus fluctuaciones. El caso argentino*, 1982, 2ª ed. 1985, 216 p.
- 15 *Ingeniería y consultoría en Brasil y el Grupo Andino*, 1982, 320 p.
- 16 *Cinco estudios sobre la situación de la mujer en América Latina*, 1982, 2ª ed. 1985, 178 p.
- 16 *Five studies on the situation of women in Latin America*, 1983, 2nd ed. 1984, 188 p.
- 17 *Cuentas nacionales y producto material en América Latina*, 1982, 129 p.
- 18 *El financiamiento de las exportaciones en América Latina*, 1983, 212 p.
- 19 *Medición del empleo y de los ingresos rurales*, 1982, 2ª ed. 1983, 173 p.
- 19 ***Measurement of employment and income in rural areas***, 1983, 184 p.
- 20 *Efectos macroeconómicos de cambios en las barreras al comercio y al movimiento de capitales: un modelo de simulación*, 1982, 68 p. (agotado)
- 21 *La empresa pública en la economía: la experiencia argentina*, 1982, 2ª ed. 1985, 134 p.
- 22 *Las empresas transnacionales en la economía de Chile, 1974-1980*, 1983, 178 p.
- 23 *La gestión y la informática en las empresas ferroviarias de América Latina y España*, 1983, 195 p.
- 24 *Establecimiento de empresas de reparación y mantenimiento de contenedores en América Latina y el Caribe*, 1983, 314 p.
- 24 ***Establishing container repair and maintenance enterprises in Latin America and the Caribbean***, 1983, 236 p.
- 25 *Agua potable y saneamiento ambiental en América Latina, 1981-1990 / Drinking water supply and sanitation in Latin America, 1981-1990* (bilingüe), 1983, 140 p.
- 26 *Los bancos transnacionales, el estado y el endeudamiento externo en Bolivia*, 1983, 282 p.
- 27 *Política económica y procesos de desarrollo. La experiencia argentina entre 1976 y 1981*, 1983, 157 p.
- 28 *Estilos de desarrollo, energía y medio ambiente: un estudio de caso exploratorio*, 1983, 129 p.
- 29 *Empresas transnacionales en la industria de alimentos. El caso argentino: cereales y carne*, 1983, 93 p.
- 30 *Industrialización en Centroamérica, 1960-1980*, 1983, 168 p.
- 31 *Dos estudios sobre empresas transnacionales en Brasil*, 1983, 141 p.
- 32 *La crisis económica internacional y su repercusión en América Latina*, 1983, 81 p.
- 33 *La agricultura campesina en sus relaciones con la industria*, 1984, 120 p.
- 34 *Cooperación económica entre Brasil y el Grupo Andino: el caso de los minerales y metales no ferrosos*, 1983, 148 p.
- 35 *La agricultura campesina y el mercado de alimentos: la dependencia externa y sus efectos en una economía abierta*, 1984, 201 p.
- 36 *El capital extranjero en la economía peruana*, 1984, 178 p.
- 37 *Dos estudios sobre política arancelaria*, 1984, 96 p.
- 38 *Estabilización y liberalización económica en el Cono Sur*, 1984, 193 p.
- 39 *La agricultura campesina y el mercado de alimentos: el caso de Haití y el de la República Dominicana*, 1984, 255 p.

- 40 *La industria siderúrgica latinoamericana: tendencias y potencial*, 1984, 280 p.
- 41 *La presencia de las empresas transnacionales en la economía ecuatoriana*, 1984, 77 p.
- 42 *Precios, salarios y empleo en la Argentina: estadísticas económicas de corto plazo*, 1984, 378 p.
- 43 *El desarrollo de la seguridad social en América Latina*, 1985, 348 p.
- 44 **Market structure, firm size and brazilian exports**, 1985, 104 p.
- 45 *La planificación del transporte en países de América Latina*, 1985, 247 p.
- 46 *La crisis en América Latina: su evaluación y perspectivas*, 1985, 119 p.
- 47 *La juventud en América Latina y el Caribe*, 1985, 181 p.
- 48 *Desarrollo de los recursos mineros de América Latina*, 1985, 145 p.
- 48 **Development of the mining resources of Latin America**, 1989, 160 p.
- 49 *Las relaciones económicas internacionales de América Latina y la cooperación regional*, 1985, 224 p.
- 50 *América Latina y la economía mundial del algodón*, 1985, 122 p.
- 51 *Comercio y cooperación entre países de América Latina y países miembros del CAME*, 1985, 90 p.
- 52 **Trade relations between Brazil and the United States**, 1985, 148 p. (out of stock)
- 53 *Los recursos hídricos de América Latina y el Caribe y su aprovechamiento*, 1985, 138 p.
- 53 **The water resources of Latin America and the Caribbean and their utilization**, 1985, 135 p.
- 54 *La pobreza en América Latina: dimensiones y políticas*, 1985, 155 p.
- 55 *Políticas de promoción de exportaciones en algunos países de América Latina*, 1985, 207 p.
- 56 *Las empresas transnacionales en la Argentina*, 1986, 222 p.
- 57 *El desarrollo frutícola y forestal en Chile y sus derivaciones sociales*, 1986, 227 p.
- 58 *El cultivo del algodón y la soya en el Paraguay y sus derivaciones sociales*, 1986, 141 p.
- 59 *Expansión del cultivo de la caña de azúcar y de la ganadería en el nordeste del Brasil: un examen del papel de la política pública y de sus derivaciones económicas y sociales*, 1986, 164 p.
- 60 *Las empresas transnacionales en el desarrollo colombiano*, 1986, 212 p.
- 61 *Las empresas transnacionales en la economía del Paraguay*, 1987, 115 p.
- 62 *Problemas de la industria latinoamericana en la fase crítica*, 1986, 103 p.
- 63 *Relaciones económicas internacionales y cooperación regional de América Latina y el Caribe*, 1987, 272 p.
- 63 **International economic relations and regional co-operation in Latin America and the Caribbean**, 1987, 267 p.
- 64 *Tres ensayos sobre inflación y políticas de estabilización*, 1986, 201 p.
- 65 *La industria farmacéutica y farmoquímica: desarrollo histórico y posibilidades futuras. Argentina, Brasil y México*, 1987, 177 p.
- 66 *Dos estudios sobre América Latina y el Caribe y la economía internacional*, 1987, 125 p.
- 67 *Reestructuración de la industria automotriz mundial y perspectivas para América Latina*, 1987, 232 p.
- 68 *Cooperación latinoamericana en servicios: antecedentes y perspectivas*, 1988, 155 p.
- 69 *Desarrollo y transformación: estrategia para superar la pobreza*, 1988, 114 p.
- 69 **Development and change: strategies for vanquishing poverty**, 1988, 114 p.
- 70 *La evolución económica del Japón y su impacto en América Latina*, 1988, 88 p.
- 70 **The economic evolution of Japan and its impact on Latin America**, 1990, 79 p.
- 71 *La gestión de los recursos hídricos en América Latina y el Caribe*, 1989, 256 p.
- 72 *La evolución del problema de la deuda externa en América Latina y el Caribe*, 1988, 77 p.

- 72 *The evolution of the external debt problem in Latin America and the Caribbean*, 1988, 69 p.
- 73 *Agricultura, comercio exterior y cooperación internacional*, 1988, 83 p.
- 73 *Agriculture, external trade and international co-operation*, 1989, 79 p.
- 74 *Reestructuración industrial y cambio tecnológico: consecuencias para América Latina*, 1989, 105 p.
- 75 *El medio ambiente como factor de desarrollo*, 1989, 2ª ed. 1991, 123 p.
- 76 *El comportamiento de los bancos transnacionales y la crisis internacional de endeudamiento*, 1989, 214 p.
- 76 *Transnational bank behaviour and the international debt crisis*, 1989, 198 p.
- 77 *Los recursos hídricos de América Latina y del Caribe: planificación, desastres naturales y contaminación*, 1990, 266 p.
- 77 *The water resources of Latin America and the Caribbean - planning, hazards and pollution*, 1990, 252 p.
- 78 *La apertura financiera en Chile y el comportamiento de los bancos transnacionales*, 1990, 132 p.
- 79 *La industria de bienes de capital en América Latina y el Caribe: su desarrollo en un marco de cooperación regional*, 1991, 235 p.
- 80 *Impacto ambiental de la contaminación hídrica producida por la Refinería Estatal Esmeraldas: análisis técnico-económico*, 1991, 190 p.
- 81 *Magnitud de la pobreza en América Latina en los años ochenta*, 1991, 177 p.
- 82 *América Latina y el Caribe: el manejo de la escasez de agua*, 1991, 148 p.
- 83 *Reestructuración y desarrollo de la industria automotriz mexicana en los años ochenta: evolución y perspectivas*, 1992, 191 p.
- 84 *La transformación de la producción en Chile: cuatro ensayos de interpretación*, 1993, 372 p.
- 85 *Inversión extranjera y empresas transnacionales en la economía de Chile (1974-1989). Proyectos de inversión y estrategias de las empresas transnacionales*, 1992, 257 p.
- 86 *Inversión extranjera y empresas transnacionales en la economía de Chile (1974-1989). El papel del capital extranjero y la estrategia nacional de desarrollo*, 1992, 163 p.
- 87 *Análisis de cadenas agroindustriales en Ecuador y Perú*, 1993, 294 p.
- 88 *El comercio de manufacturas de América Latina. Evolución y estructura 1962-1989*, 1992, 150 p.
- 89 *El impacto económico y social de las migraciones en Centroamérica*, 1993, 78 p.
- 90 *El papel de las empresas transnacionales en la reestructuración industrial de Colombia: una síntesis*, 1993, 131 p.
- 91 *Las empresas transnacionales de una economía en transición: la experiencia argentina en los años ochenta*, 1995, 193 p.
- 92 *Reestructuración y desarrollo productivo: desafío y potencial para los años noventa*, 1994, 108 p.
- 93 *Comercio internacional y medio ambiente. La discusión actual*, 1995, 112 p. (agotado)
- 94 *Innovación en tecnologías y sistemas de gestión ambientales en empresas líderes latinoamericanas*, 1995, 206 p. (agotado)
- 95 *México: la industria maquiladora*, 1996, 237 p.

Serie INFOPLAN: Temas Especiales del Desarrollo

- 1 *Resúmenes de documentos sobre deuda externa*, 1986, 324 p.
- 2 *Resúmenes de documentos sobre cooperación entre países en desarrollo*, 1986, 191 p.

- 3 *Resúmenes de documentos sobre recursos hídricos*, 1987, 290 p.
- 4 *Resúmenes de documentos sobre planificación y medio ambiente*, 1987, 111 p.
- 5 *Resúmenes de documentos sobre integración económica en América Latina y el Caribe*, 1987, 273 p.
- 6 *Resúmenes de documentos sobre cooperación entre países en desarrollo, II parte*, 1988, 146 p.
- 7 *Documentos sobre privatización con énfasis en América Latina*, 1991, 82 p.
- 8 *Reseñas de documentos sobre desarrollo ambientalmente sustentable*, 1992, 217 p. (agotado)
- 9 *MERCOSUR: resúmenes de documentos*, 1993, 219 p.
- 10 *Políticas sociales: resúmenes de documentos*, 1995, 95 p.
- 11 *Modernización del Estado: resúmenes de documentos*, 1995, 75 p.
- 12 *Gestión de la información: reseñas de documentos*, 1996, 152 p.
- 13 *Políticas sociales: resúmenes de documentos II*, 1997, 80 p.

Series de la CEPAL

Comercio internacional
Desarrollo productivo
Estudios estadísticos y prospectivos
Financiamiento del desarrollo
Gestión pública
Información y desarrollo
Manuales
Medio ambiente y desarrollo
Población y desarrollo
Política fiscal
Políticas sociales
Recursos naturales e infraestructura
Seminarios y conferencias
Temas de coyuntura
Macroeconomía del desarrollo
Estudios y perspectivas regionales
Informes y estudios especiales

Véalas en www.eclac.cl/publicaciones



كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم - استلم منها من المكتبة التي تحل محلها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何向联合国出版

联合国出版物在全世界各地的书店和经销处均有发售。向书店询价或写信到纽约或日内瓦的联合国销售处。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишете по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están a la venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

Las publicaciones de la Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL) y las del Instituto Latinoamericano y del Caribe de Planificación Económica y Social (ILPES) se pueden adquirir a los distribuidores locales o directamente a través de:

Publicaciones de las Naciones Unidas
Sección de Ventas - DC-2-0853
Fax (212)963-3489
E-mail: publications@un.org
Nueva York, NY, 10017
Estados Unidos de América

Publicaciones de las Naciones Unidas
Sección de Ventas, Fax (22)917-0027
Palais des Nations
1211 Ginebra 10, Suiza

Unidad de Distribución
CEPAL - Casilla 179-D
Fax (562)208-1946
E-mail: publications@eclac.cl
Santiago de Chile

Publications of the Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC) and those of the Latin American and the Caribbean Institute for Economic and Social Planning (ILPES) can be ordered from your local distributor or directly through:

United Nations Publications
Sales Sections, DC-2-0853
Fax (212)963-3489
E-mail: publications@un.org
New York, NY, 10017
USA

United Nations Publications
Sales Sections, Fax (22)917-0027
Palais des Nations
1211 Geneve 10, Switzerland

Distribution Unit
CEPAL - Casilla 179-D
Fax (562)208-1946
E-mail: publications@eclac.cl
Santiago, Chile

